





AD156/16

RECUEIL
DE TOMBEAUX
DES
QUATRE CIMETIÈRES
DE PARIS.



Prix du premier Volume avec le texte :

Figures en noir. 20 fr.

Id. lavées et coloriées. 80

Cet ouvrage formera deux volumes. La onzième livraison, qui doit commencer le second volume, paraîtra dans le mois d'août.

Prix de chaque Livraison :

Figures en noir. 2 fr.

Id. lavées et coloriées. 10

Imprimerie de V. H. PERRONNEAU, quai des Augustins, n° 39.



LE DUC DE TREVISE
LE DUC DE TREVISE

Le Duc de Trevise
Le Duc de Trevise
Le Duc de Trevise
Le Duc de Trevise
Le Duc de Trevise
Le Duc de Trevise
Le Duc de Trevise
Le Duc de Trevise
Le Duc de Trevise
Le Duc de Trevise

VILLE DE BAIES
Ville de Baies

[The page contains several paragraphs of text that are extremely faint and illegible due to the quality of the scan. The text appears to be organized into sections, possibly separated by headings or sub-headings, but the specific words and sentences cannot be discerned.]



RECUEIL DE TOMBEAUX

DES

QUATRE CIMETIÈRES DE PARIS,

AVEC LEURS ÉPITAPHES ET LEURS INSCRIPTIONS;

Mesurés et dessinés par C.-P. ARNAUD,

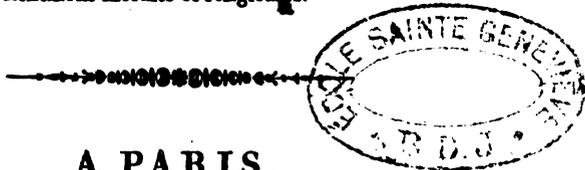
ARCHITECTE-DESSINATEUR, PREMIER ÉDITEUR DE CE NOUVEAU GENRE D'OUVRAGE.

TOME PREMIER.

Ce volume est orné de quarante-deux Planches gravées au trait avec soin, dont un Frontispice et le Plan topographique du Cimetière de Mont-Louis, dit *Maison du Père Lachaise*, où se trouvent placés, par ordre de numéro, les Tombeaux les plus marquans ;

Avec les descriptions des quatre Cimetières de Paris, savoir :
Mont-Louis, dit *Maison du Père Lachaise*, Montmartre,
Vaugirard et Sainte-Catherine, faubourg S.-Marcel ;

Enrichi de Remarques curieuses sur les Funérailles chez les anciens et les modernes, et de Réflexions morales et religieuses.



A PARIS,

Chez { ARNAUD, Éditeur, rue de la Roquette, n° 59, faub. S.-Antoine ;
GERMAIN MATHIOT, libraire, quai des Augustins, n° 13, près le
pont S.-Michel ;

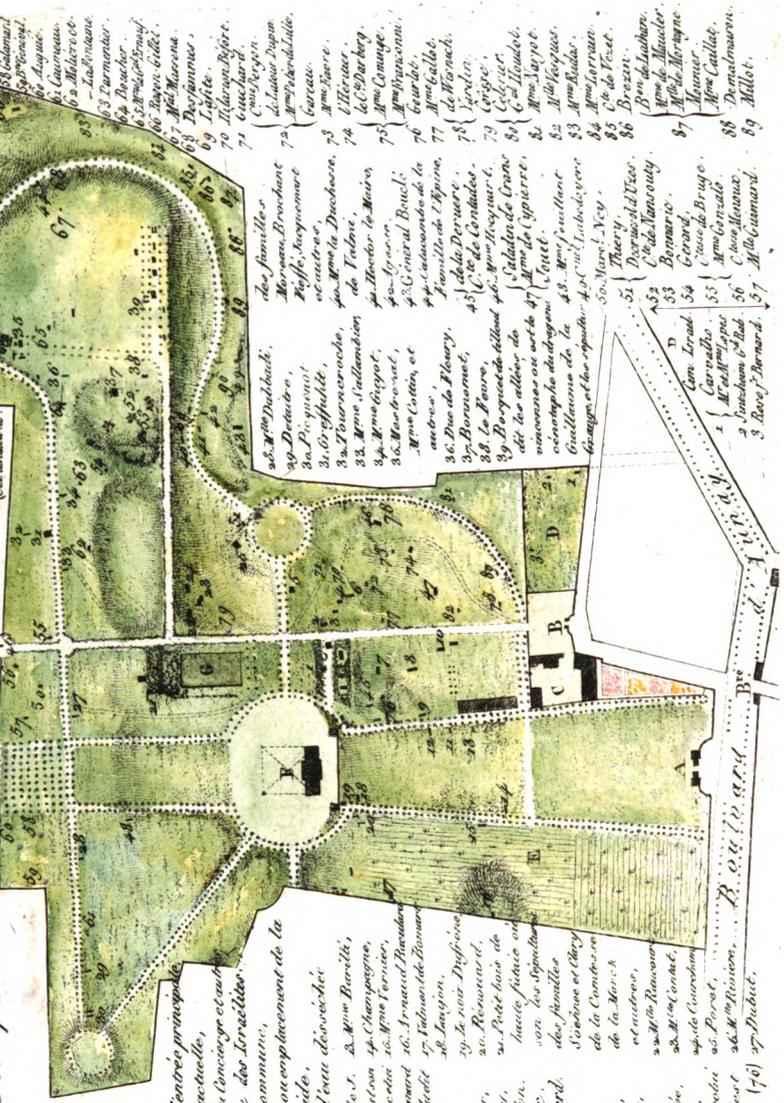
ET A BRUXELLES,

Même maison de commerce, Marché-aux-Bois, n° 1310.

1817.

*Plan du Cimetière de Mont-Louis dit du Père La
Chaise tel qu'il est actuellement, Octobre 1815*

*pour le Duc d'Orléans
et le Duc de Nemours.*



- A Porte l'entrée principale
- B Entrée actuelle
- C Mausolée de Condorcet et de Condorcet des Lamoignon
- D Tombes communes
- E Châtiment au emplacement de la Pyramide
- F Pièce d'eau des viviers
- G Bourgeois de St. 23. Mm Barville, Dufille au col on 4p. Charpentier, Lamoignon et cetera 20. Mme Ferrisier, de M. Poygny 26. S. marial Panchard archevêque de Vell 27. Vichon, les Bonnet comtesse, 29. La voir Dufroisse 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89.
- H Bourgeois de St. 23. Mm Barville, Dufille au col on 4p. Charpentier, Lamoignon et cetera 20. Mme Ferrisier, de M. Poygny 26. S. marial Panchard archevêque de Vell 27. Vichon, les Bonnet comtesse, 29. La voir Dufroisse 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89.
- I Bourgeois de St. 23. Mm Barville, Dufille au col on 4p. Charpentier, Lamoignon et cetera 20. Mme Ferrisier, de M. Poygny 26. S. marial Panchard archevêque de Vell 27. Vichon, les Bonnet comtesse, 29. La voir Dufroisse 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89.

- 88. Lamoignon
- 89. Lamoignon
- 90. Lamoignon
- 91. Lamoignon
- 92. Lamoignon
- 93. Lamoignon
- 94. Lamoignon
- 95. Lamoignon
- 96. Lamoignon
- 97. Lamoignon
- 98. Lamoignon
- 99. Lamoignon
- 100. Lamoignon
- 101. Lamoignon
- 102. Lamoignon
- 103. Lamoignon
- 104. Lamoignon
- 105. Lamoignon
- 106. Lamoignon
- 107. Lamoignon
- 108. Lamoignon
- 109. Lamoignon
- 110. Lamoignon
- 111. Lamoignon
- 112. Lamoignon
- 113. Lamoignon
- 114. Lamoignon
- 115. Lamoignon
- 116. Lamoignon
- 117. Lamoignon
- 118. Lamoignon
- 119. Lamoignon
- 120. Lamoignon
- 121. Lamoignon
- 122. Lamoignon
- 123. Lamoignon
- 124. Lamoignon
- 125. Lamoignon
- 126. Lamoignon
- 127. Lamoignon
- 128. Lamoignon
- 129. Lamoignon
- 130. Lamoignon
- 131. Lamoignon
- 132. Lamoignon
- 133. Lamoignon
- 134. Lamoignon
- 135. Lamoignon
- 136. Lamoignon
- 137. Lamoignon
- 138. Lamoignon
- 139. Lamoignon
- 140. Lamoignon
- 141. Lamoignon
- 142. Lamoignon
- 143. Lamoignon
- 144. Lamoignon
- 145. Lamoignon
- 146. Lamoignon
- 147. Lamoignon
- 148. Lamoignon
- 149. Lamoignon
- 150. Lamoignon
- 151. Lamoignon
- 152. Lamoignon
- 153. Lamoignon
- 154. Lamoignon
- 155. Lamoignon
- 156. Lamoignon
- 157. Lamoignon
- 158. Lamoignon
- 159. Lamoignon
- 160. Lamoignon
- 161. Lamoignon
- 162. Lamoignon
- 163. Lamoignon
- 164. Lamoignon
- 165. Lamoignon
- 166. Lamoignon
- 167. Lamoignon
- 168. Lamoignon
- 169. Lamoignon
- 170. Lamoignon
- 171. Lamoignon
- 172. Lamoignon
- 173. Lamoignon
- 174. Lamoignon
- 175. Lamoignon
- 176. Lamoignon
- 177. Lamoignon
- 178. Lamoignon
- 179. Lamoignon
- 180. Lamoignon
- 181. Lamoignon
- 182. Lamoignon
- 183. Lamoignon
- 184. Lamoignon
- 185. Lamoignon
- 186. Lamoignon
- 187. Lamoignon
- 188. Lamoignon
- 189. Lamoignon
- 190. Lamoignon
- 191. Lamoignon
- 192. Lamoignon
- 193. Lamoignon
- 194. Lamoignon
- 195. Lamoignon
- 196. Lamoignon
- 197. Lamoignon
- 198. Lamoignon
- 199. Lamoignon
- 200. Lamoignon

DÉDICACE.

AUX AMES SENSIBLES.

C'est à vous, ames sensibles, à qui je dédie cet ouvrage. En effet, à qui pourrait-il mieux convenir ?

L'homme du monde, livré à ses affaires et à ses plaisirs, tourmenté par l'ambition ou le désir insatiable des richesses, est-il susceptible d'éprouver quelques sentimens tendres ? est-il capable d'arrêter un seul moment son esprit sur cette vérité, que toutes ces futilités qu'il poursuit avec tant de persévérance, que toutes ces jouissances auxquelles il se livre et dans lesquelles il semble trouver le honneur, passeront avec la rapidité de l'éclair ? Quand même il pourrait se persuader que le sort, pendant toute sa vie, ne lui sera jamais contraire, s'avisera-t-il une seule fois, dans le silence de ses méditations, de penser qu'un jour viendra où il faudra que toutes ces choses l'abandonnent ? non ; son égoïsme, son amour de lui-même, les soins qu'il prend d'éloigner de lui tout ce qui pourrait, en jetant le trouble dans son cœur, diminuer ses jouissances, lui rendront constamment étrangères de pareilles réflexions. Cet ouvrage ne peut donc avoir pour lui aucune espèce d'intérêt. C'est un monument élevé contre son insensibilité et la dureté de son cœur. En vain lui rappellerait-il les personnes qui ont contribué à son avancement, à son élévation, à sa fortune, son œil, que jamais n'hu-

mectèrent les larmes de la reconnaissance, resterait sec devant l'urne cinéraire qui lui reprocherait son ingratitude. C'est donc à vous, âmes sensibles, que je livre, que j'abandonne avec confiance ce fruit de mes laborieux travaux. C'est pour vous seules que j'y ai consacré mes veilles. J'ai pleuré avec vous, j'ai partagé votre douleur en traçant sur ces feuilles les monumens qui renferment les précieux restes des personnes qui vous furent et qui vous sont encore si chères. Entretenir votre douleur, donner un nouveau cours à vos larmes en rapprochant de vous le lieu, la tombe, le cyprès qui ombrage la dépouille mortelle d'un père, d'un époux, d'un ami, sur la perte desquels vous trouvez une sorte de consolation à prolonger vos regrets, c'est sans doute entrer dans vos vœux, c'est partager vos pieuses afflictions, c'est en diminuer les rigueurs. Puissiez-vous me tenir compte de mes efforts ! Si je n'ai pas entièrement rempli vos espérances, j'en ai eu le désir : cela me suffit pour me croire assuré du succès de mon ouvrage. Il est impossible d'être sensible et de ne pas être reconnaissant.

PRÉFACE.

DANS les dessins que j'ai faits au trait des tombeaux qui se trouvent érigés depuis plusieurs années dans les quatre cimetières de Paris, je me suis appliqué à choisir particulièrement les plus marquans, soit par leur exécution, soit par les personnages qu'ils renferment ou par le style de leurs épitaphes ; j'ai cru devoir ajouter à ces dessins quelques descriptions du site, l'itinéraire, pour arriver plus directement au monument décrit. Toutes les fois que j'ai pu me procurer des renseignemens sur les personnes, j'ai donné quelques notices sur leur vie, et je les ai accompagnées de quelques réflexions religieuses ou morales. J'ai inséré les pièces de vers qui m'ont été remises, et j'y insérerai toutes celles qui pourront m'être envoyées par la suite, lorsqu'elle seront jugées convenables d'y être placées. Je n'examinerai pas si les corps des personnes pour lesquelles ces vers auraient été composés, reposent dans des monumens particuliers et remarquables par leur exécution ; les corps de celles qui reposent dans les sépultures communes sont également respectables à mes yeux. Si la chimère de l'égalité a été parmi nous un problème irrésoluble jusqu'à ce jour, là, dans la nuit du tombeau, le problème est résolu : l'égalité est parfaite.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

CET ouvrage était désiré par un grand nombre de familles. C'est pour répondre à leur vœu que je l'ai entrepris, malgré les difficultés qu'il présentait. J'espère qu'elles seront satisfaites, et que cette disposition de Monumens que je leur offre servira à perpétuer, dans leur cœur, le souvenir de ceux qu'ils ont fait élever à la mémoire des personnes qui leur furent si chères (1).

(1) Les premières Livraisons de cet ouvrage ont paru dans le commencement de 1814.



DESCRIPTION
DES TOMBEAUX.

PLANCHES 1, 2, 3, 4.

CIMETIÈRE DE MONT-LOUIS.

PLANCHE 1.

TOMBEAU DE J. DELILLE.

DELILLE est décédé le 1^{er} mai 1813, à l'âge de 75 ans ; son corps a été embaumé et exposé sur un lit de parade, dans une salle du Collège de France ; une couronne de Laurier ornait son front. Ses obsèques ont eu lieu le 7 mai 1813, à onze heures du matin, dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, sa Paroisse : ses restes ont été déposés ensuite au Cimetière de Mont-Louis, dit le Père la Chaise.

A l'extrémité de l'avenue des tilleuls, à mi-coteau, est une allée formant berceau. C'est là qu'on a élevé le tombeau de J. Delille, en forme de sarcophage, en pierres de liais. On a percé une porte sur celle qui regarde l'orient. Sur la face opposée est une table saillante, en marbre blanc veiné, destinée à recevoir une inscription en lettres d'or. Deux vases lacrymatoires en ornent les côtés. L'intérieur de ce monu-

Tome I.

1

(2)

ment a dix pieds de long, huit de large, et six de hauteur. Le sol est dallé en pierre. C'est là qu'on a déposé le cercueil du traducteur des *Géorgiques*. Ce tombeau est fermé par une porte de fer bronzé, à trois panneaux à compartimens. Celui du haut, qui est à jour, a la forme d'une grille à barreaux dont deux sont en diagonale et deux en croix.

CIMETIÈRE DE MONTMARTRE.

• PLANCHE 2.

TOMBEAU DE M. MINEL.

C'est un Sarcophage en pierre de liais, d'un beau simple, érigé dans le vallon, à gauche en entrant.

Sur l'autre face du fronton, on lit :

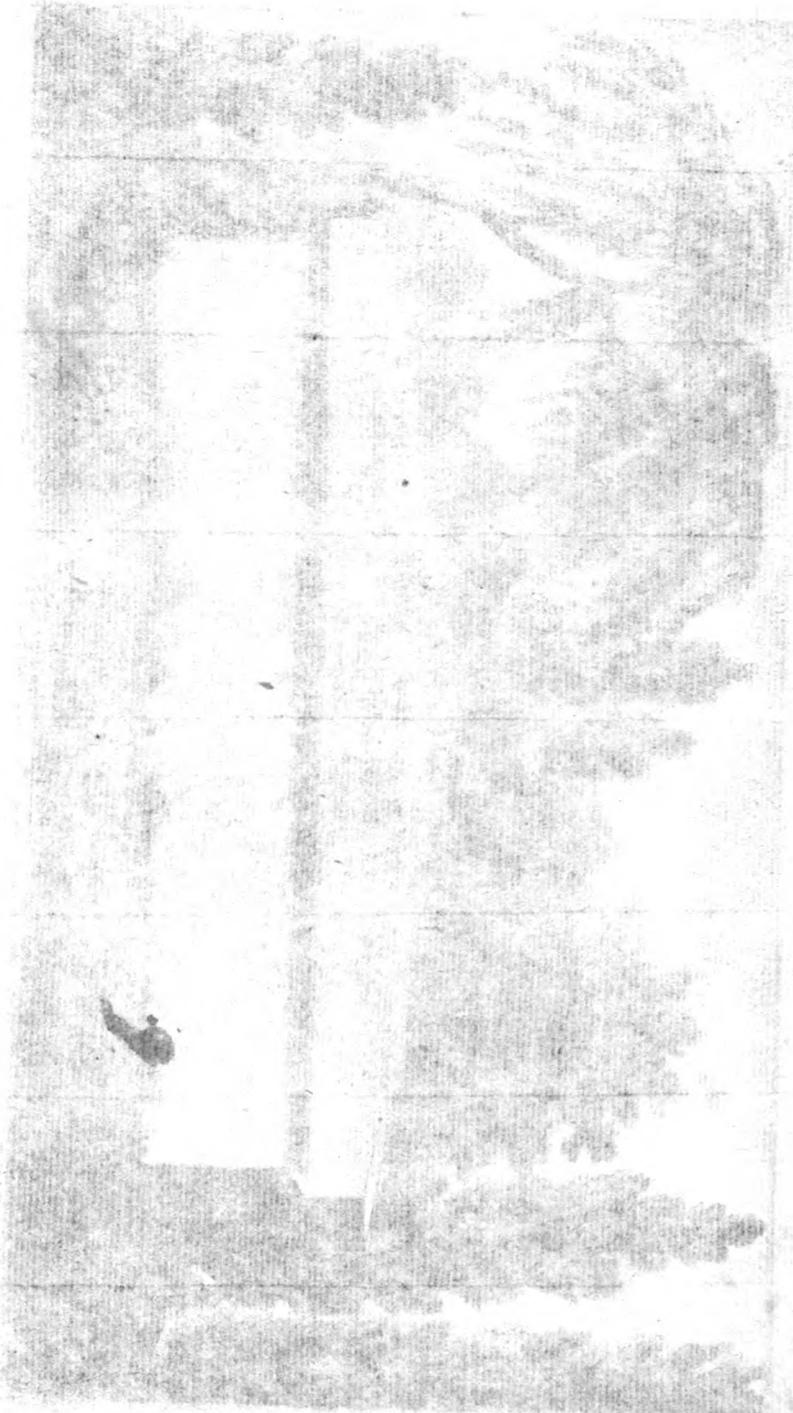
CETTE TOMBE LUI FUT ÉRIGÉE PAR SES ENFANS.

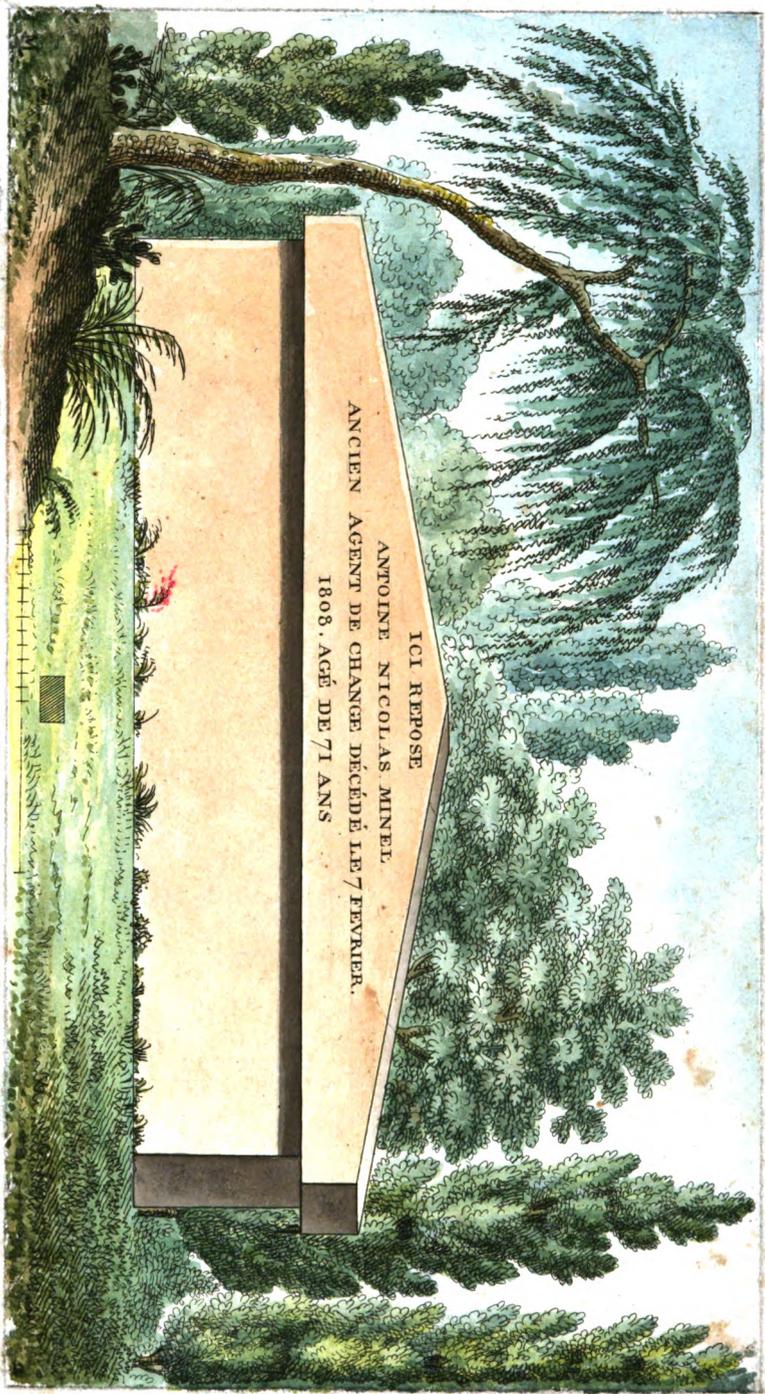
CIMETIÈRE DE VAUGIRARD.

PLANCHE 3.

TOMBEAU DE MAD. DE DURFORT.

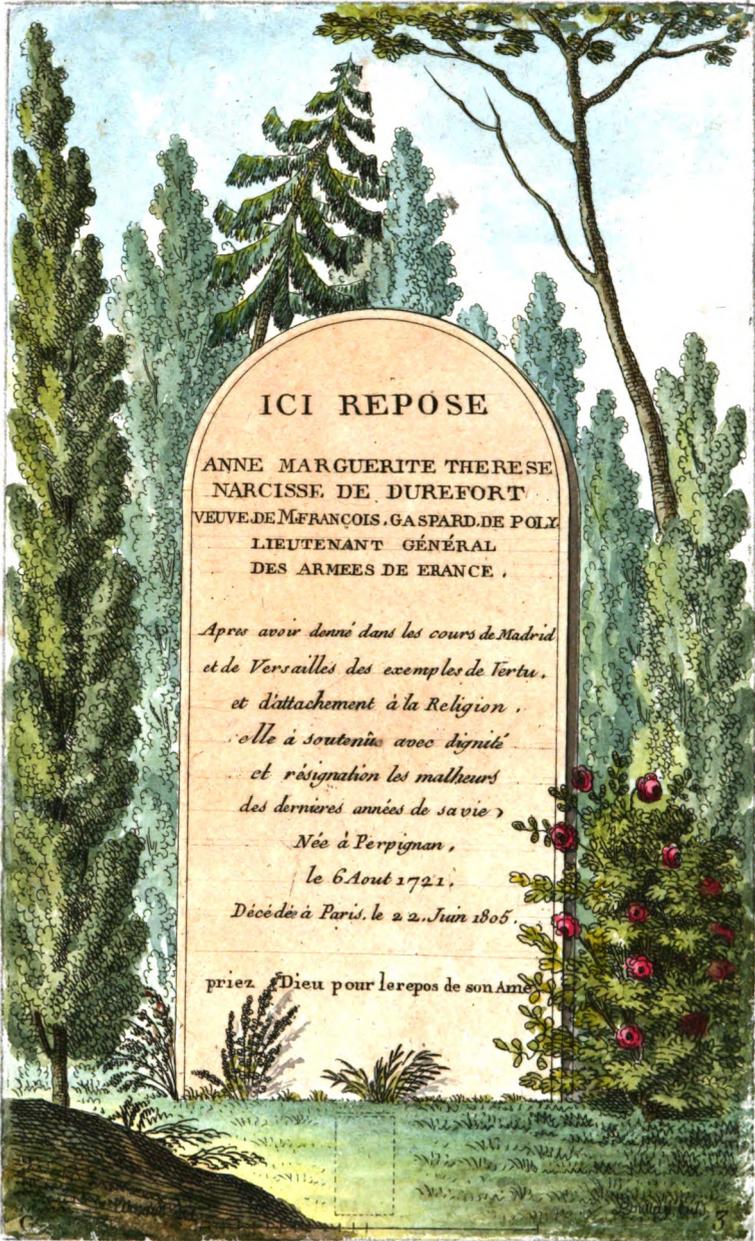
Ce modeste monument se trouve à gauche en entrant par la porte du Petit-Vaugirard. Il est construit d'une dalle de pierre de liais formant Cippe.

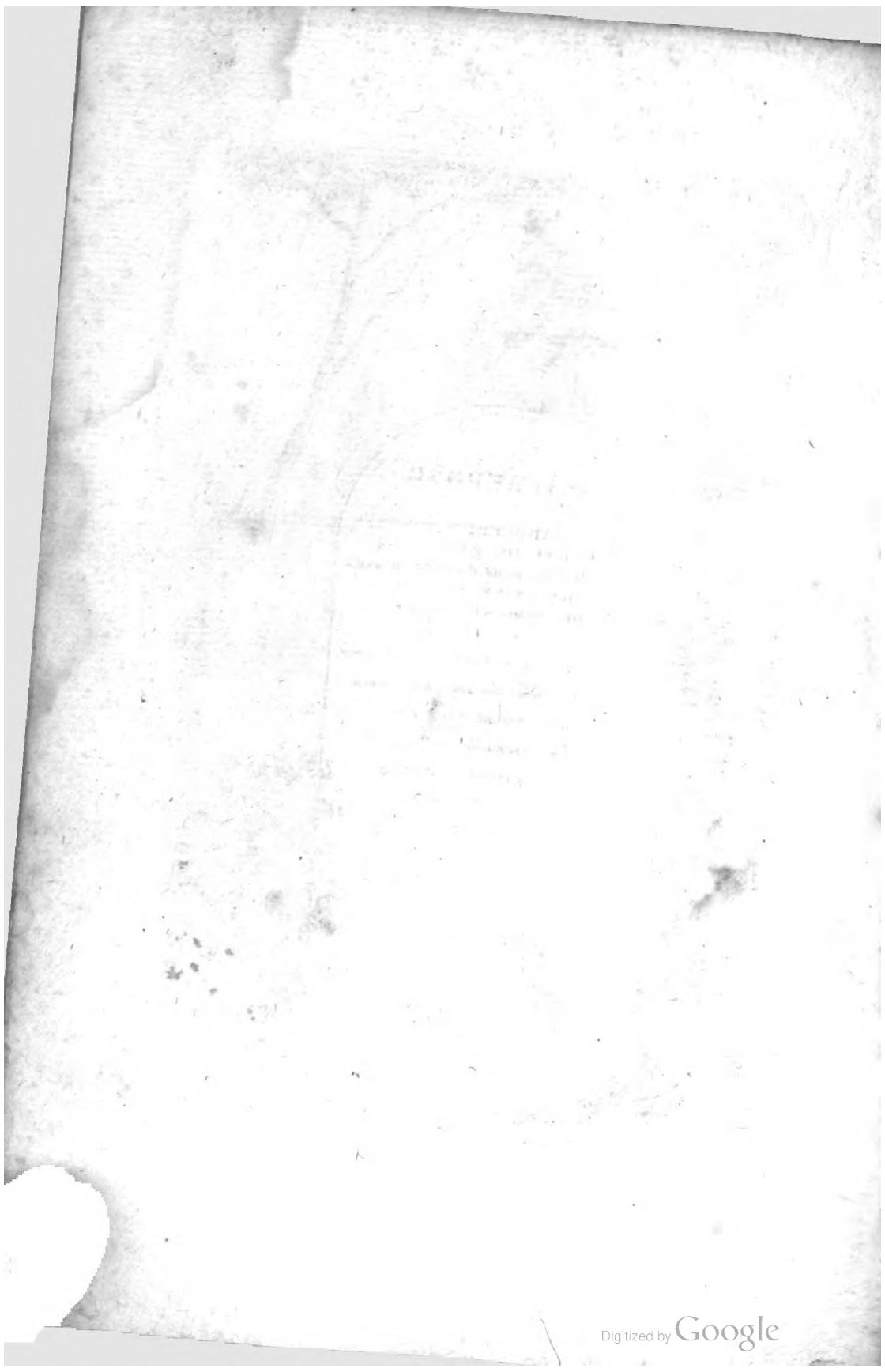


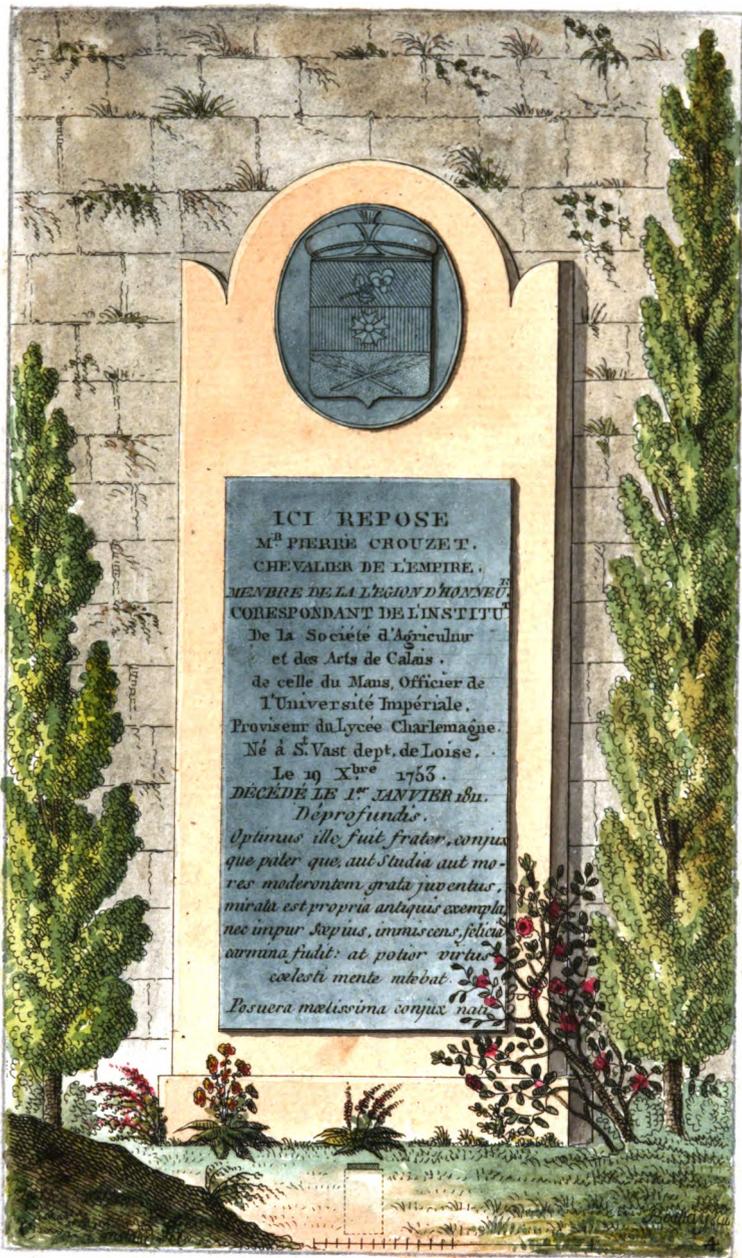


ICI REPOSE
ANTOINE NICOLAS MINET
ANCIEN AGENT DE CHANGE DÉCÉDÉ LE 7 FEVRIER.
1808. ÂGÉ DE 71 ANS

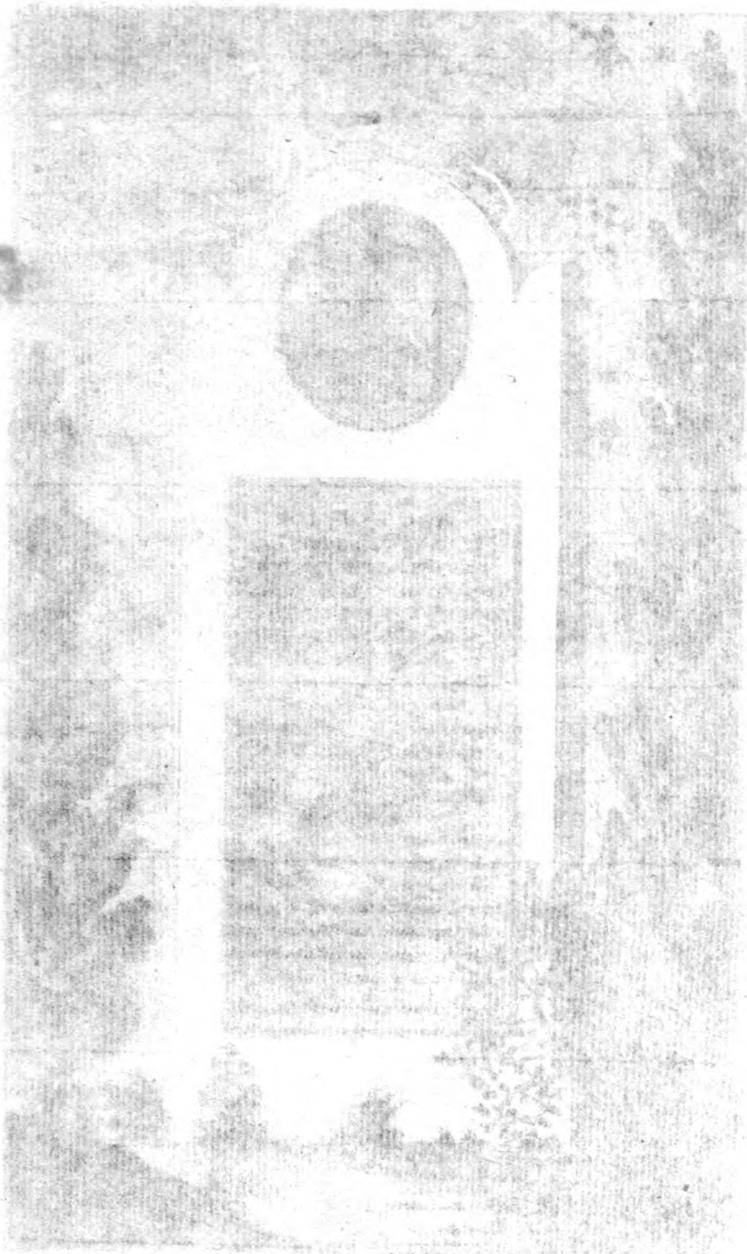
[The text in this section is extremely faint and illegible due to heavy noise and low contrast. It appears to be a multi-paragraph document.]







ICI REPOSE
M^r PIERRE CROUZET,
CHEVALIER DE L'EMPIRE,
MEMBRE DE LA LEGION D'HONNEUR,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
De la Société d'Agriculture
et des Arts de Calais,
de celle du Mans, Officier de
l'Université Impériale,
Proviseur du Lycée Charlemagne.
Né à S. Vast dept. de Loise.
Le 10 X^{bre} 1753.
DÉCÉDÉ LE 1^{er} JANVIER 1818.
De profundis.
Optimus ille fuit frater, conjux
que pater, que, aut studia aut mo-
res moderantem, grata juvenis,
mirata est propria antiquis exemplis,
nec unquam sepius, immiscens, felici
armina fudit: at potior virtutis
caelesti mente mibat.
Posuera melioris conjux nati



CIMETIERE SAINTE-CATHERINE.

PLANCHE 4.

TOMBEAU DE M. LE BARON CROUZET.

Ce monument est adossé au mur de face de la rue, à gauche, en entrant. Il est en pierre. La table d'inscription est saillante, et en marbre noir. L'épithaphe est en lettres d'or. Au-dessus est un médaillon qui contient les armoiries, sculptées en marbre noir.

TRADUCTION de l'inscription latine du monument de
M. le Baron de Crouzet.

Il fut excellent frère, excellent époux, excellent père. La jeunesse, dont il dirigea les études et la conduite, eut pour lui une admiration égale à sa reconnaissance. Rival des anciens, il les égala quelquefois dans d'heureux vers qu'il se plaisait à composer dans ses momens de loisir. C'était son moindre mérite, et la vertu brillait avec éclat dans son ame céleste.

SON ÉPOUSE ET SES ENFANS INCONSOLABLES
LUI ONT ÉRIGÉ CE MONUMENT.

 VERS SUR LA MORT DE J. DELILLE.

Le printemps, de retour sur la terre embellie,
 Renouvelle par-tout les sources de la vie ;
 Mais, quoi ! lorsqu'il s'éveille annonçant ses bienfaits,
 Le poète des chants sommeille pour jamais !...
 Apollon, attendri par les vœux de la France,
 Court de son docte fils implorer la puissance ;
 Ce fils protégera l'inimitable auteur
 Des trois régnes d'Opis interprète enchanteur.
 Veille, ô dieu d'Épidaure, au salut d'un grand homme
 Que les Muses devaient au grand siècle de Rome !...
 Venez, venez, beaux jours !... O desirs superflus !
 Au souffle du printemps il ne renaitra plus.
 Plaçons à ses côtés, sous la pierre funèbre,
 Son luth harmonieux ; et ce tombeau célèbre,
 Tous les ans, au retour de la belle saison,
 Rendra des sons plus doux que l'airain de Memnon.
 Accourez tous, ô vous que son génie inspire !
 A ces magiques sons accordez votre lyre ;
 Pour lui laissez couler et vos vers et vos pleurs...
 Il chanta les jardins ; couronnez de leurs fleurs
 Le dernier monument du sensible Delille.
 Du haut du Pinde alors vous sourira Virgile,
 Pour prix du souvenir et des tributs touchans
 Dont vous aurez payé le poète des champs.
 Pour couvrir son tombeau d'une ombre poétique,
 Élevez sur sa cendre un arbre allégorique ;
 Du laurier de Virgile entez un rejeton
 Sur un rameau sacré du mûrier de Milton.
 Toutefois suspendons cet hymne de tristesse :
 Il touche au terme heureux d'une longue vieillesse.
 « Dis-moi, gémirais-tu de ton cruel destin ?
 » Le bel astre du jour n'a-t-il pas son déclin ?

(5)

- » Cesse, ô grand voyageur ! de regretter la terre.
- » De ton brillant génie admirateur sincère,
- » Le Pinde, répétant ton refrain solennel,
- » Te dit : « Consolez-vous, vous êtes immortel (1) ».

H. DE VALOIS.

APOLLON ET LA MUSE.

DE ta lyre d'où vient que les cordes plaintives
Ne rendent plus que des sons douloureux ?
Du Permesse étonné n'attriste point les rives,
Et redis des chants amoureux.
— J'étais la Muse de Delille ;
Sa perte a réveillé mes anciennes douleurs :
En lui payant le tribut de mes pleurs,
Je crois pleurer encore et Milton et Virgile.

EDMOND DE G***.

DISCOURS

*Prononcé aux Obsèques de M. DELILLE ; par M. Delambre ,
Professeur d'Astronomie au collège de France , Secré-
taire perpétuel de l'Institut pour les Sciences Mathéma-
tiques , Trésorier de l'Université impériale.*

« Messieurs ,

» Vous avez entendu avec attendrissement l'hommage qui vient d'être rendu au poète émule de Virgile et de Milton ; au chantre *des Jardins , du Malheur , de l'Imagination* et de *la Nature*. Il appartenait à la voix éloquente qui gémissait naguère sur les « places qu'une triste absence laissait innocupées » à l'Académie française , d'exprimer ici les regrets

(1) C'est ainsi que se termine la dernière strophe du dithyrambe de M. Delille sur l'immortalité de l'ame.

de l'Institut , de la France , et de la république des lettres , qui voit aujourd'hui vaquer l'une de ces places , et la plus difficile peut-être à remplir.

» Le Collège de France , qui se glorifiait aussi de compter M. Delille parmi ses membres les plus distingués , ne peut rester muet dans cette lugubre cérémonie : il ne peut taire des services éclatans rendus à l'instruction publique ; tous ses professeurs se seraient à l'envi disputé l'honneur d'être les interprètes de la douleur générale ; ils ont bien voulu le céder à celui qui , dans son enfance , avait eu l'avantage de recevoir les premières leçons publiques du grand homme que nous avons perdu , et qui , dans une liaison non interrompue de plus de cinquante années , s'est vu successivement honoré du titre de son confrère à l'Institut , au Collège de France et à l'Université impériale.

» Toutes les nations connaissent les succès de M. Delille comme poète ; sa réputation comme professeur n'était pas moindre , mais elle était nécessairement plus circonscrite ; elle a formé pendant ses premiers titres à l'estime de ses concitoyens.

» Après des palmes dans tous les genres , obtenues aux concours de l'Université , et qui ont toujours annoncé des hommes d'un mérite éminent , le défaut absolu de fortune l'avait forcé d'accepter , dans un collège de Paris , des fonctions obscures qui ne le plaçaient pas même au dernier rang des professeurs de l'Université : celui qui devait enrichir un jour notre langue poétique fut réduit à donner à des enfans des leçons de syntaxe latine. A la destruction d'un ordre fameux , on lui offrit au collège d'Amiens une place de professeur d'humanités : il saisit cette première occasion de passer des élémens de la grammaire à ceux de la littérature. Il préparait dès-lors le chef-d'œuvre des Géorgiques ; quoique le poème latin ne fût pas l'objet particulier des leçons qu'il devait nous donner , il ne pouvait s'empêcher de nous en entretenir souvent. Il nous en développait le sens et les beau-

tés ; dans ses explications il passait en revue toutes les imitations plus ou moins éloignées qu'il avait rencontrées dans nos poètes français , dont il s'était enrichi la mémoire , la plus heureuse que j'aie jamais connue.

» Ceux qui ont entendu M. Delille , dans les séances académiques ou dans ses leçons au Collège de France , savent si jamais personne égala la grace et la chaleur entraînant avec laquelle il récitait les vers. Que ceux qui l'ont entendu plus tard se le représentent à l'âge de vingt-quatre ans , ils pourront se faire une idée de ce que je devais éprouver dans ces explications auxquelles ne suffisait pas le temps ordinaire des classes , et qu'il avait l'excessive bonté de reprendre et de me continuer en particulier. Un demi-siècle d'intervalle n'a pu effacer ces impressions délicieuses auxquelles s'est joint un vif sentiment de reconnaissance , dès que j'ai pu faire la réflexion que c'était à un enfant de 13 ans qu'il prodiguait ces trésors d'érudition , d'enthousiasme et de talent poétique.

» Quand il me fut donné de venir à Paris et d'y entendre des professeurs justement célèbres , j'y cherchai vainement , je l'avoue , cette alliance si rare d'un grand talent avec la science et le goût. Elle ne s'y montra , du moins à ce degré , qu'au temps où M. Delille fut ramené sur un théâtre plus digne de lui. L'Université venait d'obtenir la fondation d'un corps d'agrégés destinés à remplacer les professeurs absens ou malades. Les titres que réunissait M. Delille le dispensaient de toutes les épreuves ; il n'eut qu'à se montrer pour être admis , et presque aussitôt il fut nommé à la chaire d'humanités du collège de la Marche.

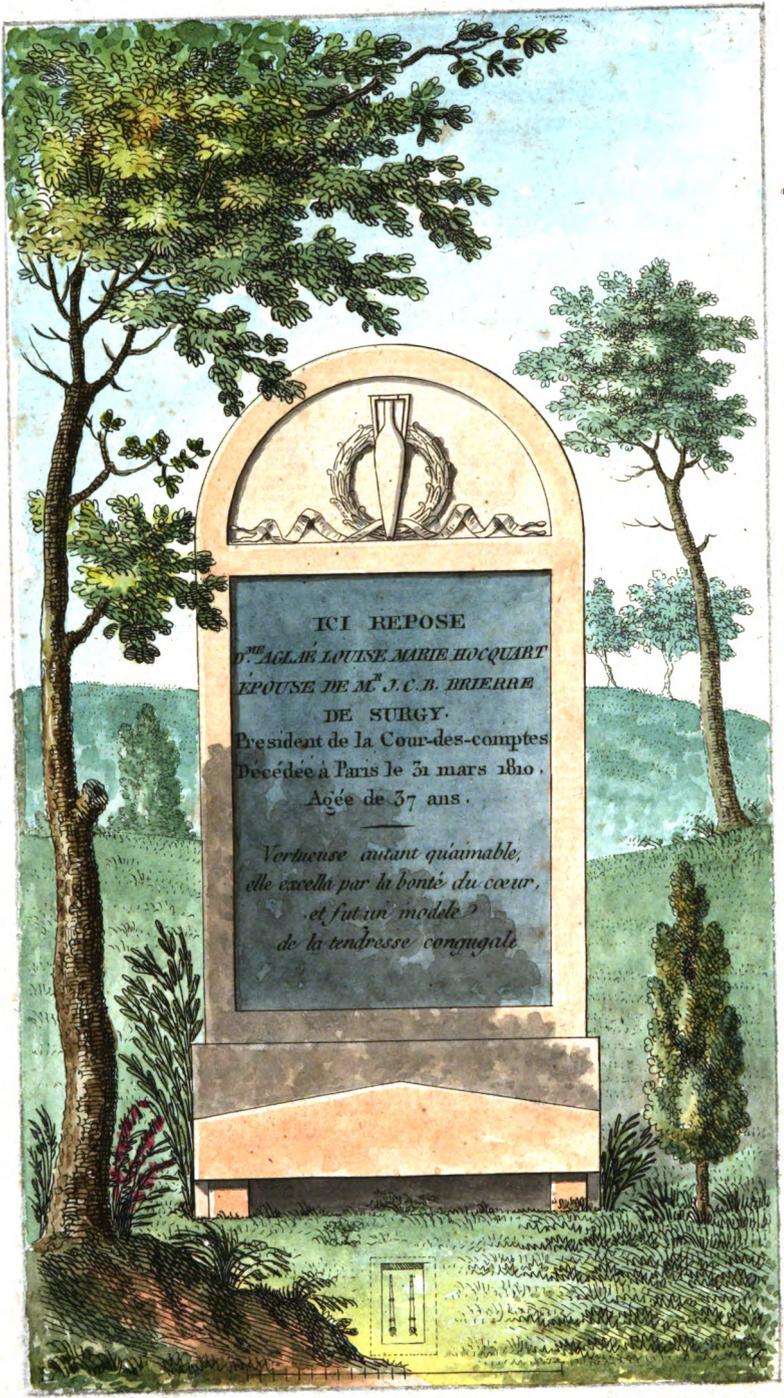
» C'est là qu'il publia ses Géorgiques ; c'est là que plus d'une fois je l'ai vu , fatigué des succès qu'il commençait à obtenir dans les sociétés les plus brillantes , former le projet de renoncer au monde pour cultiver dans la retraite son talent poétique , et se laissant entraîner sans cesse à cette aimable facilité de caractère qui le rendait incapable de résister aux sollicitations et aux douces violences de ses nombreux amis.

» Le succès de ses *Géorgiques*, de cette traduction qu'on s'accordait à regarder comme impossible à la poésie française, devait lui ouvrir les portes de l'Académie. On lui opposait le préjugé qui prononçait l'incompatibilité entre le fauteuil académique et la chaire de professeur. Il triompha de cet obstacle, mais il ne tarda pas à sentir la difficulté de concilier tant de devoirs ; il desira plus de loisir, il en trouva au collège de France, dont un académicien, membre estimé de l'Université, M. Le Beau, lui facilita l'entrée. Il y devait professer d'éloquence, mais il était né pour la poésie ; un échange heureux avec un de ses confrères mit tous les littérateurs de Paris à portée de profiter de ces explications poétiques, qui sortent du cercle plus étroit où doit se renfermer un professeur ordinaire, et dont peut-être il n'avait encore été donné qu'à moi seul de jouir pleinement.

» Le Collège de France a long-temps retenti des applaudissement que sa verve arrachait à de nombreux auditeurs. Le feu, l'action qu'il mettait dans ses conférences ébranlaient sa faible constitution ; il sentit le besoin de quelque repos et celui de revoir les objets les plus habituels de ses chants ; ses amis secondaient ou faisaient naître en lui ce désir ; il fut donc forcé plus d'une fois d'interrompre ces leçons, qui attiraient une si grande affluence ; il était alors remplacé par l'estimable traducteur de Perse, son ami dès long-temps, et depuis son collègue à l'Institut (M. Sélis).

» Une absence plus longue fut occasionnée par nos troubles ; quelques esprits sévères lui en firent un sujet de reproche. Sans doute il était permis de regretter qu'il ne fût pas resté à son poste ; mais en quelque lieu qu'il habitât ou bien qu'il allât chercher de nouvelles inspirations, n'était-il pas toujours le poète de la France ? en devons-nous moins jouir du fruit de ses veilles ? Eh ! que reprocher à l'ami de la paix, qui de ses courses utiles nous rapportait les *Géorgiques françaises*, l'*Enéide* et le *Paradis Perdu*, l'*Imagination* et les *Trois Règnes* ?

(La suite à la Livraison prochaine.)



ICI REPOSE
D^{NE} AGLÈS LOUISE MARIE HOCQUART
EPOUSE DE M^{SR} J. C. B. BRIERRE
DE SURGY.
Président de la Cour-des-comptes
Décédée à Paris le 5^e mars 1810.
Âgée de 37 ans.

*Virtueuse autant qu'aimable,
elle excella par la bonté du cœur,
et fut un modèle
de la tendresse conjugale*

DESCRIPTION
DES TOMBEAUX.

PLANCHES 5, 6, 7, 8.

CIMETIÈRE DE MONT-LOUIS.

PLANCHE 5.

TOMBEAU DE M^{AD}. HOQUART.

Ce Tombeau se voit à droite en entrant, près du bord de la route qui conduit à l'Étoile. Il est construit d'une pierre horizontale de six pieds de long sur trois de large, porté sur quatre dés, lesquels sont de même en pierre. Il résulte de cette construction que le dessous se trouve à jour, et que le dessus est taillé en deux pentes ou revers dans sa longueur, sur lesquelles sont gravées deux torches funèbres. Une autre pierre posée sur un socle, et élevée perpendiculairement, formant Cippe, reçoit une table renfoncée en marbre noir, sur laquelle est placée une inscription en lettres d'or. Au-dessus de la traverse, est un bas-relief représentant un vase lacrymatoire enlacé d'une couronne de roseaux noués par deux rubans.

Tome I.

2

CIMETIÈRE DE MONTMARTRE.

PLANCHE 6.

TOMBEAU DE M. NARDOT.

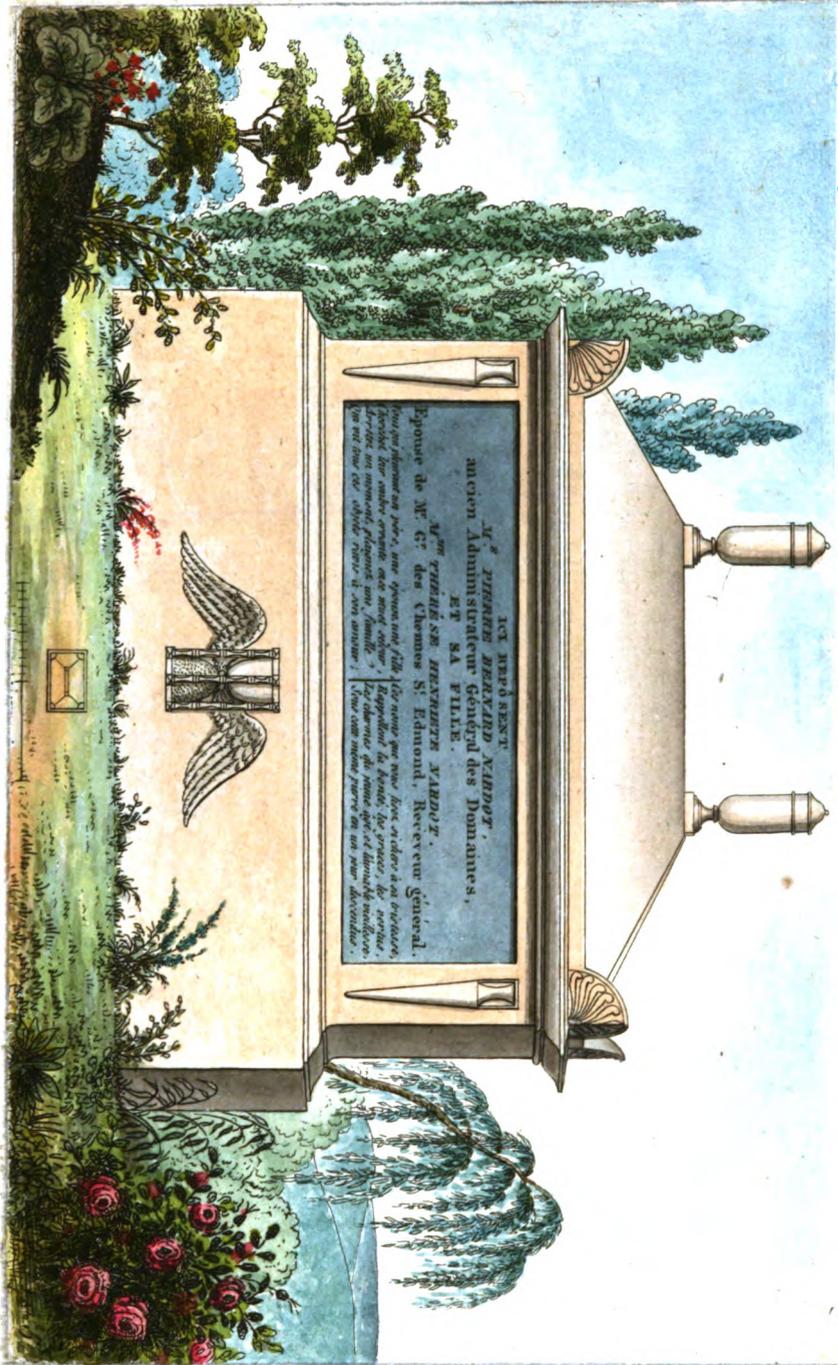
Ce Tombeau , situé à gauche en entrant , sur le bord du chemin , forme un Sarcophage construit en pierre de liais. L'inscription est gravée en lettres d'or , sur une table de marbre noir , renfoncée.

Particularités sur la mort et l'inhumation de madame DESCHENNES DE SAINT-EDMOND , et de M. NARDOT , son père.

Madame Thérèse-Henriette Nardot , épouse de M. Deschennes de Saint-Edmond , possédait au dernier degré toutes les qualités qui , parmi nous , rendent recommandables les personnes de son sexe. Elle fut tout-à-la-fois et la meilleure des filles et la plus estimable des épouses. Si sa piété filiale pouvait être citée comme un modèle , son père , M. Nardot , avait pour sa fille une tendresse à laquelle rien ne pouvait être comparé. La mort de ce vieillard respectable a prouvé quel était le degré d'attachement qu'il avait pour elle.

Madame Deschennes , par suite d'une couche , fut affligée pendant huit ans d'une maladie de langueur. Son père , pendant toute la durée de cette maladie , agité continuellement par des inquiétudes toujours renaissantes , et partageant par suite de l'extrême tendresse qu'il avait pour elle , toutes les souffrances de sa fille , répondait à chaque instant du jour à tous ceux qui lui demandaient des nouvelles de son état : « Hélas ! elle souffre continuellement ; si j'ai le malheur de

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]



» la perdre, je sens que je ne pourrai lui survivre. Si Dieu m'accordait cette faveur, mon plus grand desir serait d'être inhumé auprès d'elle ».

Un jour, en sortant de table, il demande à une personne qui venait de quitter la malade, dans quel état pour le moment elle se trouvait : on lui répondit très-inconsidérément qu'elle venait de mourir ; M. Nardot, frappé comme d'un coup de foudre, tombe aussitôt sans connaissance ; en vain lui prodigue-t-on tous les secours pour le rappeler à la vie, il expire, après être demeuré dans cet état pendant quatre heures.

La famille, pleine de respect pour la volonté de ce vieillard si profondément seusable, a regardé comme un devoir sacré l'obligation d'accomplir le vœu qu'il avait si souvent exprimé. La même pompe funèbre servit au père et à la fille. Tous deux furent présentés au même instant à Saint-Roch, leur paroisse ; les mêmes cérémonies religieuses leur furent communes, ensuite, transportés au Cimetière de Montmartre, on les enterra provisoirement dans une même fosse, où ils demeurèrent jusqu'au moment où M. Deschennes de Saint-Edmond les fit exhumer pour les placer ensemble dans le Tombeau qu'il leur fit élever, et dont nous donnons ici la gravure. Ce tombeau est une espèce de caveau sans voussure, solidement muré des quatre faces, rempli d'un sable fin jusqu'à fleur de terre, et recouvert d'un Sarcophage d'une belle proportion.

Nota. Madame Deschennes et M. Nardot sont décédés le 28 février 1812. Madame Deschennes, âgée d'environ 30 ans ; et M. Nardot, âgé de 83 ans.



CIMETIÈRE DE VAUGIRARD.

PLANCHE 7.

TOMBEAU DE MAD. D'HÉRICY.

Ce Tombeau forme un Sarcophage construit en pierre de liais, et adossé au mur de clôture, vis-à-vis la petite porte. Ses trois faces sont ornées de Sculptures; à droite, sont gravées les deux lettres initiales L. H. enlacées, et au-dessous, deux tiges de roseau, en sautoir; à gauche, sont aussi gravées et enlacées les deux lettres initiales A. F., ainsi que deux tiges de roseau en sautoir.

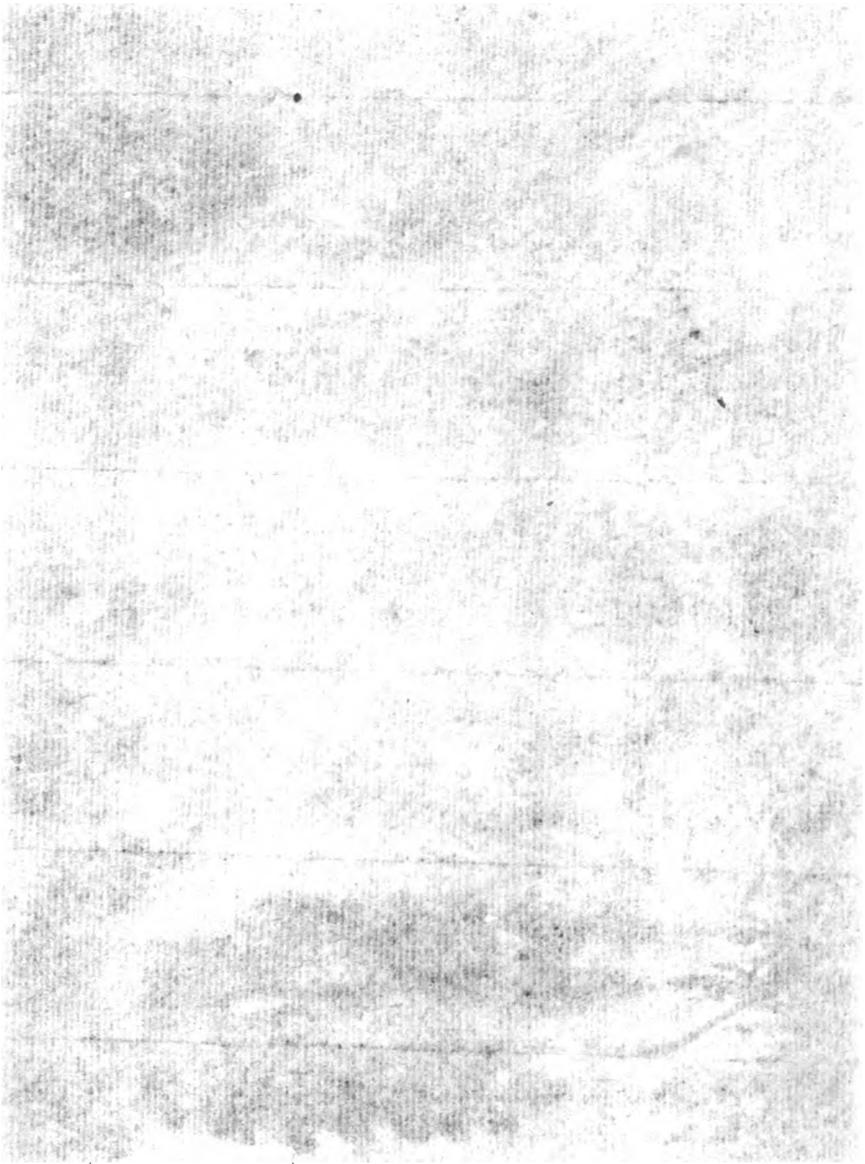


CIMETIÈRE SAINTE-CATHERINE.

PLANCHE 8.

TOMBEAU DE MAD. ALLARD.

Ce Monument est situé dans l'angle du côté gauche, en entrant. La Tombe a été creusée au pied du mur de la maison même que cette dame habitait. M. ALLARD, son époux, a fait planter auprès un berceau de verdure, de six pieds carré, pour y méditer, lui et ses enfans. Au fond de ce berceau, l'Épitaphe de la défunte est gravée sur une table perpendiculaire de six pieds et demi de haut, sur deux de large; elle donne en peu de mots l'idée des agrémens corporels dont elle était douée, de la bonté de son cœur et de l'amabilité de son esprit.





ICI REPOSE

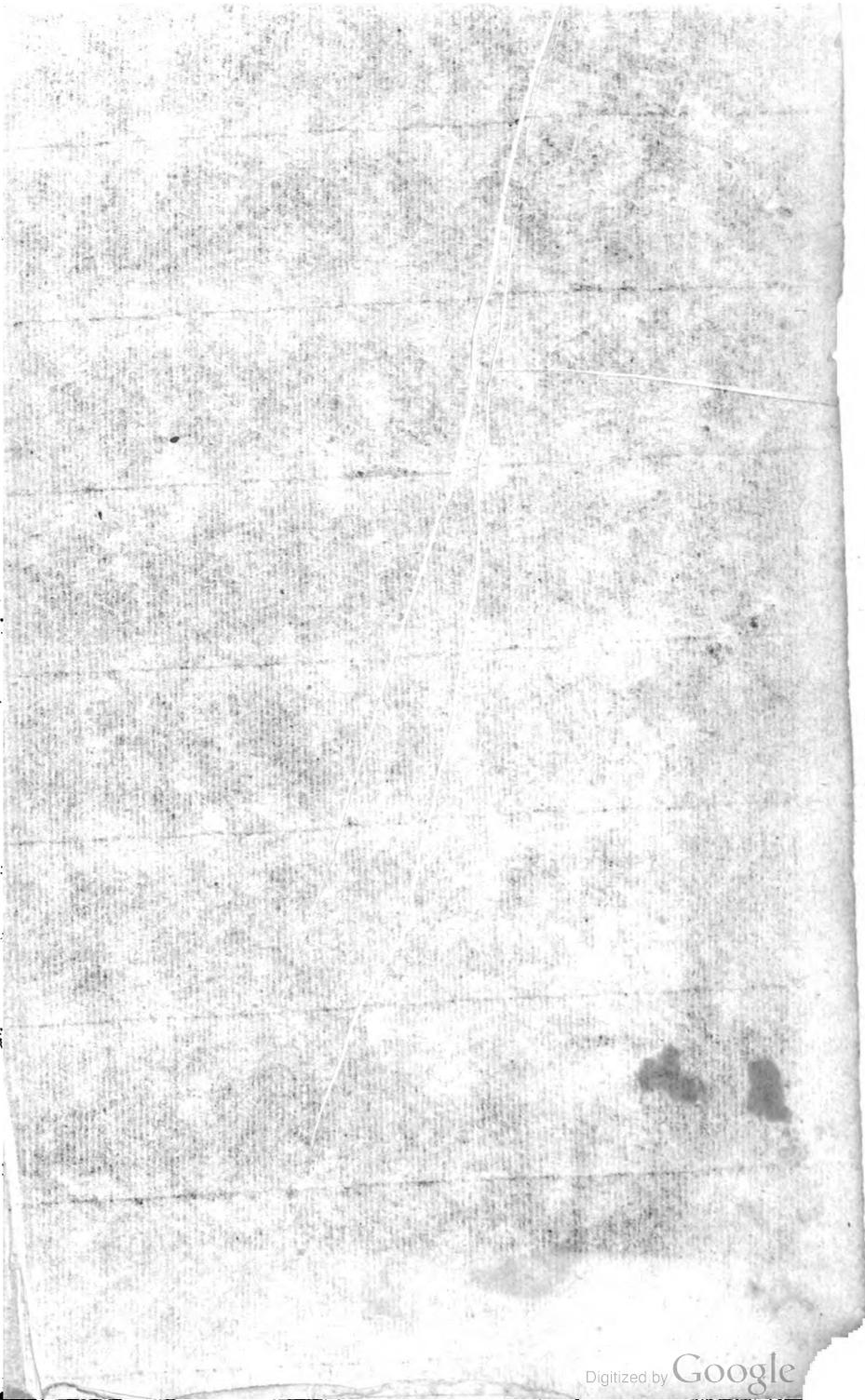
MARIE FRANÇOISE ALEXANDRINE D'HARIVY,

ÉPOUSE DE BAPTISTE PHILIPPE FELIX PETIT DE LA MANCHE,

ANCIEN OFFICIER AUX GARDIES,

Morte à Paris le 7^{me} 18^{me} dans la 27^{me} année de son âge.

*Elle a été enlevée par un sort cruel, au moment où le
vœux de son père venait de combler dans ses vœux :
son cœur s'enfle et compatissant, au franchise au bout,
ou d'adieu et se perd dans ses longues souffrances.
Lui, accablé à jamais les vifs regrets d'un époux et d'
d'une mère inconsolable, de sa famille dévouée et de
des vœux qui ont servi ses vœux qu'elle*





HOMMAGE A LA VERTU

Mieux vaut mourir que mériter ?

ICI

*sous l'auguste et inviolable protection
de Dieu qu'elle adorait,
aupied de la Maison qu'elle habitait,
et qu'elle rendit
L'asyle du malheur et de la Vertu ,*

REPOSE

JEANNE-CHARLOTTE LELIEVRE,
*Epouse chérie de M. Pierre Allard,
Bourgeois de Paris.*

Epouse incomparable, Excellente Mère

Elle réunissait

*Les talens et les vertus de son sexe
Dont elle était l'ornement*

Son Epoux inconsolable ,

*Ses tristes Enfants, son Frère sa tendre Sœur,
Tous ses parens, ses amis,*

*Les pauvres, les pauvres, dont elle était la Mère,
La pleurent et la pleureront toujours.*

*Victime de son extrême sensibilité,
Elle a terminé sa trop courte carrière.*

À l'âge de Trente-sept Ans ,

Le 4 MAI. 1809.

*Dix Mille personnes
Ont spontanément assisté à ses Funérailles,
Et en l'honorant de leurs regrets sincères
Ont rendu à sa Vertu
Un hommage égal à celui qui est réservé
À l'opulence ,*

*Suite au Discours prononcé aux Obsèques de M. DELILLE ;
par M. Delambre , etc. (Voyez le 1^{er} morceau , page 5.)*

» Quelle reconnaissance n'était-il pas en droit d'attendre pour tant de productions précieuses ! Cette reconnaissance ne fut pas universelle ; l'esprit de parti fit entendre une voix étouffée bientôt par les applaudissemens publics : à en croire ses détracteurs , il ne revenait que pour fréquenter les palais des grands et reprendre les chaînes dorées qu'il regrettait. Il leur avait répondu d'avance en choisissant pour sa demeure le quartier le plus solitaire de Paris ; il revint depuis occuper l'asile modeste que lui pouvait offrir le Collège de France ; là , il ne vivait que pour l'amitié et la poésie. Quatre attaques successives de la maladie qui vient de l'enlever lui avaient ôté les moyens de se livrer aux fonctions de l'enseignement. Il retrouva quelques forces pour installer l'élégant et fidèle traducteur des *Bucoliques* , qu'il avait demandé pour suppléant.

» On n'oubliera jamais cette séance mémorable où , entouré de sa famille , aux acclamations de ses confrères , et d'une jeunesse attendrie , il exprimait , en vers si touchans et si beaux , les plus doux sentimens de son cœur et ses volontés suprêmes. Hélas ! c'était la dernière fois que sa voix devait se faire entendre sous ces voûtes. C'est par ce triomphe du talent uni à la plus douce sensibilité que s'est vu terminée la carrière la plus brillante que jamais professeur ait parcourue. J'avais reçu sa première leçon , j'ai joui de la dernière : il m'honora d'une amitié constante. Puisse cette réunion heureuse de circonstances donner quelqu'intérêt à ce faible hommage que j'appose sur la tombe de l'homme aimable et du grand poète que nous regrettons » !

M. Arnault a succédé à M. Delambre , et s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs ,

» L'Université doit aussi un tribut d'éloges et de regrets à l'homme immortel dont nous accompagnons ici les restes. M. Delille rivalisait de droit avec nos plus anciens professeurs par la durée de ses services , et dans leur éclat n'était rivalisé par personne. Les moyens qui faisaient sa gloire dans l'Institut doubleraient de valeur dans l'Université , où il fournissait à-la-fois des leçons et des exemples , et à laquelle il appartient presque en naissant ; dans l'Université qu'il étouffa pendant plus de soixante-ans , soit comme élève , soit comme maître , et qui , par cela même qu'elle fait une perte plus grande que tout autre corps littéraire , doit trouver plus difficilement les termes propres à faire connaître toute l'étendue de sa douleur.

» Mais que me reste - t - il à dire , à moi qui me fais ici l'organe de ce corps illustre ? que me reste - t - il à dire pour peindre ce que nous éprouvons sur les bords de cette tombe qui n'engloutit pas tout ?

» Les orateurs que vous venez d'entendre n'ont - ils pas développé ce que nous pensons ? et ce que nous sentons n'est - il pas encore plus éloquemment exprimé par ces sanglots qui couvrent ma voix , par ces larmes qui se confondent aux miennes » ?

M. Le Dieu , étudiant en droit , l'un des élèves de M. Delille , s'est alors présenté et a obtenu la permission de prononcer le discours suivant :

» Souffrez que la jeunesse s'approche aussi de la tombe d'un grand homme , et qu'elle y vienne épancher sa douleur. Permettez - lui d'y déposer , après vous , l'hommage de sa reconnaissance et de ses regrets. C'est sur-tout à l'âge du sentiment à louer et à pleurer le poète du sentiment.

» Cette qualification , qui la mérita mieux que M. Delille ? Relisez ses chefs-d'œuvre et ses nombreux ouvrages ; dans chacune de leurs pages , vous retrouverez ses titres humides encore des larmes qu'ils ont arrachées à vos yeux. Là , tou-

jours c'est son ame qui parle ; toujours c'est au cœur qu'elle s'adresse ; c'est de la vertu , c'est de la nature qu'elle l'entretient , et vers le bien qu'elle le dirige.

» Mais la sensibilité , caractère principal du poète illustre que nous regrettons , n'était pas seulement l'artifice et le charme de ses écrits Elle se manifestait sur-tout dans sa conduite ; dans ses affections , et il l'aimait dans les autres. Ce grand homme chérissait les jeunes gens , et il se glorifiait de leur amitié. Lui demandait-on pourquoi ? « C'est qu'à leur âge , disait-il , elle est un sentiment ». Aurait-il reconnu , et serait-il vrai , que plus tard elle n'est souvent qu'un calcul ?

» Pour nous , fiers d'une préférence si honorable , nous y avons répondu. Toujours nous avons payé du plus tendre retour l'attachement de l'interprète de Virgile et de Milton. Nous nous disposions à lui donner une nouvelle preuve d'amour ; déjà sa couronne tressée de nos mains était prête à ceindre son front ; déjà l'heure était arrivée , nous espérions... Hélas ! et il n'y avait plus d'espoir ! nous nous étions réunis pour sa fête ; et nous avons suivi sa pompe funèbre ! Homme immortel ! la fatalité qui vient d'éteindre ton génie n'a point éteint dans nos cœurs l'amour que tes talens et tes vertus y ont allumé. Du séjour de la gloire , daigne abaisser tes regards sur ces lieux : vois-nous , pressés autour de tes restes , leur présenter nos dernières offrandes , et souris au vœu que nous faisons de t'aimer toujours , d'aimer toujours la vertu et la nature.

» Ah ! si la voix de ton jeune ami peut encore émouvoir ton ame , ô Delille ! ô mon maître ! ô mon père ! (ta bienveillance me permettait , me demandait ces doux noms) , entends-le déplorer une perte prématurée , ne trouver de consolation que dans l'expression de sa douleur , et , malheureux émule d'une épouse et des sœurs les plus tendres , jurer fidélité à ta mémoire , et assiduité à tes écrits et à ton monument ».

VERS

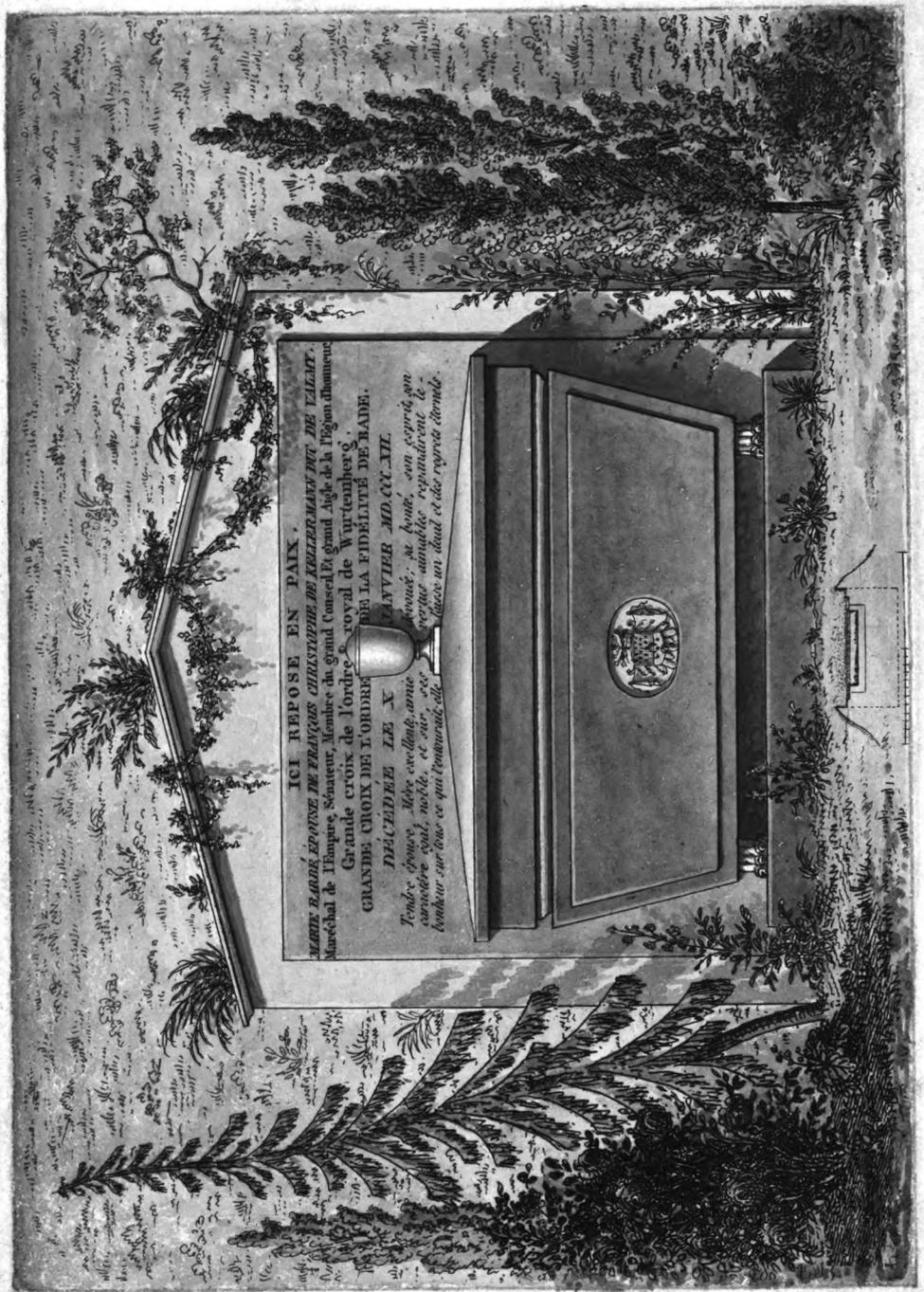
*Écrits au crayon sur une des encoignures du mur
de terrasse de Mont-Louis.*

DANS ces paisibles lieux , sous des berceaux de fleurs ,
Le chagrin , les regrets viennent verser des pleurs ;
Ils peuvent y trouver une ombre officieuse :
Le trépas à leurs yeux cache sa faux hideuse ;
Il range ses sujets dans un vaste jardin ,
Et le séjour des morts est un nouvel Éden.

Vous qui ne savez pas que le deuil a des charmes ,
Qui visitez ces lieux , mais qui venez sans larmes.....
Par de bruyans éclats n'en troublez point la paix ;
Apprenez que les morts ont aussi leurs secrets.

PEUT-ÊTRE ici pour vous la place est préparée ,
Foulez avec respect cette terre sacrée.





ICI REPOSE EN PAIX .

MARIE BARDE, ÉPOUSE DE FRANÇOIS CHRISTOPHE DE EMERIKAU DUC DE TALLARD,
Marschal de France, Sénateur, membre du grand Conseil, grand Aigle de la Région, Lieutenant
Général de l'Ordre Royal de Wirttemberg,
Grand Croix de l'Ordre de la Fidélité de Bade,
Grand Croix de l'Ordre de la Fidélité de Bade.

DECEDÉE LE 5 JANVIER MD. CC. XII.

*Tendres époux, Mère excellent, amie
courageuse, noble, et sage, ses
larmes sur tous ce qui l'honorait, elle
meurt: se brise, son esprit son
esprit aimable, respireront le
laisse en deuil et des regrets éternels.*



DESCRIPTION
DES TOMBEAUX.

PLANCHES 9, 10, 11, 12.

CIMETIÈRE DE MONT-LOUIS.

PLANCHE 9.

TOMBEAU DE MAD. LA DUCHESSE DE VALMY.

Pour arriver à ce monument , il faut prendre la route à droite en entrant et en traversant le carrefour l'étoile , et ensuite sur la droite l'allée tournante. Ce monument se trouve à gauche sur le bord de ladite allée , et se compose d'un mur de terrasse construit en pierre à cet effet , il se termine en chevron brisé espèce de fronton : il est un peu engagé dans le rempant de la colline sur la face duquel est adossé ledit monument qui se compose d'un tombeau de forme antique d'un pied d'épaisseur dans sa plus grande saillie , et de six pouces la partie qui porte sur les pieds de lion , , au-dessus est une table saillante , sur laquelle est gravée l'épitaphe en lettres d'or. Ledit tombeau et laditte table saillante et le socle sont en marbre noir , granit de Flandre ; les

Tome I.

3

(18-)

armoiries qui sont sur le retable de la face dudit tombeau sont en bronze ciselé et doré, les pieds de lion, et l'urne sont en marbre blanc statuaire.

Ce monument est entouré d'une balustrade en fer à barreaux ronds, dont le bout se termine en chardon à cinq pointes dorés.

CIMETIÈRE DE MONTMARTRE.

PLANCHE 10.

TOMBEAU DE MAD. ROSE FÉRA.

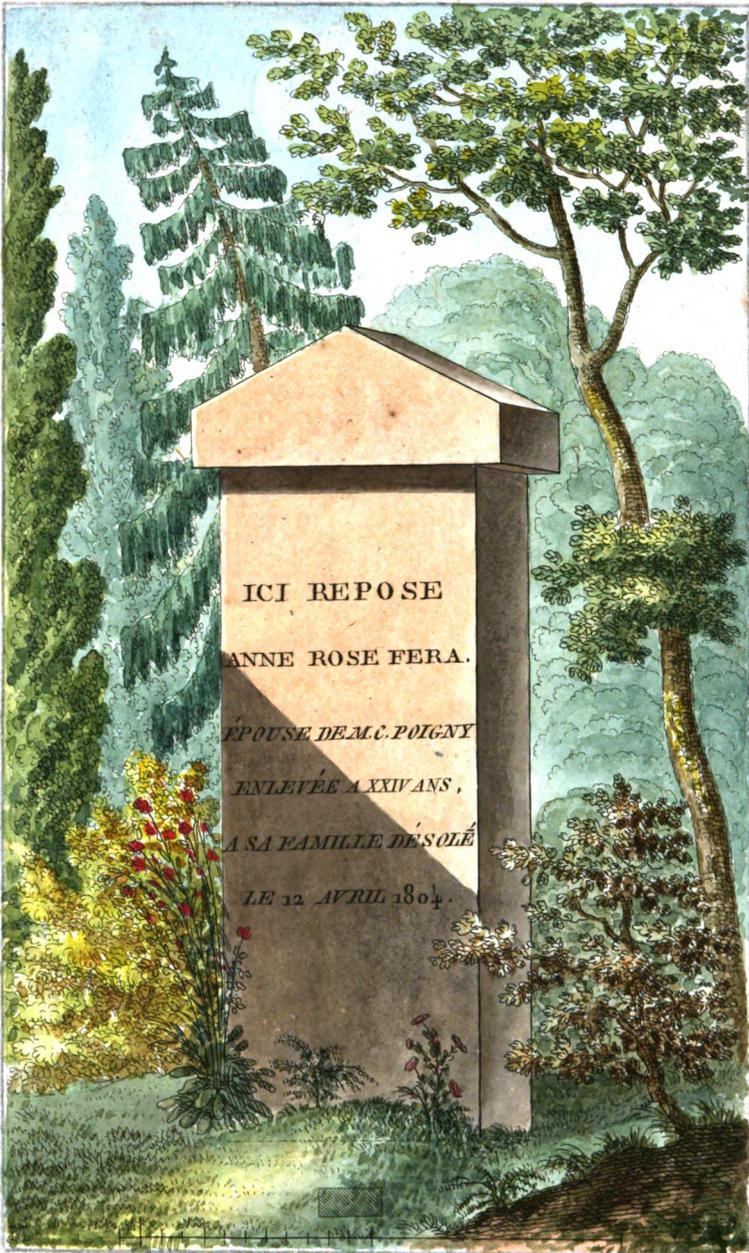
Ce petit monument est formé d'un pilastre couronné d'un fronton. Il est construit en pierre. Il se trouve dans la vallée à droite en entrant.

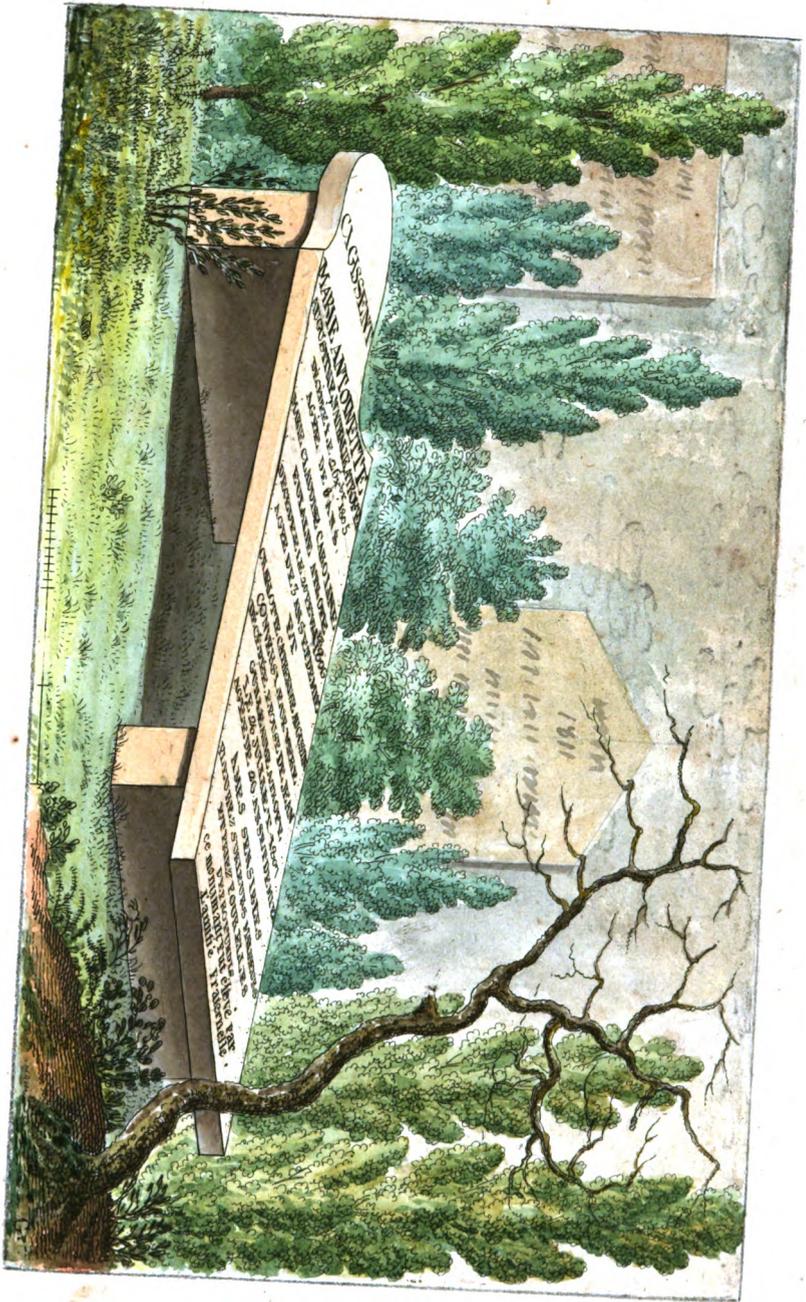
CIMETIÈRE DE VAUGIRARD.

PLANCHE 11.

TOMBEAU DE MAD. ATROF ET DE SES ENFANS.

Ce modeste monument, qui est placé à gauche près du mur de clôture en entrant par la porte du petit Vaugirard, est formé d'une tombe horizontale, c'est-à-dire, d'une pierre en pente et posée sur deux traverses de pierre. On y lit ces épitaphes.





CLARENCE
BORN APRIL 10 1841
DIED FEBRUARY 15 1911
AGED 69 YEARS 7 MONTHS 5 DAYS
WAS BORN IN THE TOWNSHIP OF
MADISON COUNTY MISSISSIPPI
AND WAS REARED IN THE
TOWNSHIP OF HUNTERDON
COUNTY MISSISSIPPI
HE WAS A MEMBER OF THE
METHODIST EPISCOPAL CHURCH
AND WAS BURIED IN THE
CEMETERY AT THE HOME OF
MRS. M. W. WILSON'S PLACE

(19)

Ci-GISSENT

MARIE ANTOINETTE AUGUSTINE

NATHALIE ATROF ,

DÉCÉDÉE LE 26 DÉCEMBRE , 1805.

AGÉE DE SIX ANS.

MARIE CLAUDINE CAROLINE

EULALIE ATROF ,

DÉCÉDÉE LE 26 FÉVRIER , 1806.

AGÉE DE TROIS ANS ET DEMIE ,

ET

CHARLOTTE CATHERINE AUGUSTINE

CONVERS , leur mère ,

DÉCÉDÉE ÉPOUSE DE JEAN

GUILLAUME ATROF ,

LE 26 JUILLET 1807 ,

AGÉE DE VINGT-SIX ANS ET DEMIE.

AMES SENSIBLES ,

PLEUREZ SUR LEURS MALHEURS ,

ET PRIEZ POUR ELLES.

DE PROFUNDIS , etc.

CE MONUMENT FUT ÉLEVÉ PAR L'AMITIÉ FRATERNELLE.

(20)

Ci-GIT.

M. M. LEROY, NÉE LE 11 OCTOBRE 1739,

DÉCÉDÉE LE 29 MAI 1812,

ÉPOUSE DE C. P. CONVERS, ARCHITECTE,

BONNE ÉPOUSE, TENDRE MÈRE,

LA PERTE DE SES ENFANS L'A RÉUNIE A EUX,

SOUTIEN DU MALHEUREUX,

ELLE JOUIT MAINTENANT

DU PRIX DE SES BONNES OEUVRES,

DANS LE SEIN DE JÉSUS-CHRIST,

REQUIESCAT IN PACE,

PLACÉ PAR LA RECONNAISSANCE,

ICI REPOSE

LE CORPS DE CLAUDE MARIE

THÉODORE MAURY.

DÉCÉDÉ LE 28 NOVEMBRE 1808,

AGÉ DE TROIS ANS QUATRE MOIS VINGT-TROIS JOURS.

APRÈS SIX MOIS DE SOUFFRANCE,

SON AME

COMME UN PARFUM

D'UNE AGRÉABLE ODEUR,

S'EST ENVOLÉE DANS LE SEIN

DE SON DIEU.

Lorsque l'on s'arrête devant ce tombeau , on a peine à retenir ses larmes , en pensant à la respectable famille qu'elle renferme et en réfléchissant sur la légitimité de la douleur qui causa la mort des deux mères estimables qui y reposent auprès de leurs Enfants.

Madame **ATROF** , née **CONVERS** , avait deux filles , (**NATHALIE** et **EULALIE**) , qui faisaient tout le bonheur de sa vie. Ces jeunes enfants donnaient les plus grandes espérances ; quoique encore dans la plus extrême jeunesse , tout semblait annoncer en elles qu'elles auraient la sensibilité , la bonté , toutes les vertus de leur mère. L'aînée , âgée de six ans , après une maladie vive , contre laquelle tous les efforts de l'art furent inutiles , succomba à ses souffrances et termina sa vie le 26 Décembre 1805. **EULALIE** , atteinte de la même maladie de sa sœur , ne lui survécut que deux mois. Elle mourut le 26 Février 1806 , âgée de trois ans et demi.

Rien ne put consoler madame **ATROF** d'une perte aussi sensible. A une douleur vive à laquelle on ne pouvait apporter aucun soulagement succéda un chagrin lent qui , plaçant dans son cœur le dégoût de la vie , ne lui permit plus de trouver le bonheur que dans l'espoir prochain qu'elle concevait d'être bientôt réunie à tout ce qu'elle aimait. Ni l'attachement qu'elle avait pour son époux , ni les égards , les soins , les prévenances toujours nouvelles que celui-ci avait pour cette femme qui lui était si chère , rien ne put ranimer en elle le desir de vivre encore. Après avoir vécu , ou plutôt languit dans cet état de consommation pendant près d'un an et demi , elle expira le 26 Juillet 1807 , âgée de 26 ans et demi , en exprimant à sa dernière heure tout le contentement qu'elle éprouvait en quittant cette vie , et en priant son époux et sa mère de réunir dans la même tombe son corps à celui de ses enfants.

Madame **CONVERS** , sa mère , âgée alors de soixante-six ans , frappée dans tout ce qu'elle avait de plus cher , accablée de

tant de pertes, malgré le courage dont elle voulut s'armer pour ne point affliger son époux, en lui donnant à connaître combien était concentré et profond le chagrin qui la dévorait, traîna son existence cinq années encore après le décès de madame sa fille. Enfin elle succomba à sa douleur, le 29 mai 1812, à l'âge de soixante-onze ans, en exprimant le même vœu que madame ATRAF, d'être placée à côté de ses enfants.

Il n'y a que des mères qui soient susceptibles d'apprécier le degré de douleurs et de souffrances, qu'éprouverent ces deux femmes estimables, pendant le peu de temps qu'elle survécurent à tout ce qu'elles aimaient.

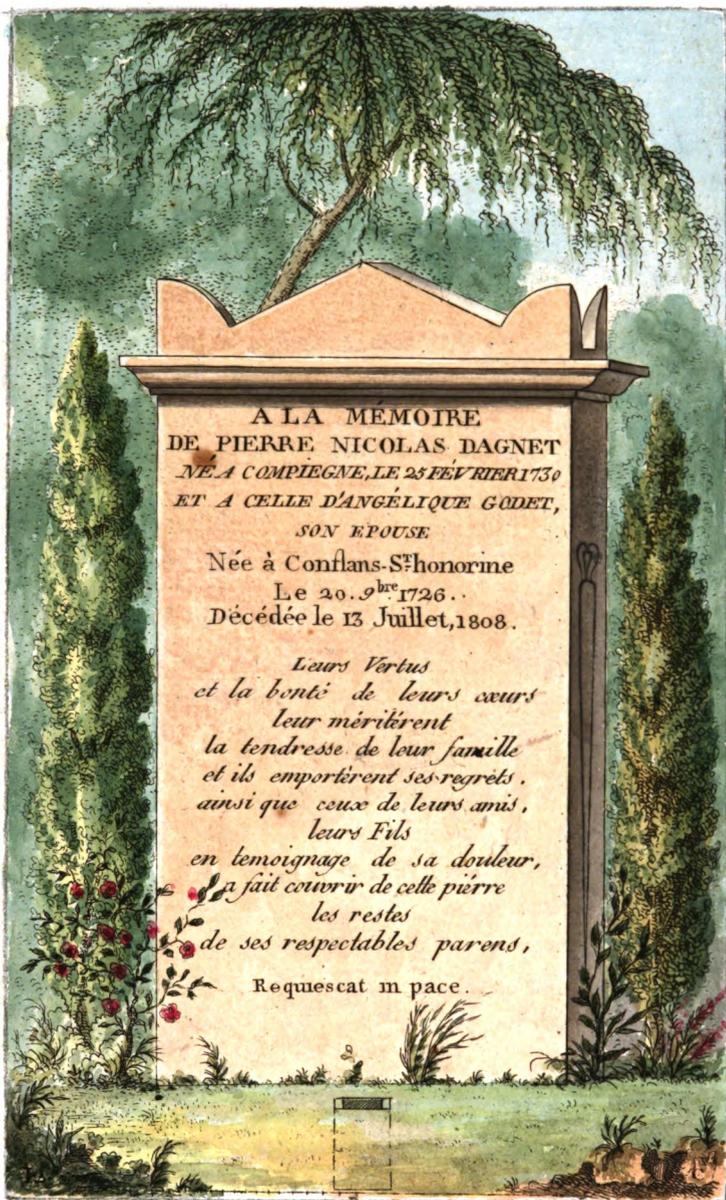
A la gauche de la tombe de madame ATRAF, est placé le tombeau de madame CONVERS, sa mère.

Il est formé d'un Cippe en marbre blanc veiné de trois pieds de haut, un pied six pouces de large, trois pouces d'épaisseur.

Ce Cippe est orné dans la partie circulaire d'une couronne de feuilles d'Olivier, au milieu de laquelle on a gravé une croix. Au-dessous est l'épithaphe.

A la droite de ce tombeau est la tombe de THÉODORE MAURY, son neveu, et petit-fils de madame CONVERS. Cette tombe est composée d'une pierre horizontale de trois pieds six pouces de long, sur deux pieds de large, posée sur deux parpins, ou traverses de pierre, en tête de cette tombe on a planté un saule pleureur.

Ces trois monumens réunis sont entourés d'un treillage formant un berceau rustique, orné de chevreuilles, de rosiers et de violettes.



A LA MEMOIRE
DE PIERRE NICOLAS DAGNET
NÉ A COMPIEGNE, LE 25 FÉVRIER 1730
ET A CELLE D'ANGÉLIQUE GODET,
SON EPOUSE

Née à Conflans-S'honorine
Le 20. 9^{bre} 1726.
Décédée le 13 Juillet, 1808.

*Leurs Vertus
et la bonté de leurs cœurs
leur méritèrent
la tendresse de leur famille
et ils emportèrent ses regrets,
ainsi que ceux de leurs amis,
leurs Fils
en témoignage de sa douleur,
a fait couvrir de cette pierre
les restes
de ses respectables parens,*

Requiescat in pace.

CIMETIERE SAINTE-CATHERINE.

PLANCHE 12.

TOMBEAU DE M. ET DE MAD. DAGNET.

Ce monument, qui est en pierre, est situé à droite en entrant, en forme de pilastre. C'est-à-dire qu'il a pour épaisseur la moitié de sa largeur.

AUX MANES

De MM. LAGRANGE, DELILLE et GRÉTRY.

Idem tergeminum patriæ docus abstulit annus :

Heu ! morti triplex ecce triumphus ades.

Circinus urantes, confractis partibus, altum

Testatur vulnus tristitiamque deve.

Mærens Calliope præstantia carmina delet

Telluremque Erato non reditura fugit.

Grangius en cocidit, cecidit Delillius, atque

Cantator Gretry funeris ipse sui.

Gallia ! tergemini tumulo condantur eodem :

Una trium Deitas indubitata manet.

Raptos terra fleat ; raptis lætetur Olympus ;

Terrarum lacrymæ sidera cuneta beant ,

Nunc Goemetra tenet quas sedes mante tenebat ;

Natus homo , genio sit Deus ipsa suo ,

Nunc patriam vates , nunc musicus occupat ; allo

Nunc solites cælo reddit uterque sono.

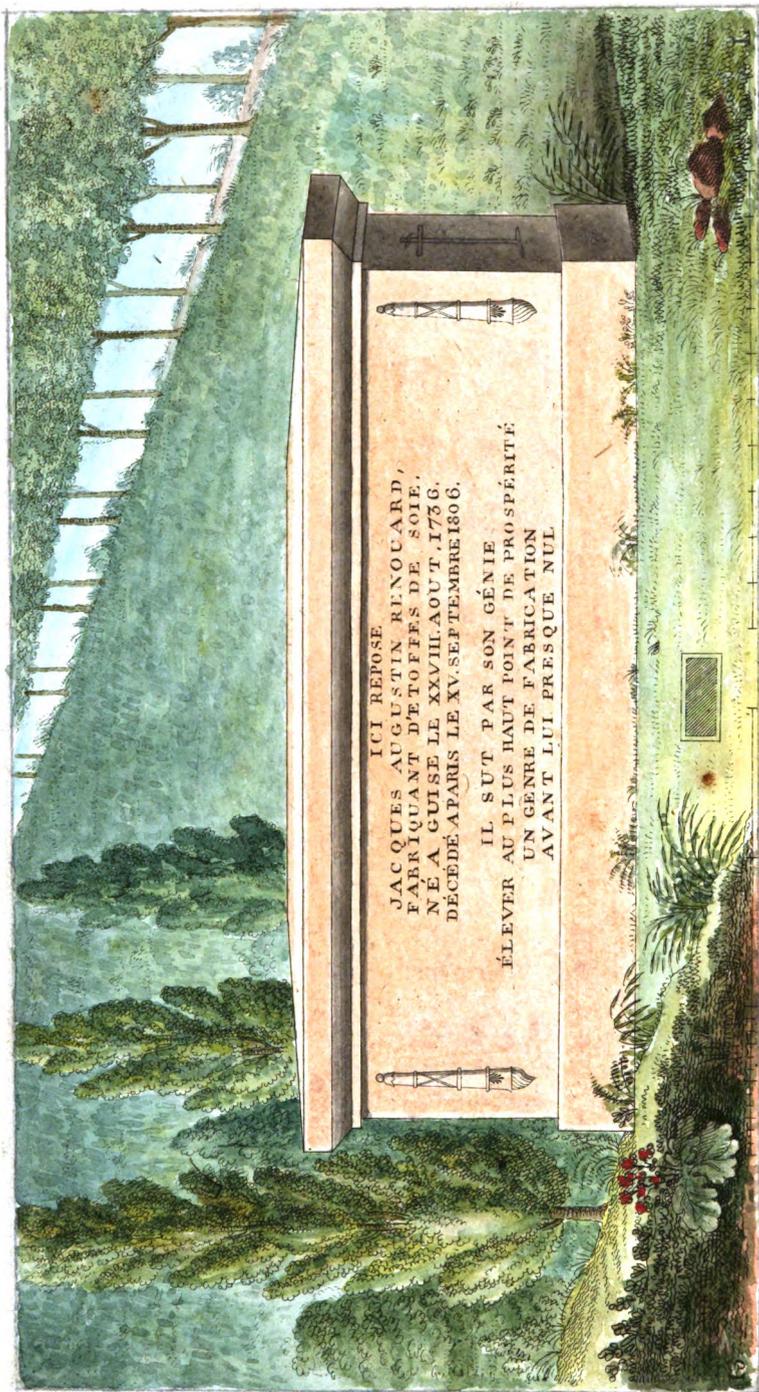
Par M. BOUVET, maître de Pension.

Traduction.

La même année a enlevé à la patrie son triple ornement. Hélas ! le trépas a remporté sur elle trois triomphes. Les débris du compas d'Uranie atteste la blessure et la profonde douleur de cette déesse. Calliope efface ses vers avec les pleurs qu'elle répand ; Erato abandonne la terre pour n'y plus revenir. Nous avons donc perdu Lagrange, Delille et Grétry qui prépara lui-même les chants par lesquels nous devons pleurer sa mort. O France ! enfermons-les tous trois dans le même cercueil , et révérons-les tous trois comme une même divinité. Que la terre soit inconsolable de leur perte ! Que l'Olympe se réjouisse de les avoir reçus ! Les larmes de la terre sont le bonheur du ciel. C'est maintenant que l'illustre géomètre habite le séjour que son génie mesuroit. Mortel , son propre génie en fait un dieu. L'honneur de la poésie , l'orgueil de la musique , les deux autres partagent son immortalité glorieuse , et tous les deux ils font retentir l'Olympe de leurs mélodieux accens.

ÉLÉGIE.

Dans quels lieux la douleur conduit-elle mes pas ?
 Je demande la mort , et ne la trouve pas.
 Je t'en conjure , viens ; termine ma souffrance :
 Viens , frappe , arrache-moi ma cruelle existence.
 Ah ! ne te laisse plus accuser de lenteur ;
 Les heures sont pour moi des siècles de douleur.
 Qui pourrait m'attacher désormais à la vie ?
 Mon cœur avait fait choix d'une amante chérie :
 D'un heureux avenir j'avais conçu l'espoir ,
 Aminte , pour toujours , me défend de la voir.
 Il lui faut obéir : sort cruel et barbare !...
 Mais dieux !... où m'a conduit le transport qui m'égare ?



ICI REPOSE

JACQUES AUGUSTIN RENOUARD,
FABRIQUANT D'ETOFFES DE SOIE,
NÉ A GUISE LE XXVIII AOUT 1736,
DÉCÉDÉ A PARIS LE XV SEPTEMBRE 1806.

IL SUT PAR SON GÉNIE
ÉLEVER AU PLUS HAUT POINT DE PROSPÉRITÉ
UN GENRE DE FABRICATION
AVANT LUI PRESQUE NUL

**DÉSCRIPTION
DES TOMBEAUX:**

PLANCHES 13, 14, 15, 16.

CIMETIÈRE DE MONT-LOUIS.

PLANCHE 13.

TOMBEAU DE M. RENOUARD:

Ce tombeau est au-bout de la nouvelle allée de tilleuls, à gauche en montant près du château, et en descendant ensuite dans la vallée au pied de la colline. Il est en forme de Sépulchre, d'une belle proportion; des Cyprès l'ombragent. Il est construit en pierres de liais. Voici l'épithaphe qu'on y lit sur l'autre face.

IL RENDIT L'ÉTRANGER TRIBUTAIRE

DE SON INDUSTRIE ;

ET PAR SA BIENFAISANCE ;

MÉRITA LE NOM DE PÈRE DE SES OUVRIERS ;

Nota. L'échelle qui est sur le bord de la gravure n'est faite que pour l'élévation géométrale et non pas pour l'élévation latérale qui n'est qu'une fausse perspective pour faire voir la disposition du sarcophage et les ornemens qui pourrait être faits sur les dites faces.

Tome I.

**IL FUT ENLEVÉ TROP TÔT A SES ENFANTS DÉSOLES ,
ET A SON INCONSOLABLE ÉPOUSE.**

Des hommes tel que M. **RENOUARD** ne meurent pas tout entier , lorsqu'ils ont cessé d'exister , leur réputation leur survit. L'honneur, la probité qui étaient le principe de toutes leurs actions , toutes les vertus qu'ils ont pratiquées, et qu'ils ont léguées à leurs familles , tout le bien qu'ils ont fait , voilà ce qui les rend continuellement présents aux souvenirs des personnes qui ont eu le bonheur de les connaître ; on vit encore avec eux , on se rappelle leurs conseils , on les imite dans leur conduite , on cherche et on trouve le bonheur , (cette chimère de la vie) dans les actions qui les ont rendus heureux , et , comme eux ont fait le bien , on s'oublie pour être utile aux autres , et c'est ainsi que la société jouit encore bien longtemps après avoir eu le malheur d'être privé , de l'inappréciable avantage d'avoir connu un homme de bien. La famille de M. **RENOUARD** donne la preuve de cette vérité. Le même esprit anime tous ceux de cette famille respectable qui vivent encore au milieu de nous. Le frère du défunt , M. **RENOUARD** , Maire de Charonne , sa nièce , madame **GODARD** , etc. Ne s'occupent continuellement qu'à faire le bien.

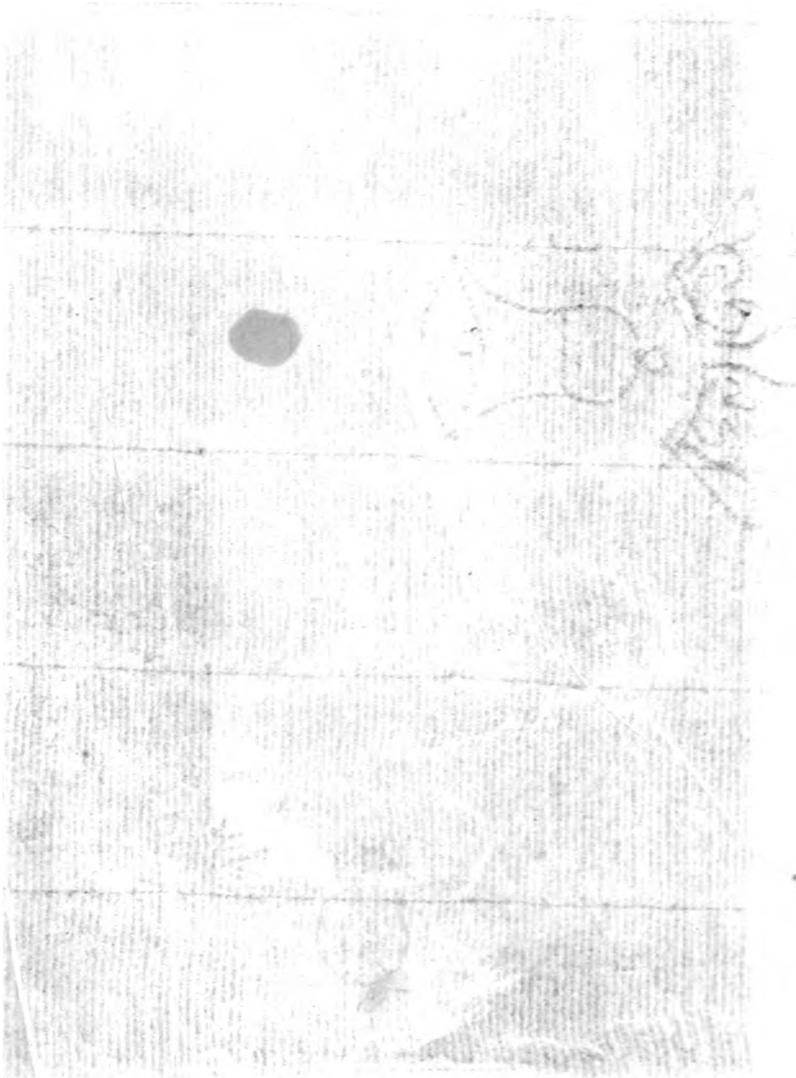
~~~~~

**CIMETIÈRE DE MONTMARTRE.**

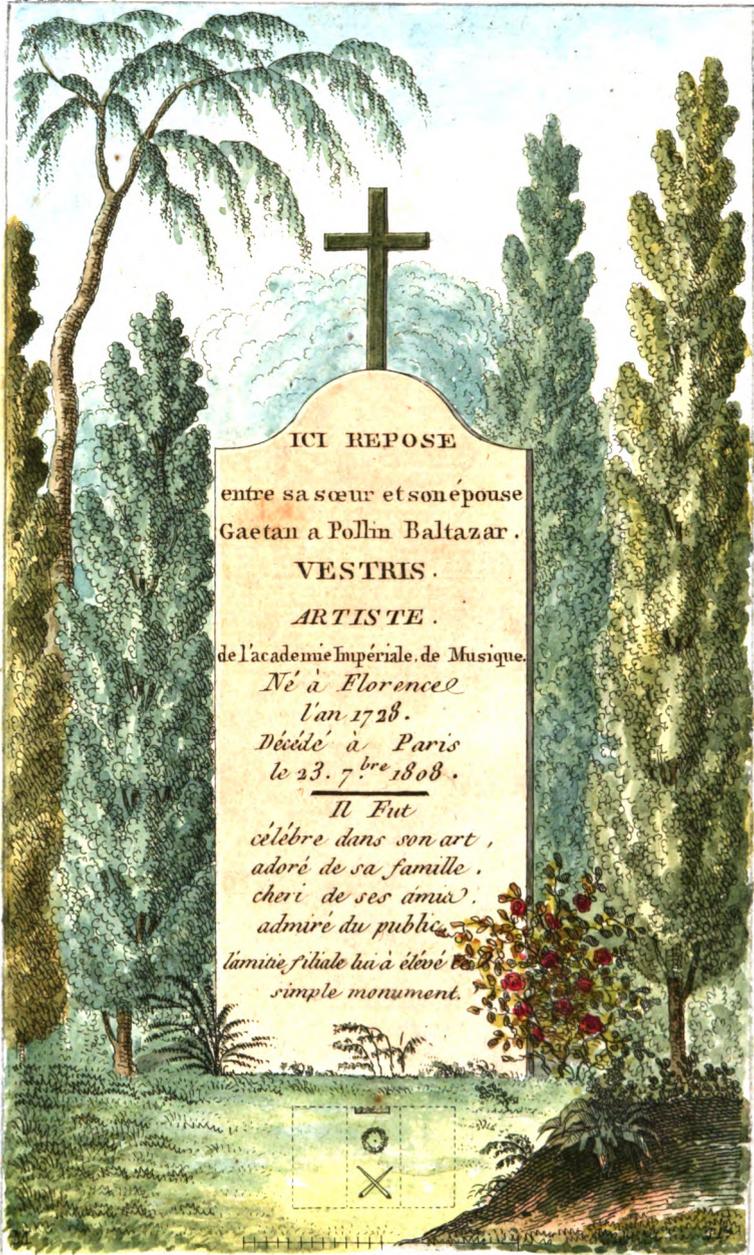
**PLANCHE 14.**

**TOMBEAU DE GAËTAN APOLLIN BALTAZAR  
VESTRIS.**

Dans le vallon à gauche en entrant , on voit le tombeau de **VESTRIS**. Il consiste en une pierre hori-







ICI REPOSE  
entre sa sœur et son épouse  
Gaetan a Pollin Baltazar .  
VESTRIS .  
ARTISTE .  
de l'Académie Impériale de Musique.  
*Né à Florence  
l'an 1728.  
Décédé à Paris  
le 23. 7<sup>bre</sup> 1808.*  
Il Fut  
*célèbre dans son art ,  
adoré de sa famille ,  
cheri de ses amis ,  
admire du public .*  
*l'amitié filiale lui à élevé ce  
simple monument.*



zontale de six pieds de long sur trois de large , formant tombe. Sur cette tombe , on a gravé une couronne d'olivier , et deux torches funèbres. A la tête , s'élève une autre pierre en forme de Cippe , sur laquelle est gravée l'épithaphe.

Sur le sommet de ce Cippe est placé une croix , dernière volonté de VESTRIS.

Il n'était pas nécessaire de placer sur la tombe de VESTRIS une Épithaphe qui apprit ce que tout le monde savait que cet homme si célèbre dans son genre était *Artiste de l'Académie Impériale de musique*. Le nom de VESTRIS seul suffisait pour rappeler au souvenir de ceux qui l'ont connu qu'il atteignit à la perfection de son art. Le nom de VESTRIS et cette perfection sont aujourd'hui synonymes. VESTRIS lui même, était si pénétré de cette vérité qu'il se plaisait souvent à dire qu'il était *le Dieu de la danse*. Ce mot était si connu , il était , quoiqu'un peu vain , si convenable à celui qui s'était permis de se l'appliquer , que , s'il n'y eût point eu une sorte d'indécence à le graver sur une tombe , c'eût été peut-être la seule épithaphe qui aurait pu conserver de son talent l'idée qu'on doit en avoir. Mais sa famille a préféré avec raison faire connaître à ceux qui auraient pu les ignorer , les vertus , les qualités estimables dont était doué cet artiste célèbre

VESTRIS fut bon époux , bon ami , bon parent. Il aima de l'amour le plus vrai et le plus constant l'épouse qu'il s'était choisie. Il ne s'occupa que de son bonheur. Sa perte fut pour lui une source intarissable de regrets. Une autre perte , qui ne lui fut pas pas moins sensible fut celle d'une sœur sur laquelle reposèrent ses plus chers affections. Privé de ces objets de sa tendresse , il y pensait continuellement ; son attachement pour l'une et pour l'autre alla jusqu'au delà du tombeau , car il voulut qu'après sa mort son corps fut déposé auprès d'elles. Son

épitaphe nous apprend que l'on a rempli religieusement envers lui cette dernière disposition.

Il est présumable que sur la fin de sa vie , retiré du théâtre depuis plusieurs années , revenus de toutes les illusions de ce monde , il chercha des consolations dans la religion , et que cette même religion le rendit heureux dans ses derniers moment.

Ce qui le donne à croire , c'est qu'il exigea que l'on plaçât une croix sur sa tombe. Cette dernière volonté , qu'il manifesta hautement pendant sa maladie , ne fait qu'ajouter encore à cette réputation de probité qu'il s'était acquise , et ne peut que donner une idée avantageuse de la moralité de son fils qui l'a fait scrupuleusement exécuter. Il y a dans les quatre Cimetières de Paris beaucoup de tombes dépourvues de ce signe du Christianisme , quoique les personnes dont les corps y reposent fussent d'une profession qui aurait dû faire présumer en elles plus de sentimens de piété que dans celle qu'exerçait VESTRIS.

---

## CIMETIÈRE DE VAUGIRARD.

### PLANCHE 15.

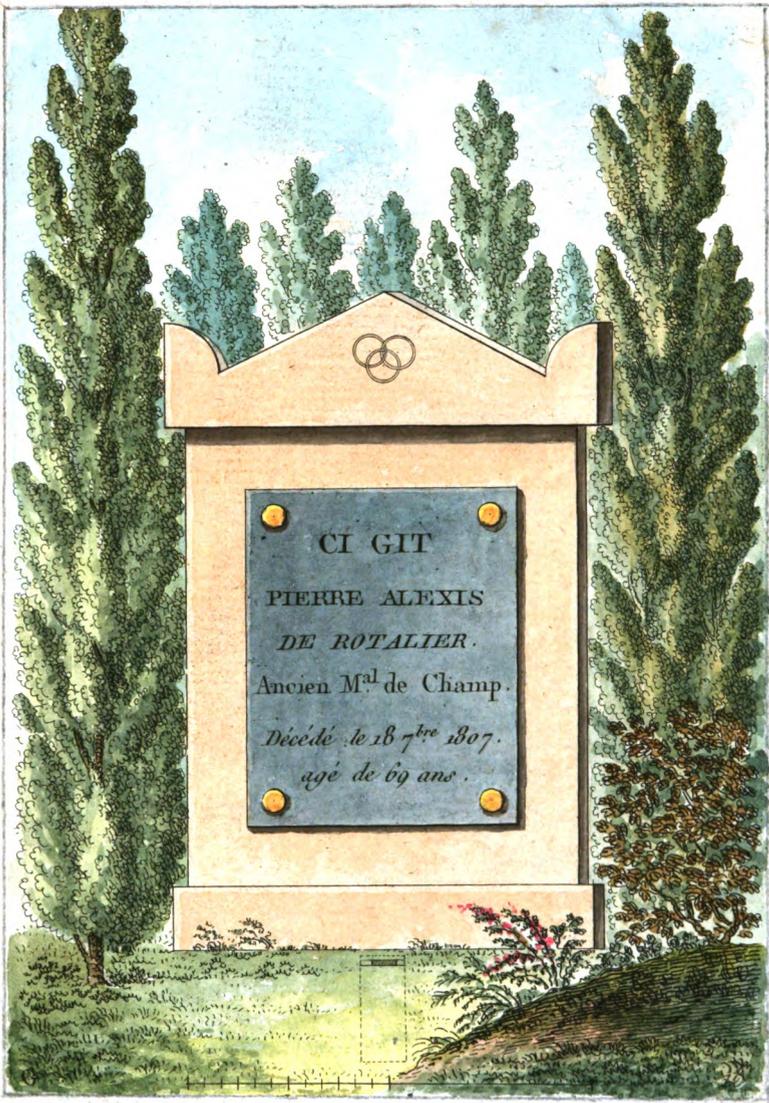
#### TOMBEAU DE M. ROTALIÉ.

Ce monument a été élevé à gauche , en entrant par la porte du petit Vaugirard ; il est construit en pierre ; la table saillante de six lignes , qui porte l'inscription , est de marbre noir antique , et les lettres sont dorées.



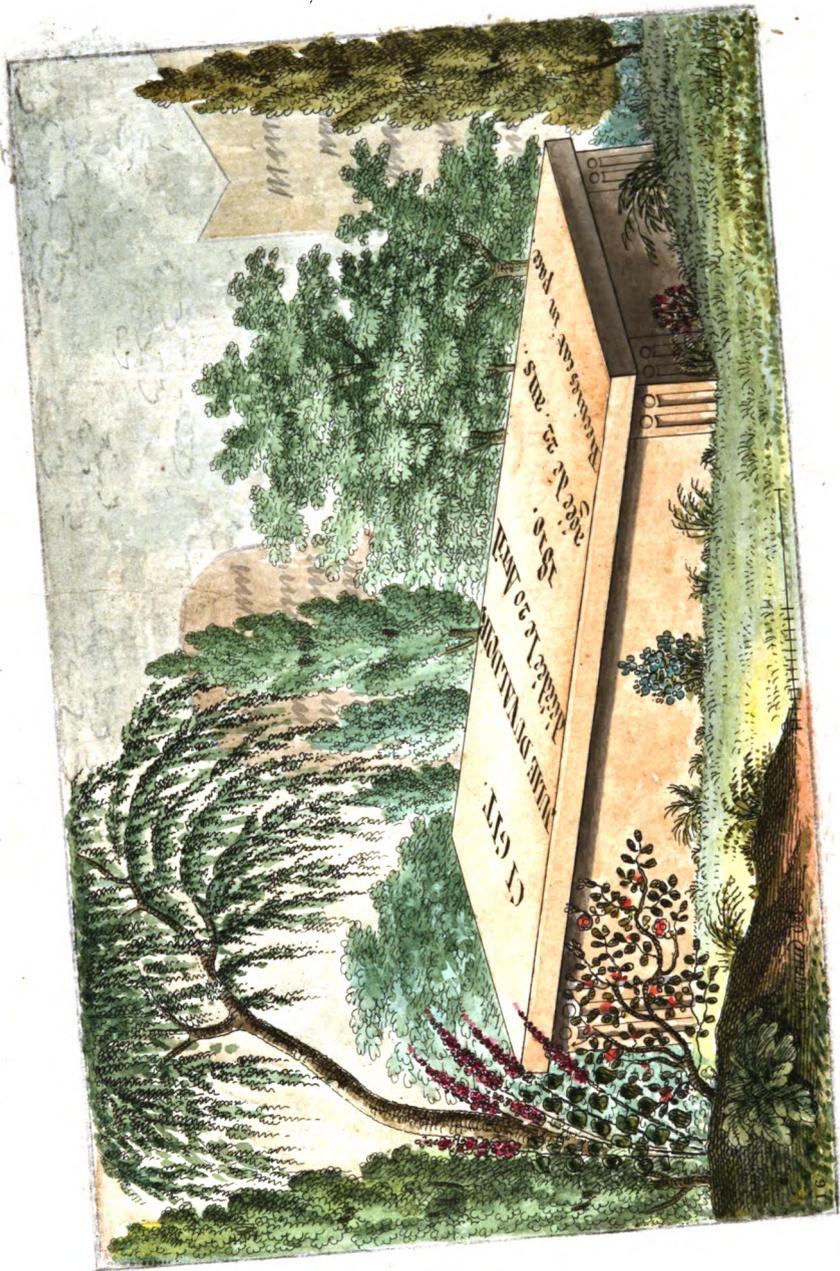




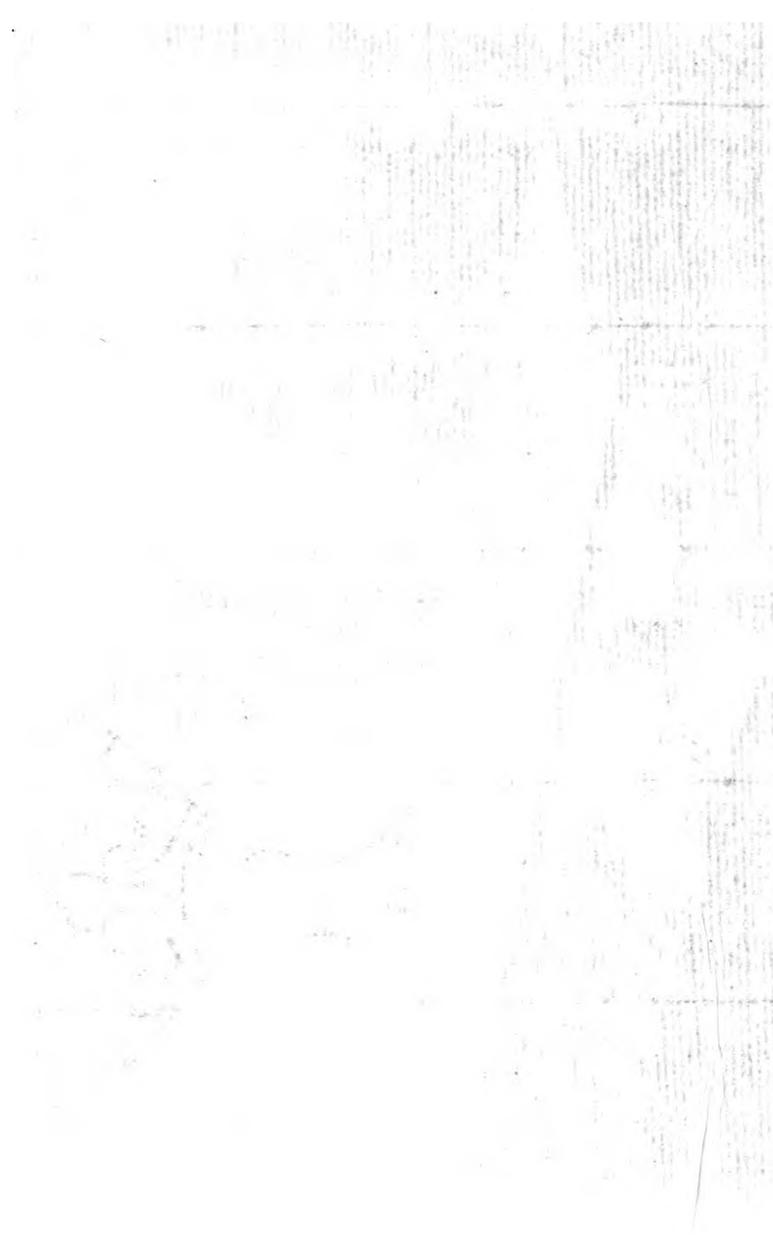












**CIMETIÈRE SAINTE-CATHERINE.**

**PLANCHER 16.**

**TOMBEAU DE Mlle, JULIE DU VALDOIR.**

Ce monument se voit à gauche en entrant près du deuxième Cimetière ; il est construit en pierre, un peu incliné par le pied. Il est orné à ses encoignures, de triglyphes à canelures circulaires, bronzées.

Cette jeune personne, morte à vingt-deux ans, emporta avec elle dans le tombeau toutes les espérances de bonheur et de consolation que sa famille avait cru devoir fonder sur elle, Malgré qu'elle eût toutes les vertus qui rendent si estimables les personnes de son sexe, toutes les graces, tous les talens qui commandent l'admiration, rien de si modeste que son épitaphe. On lit sur sa tombe, ce peu de mots :

**CI-GIT JULIE DUVALDOIRE,**

**MORTE A 22 ANS.**

Que de réflexions douloureuses cette épitaphe ne doit-elle pas faire naître dans le cœur de l'homme véritablement sensible ! Ce laconisme, dit beaucoup plus que le verbiage de mille autres, qui souvent n'est qu'une longue série de mensonges. Dans ces longues épitaphes, qui, sous un certain rapport, se ressemblent presque toutes, en donnant toutes les vertus à ceux que l'on regrette, il est naturel d'être en garde contre un pareil éloge et de douter d'une telle perfection. Dans celle-ci, on peut, on doit supposer tout ce que l'on ne dit pas.

Les regrets que laisse après elle une jeune fille qui termine sa carrière à l'âge de vingt-deux ans sont assez puissans pour qu'il soit permis de lui supposer toutes les qualités aimables , toutes les vertus dont souvent on gratifie tant d'autres si gratuitement.

---

*Suite de l'Élégie. (Voyez le 3<sup>e</sup>. morceau , page 24. )*

Que vois-je ! c'est ici le séjour du trépas.  
Quels gouffres ! quels tombeaux entr'ouverts sous mes pas !  
Ah ! fuyons ; de la mort c'est ici la demeure...  
Pourquoi fuir ? que plutôt sonne ma dernière heure !  
Ce silence profond , ces lugubres oiseaux ,  
Ces cadavres épars , ces horribles tombeaux ,  
Tout est ici conforme à ma douleur mortelle ,  
Tout m'offre le tableau d'une nuit éternelle.  
Qui s'avance vers moi ? ce n'est point une erreur :  
Tous mes sens sont glacés d'épouvante et d'horreur !  
Un jeune homme.... écoutons ; d'une voix gémissante ,  
Il vient ici pleurer la mort de son amante.  
« Florella , Florella... mais tu ne m'entends plus :  
» C'est moi , c'est ton amant , ô regrets superflus :  
» Dois-je en croire mes yeux ? eh quoi ! sous cette pierre  
» Mon amante n'est plus qu'une froide poussière.  
» Ces traits qui tant de fois séduisirent mon cœur ,  
» Ces yeux où tant de fois j'avais lu mon bonheur ,  
» Que sont-ils devenus ? ô souvenir funeste !  
» De celle que j'aimais voilà ce qui me reste ;  
» Ses graces , ses appas , ses vertus , ses talens ,  
» Tous est enseveli dans le gouffre du temps.  
» Repose , Florella , repose , infortunée.  
» Lorsque tu me jurais que bientôt l'hyménée

» Allait t'unir au sort de ton fidèle amant ,  
» J'étais loin de prévoir cet affreux changement ;  
» Près de toi je gémiss , et tu ne peux m'entendre ;  
» Et ton corps , à mes yeux , n'offre qu'un peu de cendre.  
» Ce tombeau que je viens inonder de mes pleurs ,  
» Rappelle à chaque instant mes horribles malheurs .  
» Florella , c'en est fait... je le sens... je succombe :  
» Reçois-moi dans tes bras , j'expire sur ta tombe. » "

Qui que tu sois , ô toi ! mortel trop malheureux ,  
Ah ! tu n'es pas le seul qui gémisses en ces lieux .  
Tu pleures le trépas d'une amante fidelle ;  
Comme toi je succombe à ma douleur mortelle ;  
Chaque jour je languis , je déplore mon sort ;  
Il ne me reste plus d'autre espoir que la mort...  
Viens trop cruelle Aminte , en voyant ma souffrance ,  
Jouis , elle est le fruit de ton indifférence ,  
Je t'aime , tu me hais , tu t'éloignes de moi :  
Penses-tu que je puisse exister loin de toi ?  
Tu l'ordonnes , barbare ; il faut que je t'oublie ;  
Ordonne mon trépas , tu seras obéie...  
Oui , j'ai lu dans ton cœur cet arrêt fondroyant ;  
C'est toi qui l'as dicté , viens me voir expirant .  
C'est trop long-temps souffrir , ma mort est ton ouvrage .  
Je vois devant mes yeux se former un nuage .  
Dieux ! pour moi du néant les portes vont s'ouvrir :  
Daigne d'un malheureux garder le souvenir ,  
Aminte... je le sens... la force m'abandonne :  
J'expire sous tes coups , mais mon cœur te pardonne .

A. DÉPIERREIS.





STA VIATOR, HEROEM VIDES,

HOMMAGE

D'UNE TENDRE MERE  
ALA MEMOIRE DU MEILLEUR  
ET DU PLUS MALHEUREUX DES FILS  
ANTOINE C.M. DE GUILLEAUME  
LAGRANGE, FILS UNIQUE,  
AGE DE 25 ANS ET 6 MOIS,  
NE A ORLEANS,  
SOUS OFFICIER DANS LE 16 REG<sup>T</sup>  
DE DRAGONS, MORT EN HEROES  
SUR LE CHAMP DE BATAILLE  
AU COMBAT DU 4 FEVRIER 1807,  
DANS LES DESERTS  
DE LA POLOGNE.







( 5<sup>ÈME</sup> Livraison. )

---

DESCRIPTION  
DES TOMBEAUX.

PLANCHES 17, 18, 19, 20.

---

CIMETIÈRE DE MONT-LOUIS.

PLANCHE 17.

CENOTAPHE DE M. GUILLAUME LAGRANGE.

Ce Cenotaphe est placé à l'entrée de la contre allée de celle des tilleuls, dite de Vincennes. Il a la forme d'une borne tumulaire antique. Il est construit en pierre de liais et est entouré d'une balustrade en fer. Pour y arriver, il faut, à la sortie du carrefour de l'étoile, traverser la route tournante et gravir le sentier qui serpente le penchant de la colline. On arrive alors à la route, au bout de laquelle il est érigé. M. G O D E, architecte dudit cimetière, est l'artiste qui a construit ce monument.

*Tome I.*

5

Ce Cenotaphe (\*) est chargé d'inscriptions , qui , toutes , donnent la preuve de la douleur la plus exaltée.

Un jeune homme , fils unique de la plus tendre des mères , emporté par la fougue de l'âge , l'amour de la gloire et le désir de s'illustrer dans la carrière des armes , où ses ayeux s'étaient rendus recommandable , ne réfléchissant point assez qu'il était la seule consolation d'une mère qui ne vivait que pour lui ; quitte cette mère inconsolable de cette séparation , et vole audacieusement au-devant des dangers.

Il se signale à *Austerlitz* , à *Iena* , à *Erfurt* , à *Spandau* ; partout , son audace , son courage sont couronnés par le succès ; mais il trouve la mort dans les affreux déserts de la Pologne ; au combat du 4 février 1807.

Sa mère , dans son désespoir , en apprenant qu'elle a perdu dans ce fils chéri tout ce qui l'attachait au monde , privée même de la douloureuse consolation de pouvoir répandre des larmes sur ses tristes restes , pour trouver quelques soulagemens dans sa déplorable situation , a fait élever ce Cenotaphe à la mémoire de ce fils , l'objet de toutes ses pensées , de sa pieuse et si légitime mélancolie.

Ce monument qui est le seul de ce genre , dans le Cimetière de Mont-Louis , fait nombre parmi ceux qui , dans ce Cimetière fixent les regards de l'homme sensible , de l'homme honnête et bon , qui au milieu de ces tombeaux , cherche ces douces émotions qui consolent ; qui lui rappelle quelques-unes de ces vertus précieuses qui ne sont point aussi généralement répandues au milieu de nous qu'elles devraient l'être , je veux dire , *l'amour maternel* , *la piété filiale* , *la fidélité conjugale* , *la reconnaissance* , etc. etc.

---

(\*) Cenotaphe vient du mot grec *Kenotaphion* , qui signifie un tombeau vuide.

Sur la face opposée du monument, se lit cette Inscription.

N. B. La douleur est un peu proluxe. Mais il faut le pardonner à une mère inconsolable, qui ne croit jamais en dire assez lorsqu'elle fait l'éloge du fils qu'elle regrette. Cette faiblesse est dans la nature.

**MONUMENT ÉLEVÉ A LA GLOIRE DU PLUS TENDRE DES  
FILS ET DES AMIS.**

**ANTOINE C. M. DE GUILLAUME LA GRANGE,**  
fils unique, âgé de 25 ans et demi, sous-officier  
au 16<sup>e</sup> régiment de dragons, mort en héros, sur le  
champ de bataille, victime de son courage, de sa  
bravoure, regretté de ses chefs, de ses amis, de ses  
camarades et généralement de tous ceux qui le con-  
naissaient.

Il était le rejetton de la plus ancienne noblesse de  
Limoge. Ses ancêtres ont servi avec distinction et  
ont occupé des places honorables.

Après avoir signalé sa valeur à *Austerlitz*, à *Iena*, à *Erfurt*,  
à *Spandau*, etc. Il trouva la mort dans les affreux déserts de  
la Pologne, au combat du 4 février 1807.

Ce fut à l'entrée d'un village ; dans un passage dangereux ;  
on demanda : Qui veut passer le premier ? C'est moi, s'écrie-  
t-il. Aussitôt il s'élança.. A l'instant une balle lui perça  
le cœur !!!

Ses dernières paroles sur le champ de bataille , furent : (\*).  
Ma mère ! ma pauvre mère !!

O mon cher et bien aimé fils , mon meilleur ami ! Tout ce que j'avais de plus précieux au monde !

C'est ta bravoure , ton grand dévouement à la patrie , qui me prive de te revoir , seul bonheur que nous désirions.

O toi , si bon , si aimant , si sensible , jamais je ne te pleurerai assez , ni autant que tu le méritais.

Toi , qui possédais toutes les qualités de l'âme et du cœur.

Reçois l'hommage de ta malheureuse et inconsolable mère.  
La mort seule , peut mettre un terme à sa douleur.

Êtres bons et sensibles , plaignez son sort. Il méritait bien de vivre , d'être réuni à sa tendre mère. Il ne demandait à Dieu pour récompense de tant de peines et de fatigues , que de la revoir , de la serrer encore une fois contre son cœur , avant que de finir l'un et l'autre leur carrière.

---

## CIMETIÈRE DE MONT-MARTRE.

PLANCHE 18.

TOMBEAU DE Mad. MATHON.

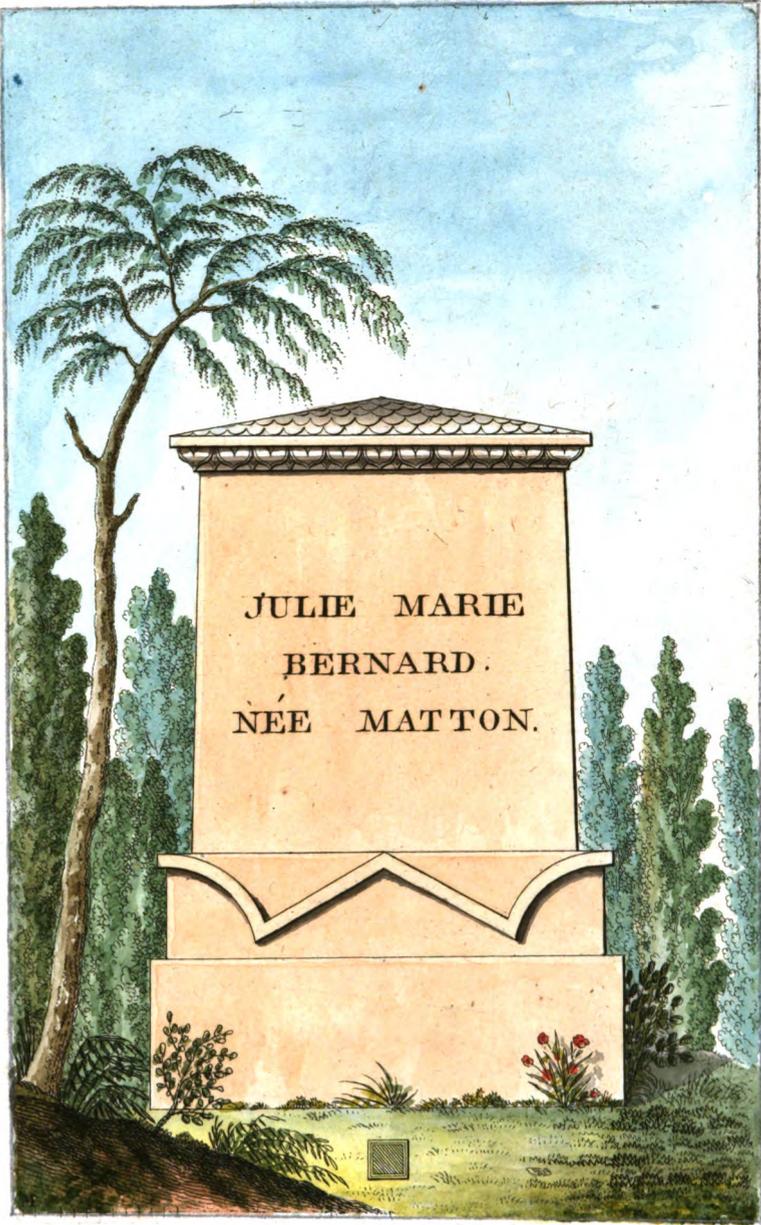
On le trouve à gauche en entrant , sur le sommet de la colline. Il est construit en pierre de liais , et il représente un piedestal carré.

---

(1) Combien de malheureux jeunes gens , ont fait entendre le même cri d'adieu à leur mère ; en expirant ! sur le champ de bataille.

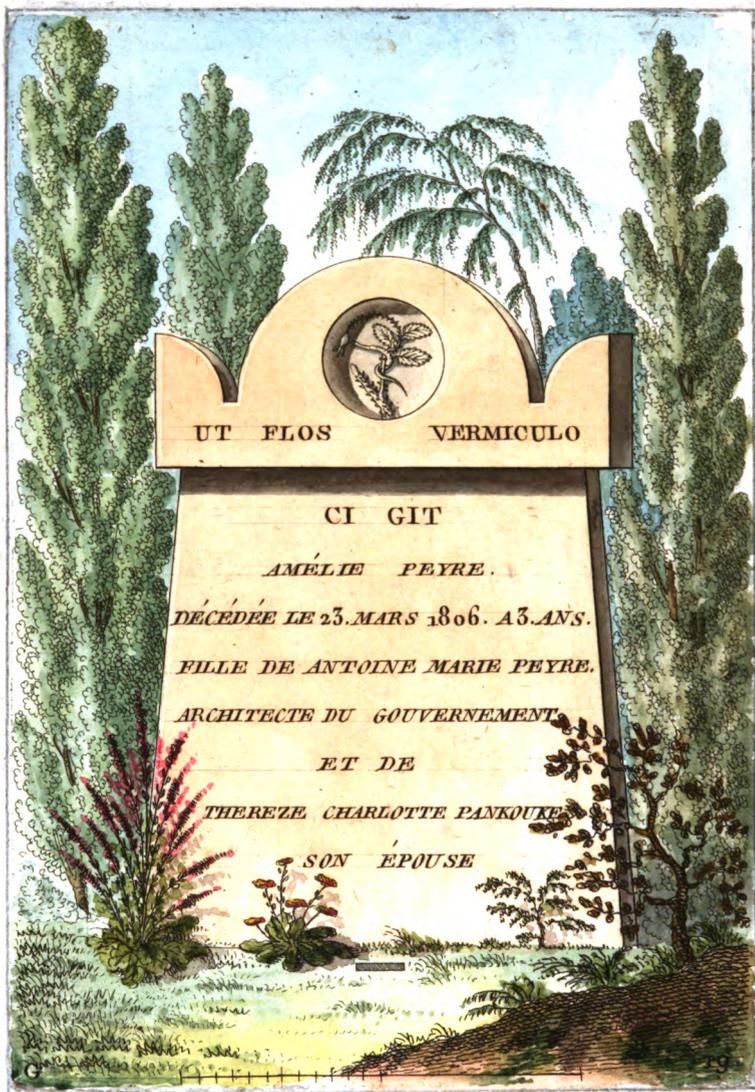












UT FLOS VERMICULO

CI GIT

AMÉLIE PEYRE.

DÉCÉDÉE LE 23. MARS 1806. A 43. ANS.

FILLE DE ANTOINE MARIE PEYRE.

ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT.

ET DE

THERÈZE CHARLOTTE PANKOUKE

SON ÉPOUSE





Sur la face de droite est un flambeau renversé , entouré d'une couronne de myrthe.

Sur la face de gauche est un lacrymatoire (\*), au milieu d'une couronne d'olivier. Derrière est représenté un arbre mort.

Les différentes allégories dont il est orné parlent plus au cœur et donnent beaucoup plus à penser que tous les éloges qu'on aurait pu faire de la défunte , dans une longue épitaphe.

---

## CIMETIÈRE DE VAUGIRARD

PLANCHE 19.

TOMBEAU DE Mlle. AMÉLIE PAYRE.

Ce tombeau qui est à gauche en entrant , non loin de la porte du Petit Vaugirard , est exécuté en pierre de liais. Le timpan du couronnement est orné d'un petit bas reliefs en forme de calote , dont l'idée est assez ingénieuse. La jeune fille , dont le corps est déposé sous ce monument , décédée , âgée de trois ans , y est représentée sous l'emblème d'un bouton

---

(\*) Un lacrymatoire chez les anciens , était un vase qu'on plaçait sur les tombeaux , pour recevoir les larmes qu'on pouvait répandre sur la perte de la personne que l'on avait à regretter.

de rose , à la tige duquel ne sont encore poussées que trois feuilles. Un ver , rongé , flétrit et fait périr ce bouton de rose.

---

CIMETIÈRE DE SAINTE-CATHERINE.

PLANCHE 20.

TOMBE HORIZONTALE DE M. BRUNET ET DE SA FILLE.

Ce monument se voit à gauche en entrant. Il est formé d'une pierre inclinée. On y a incrusté une table en marbre noir , sur laquelle est gravée une épitaphe en lettres d'or.

---

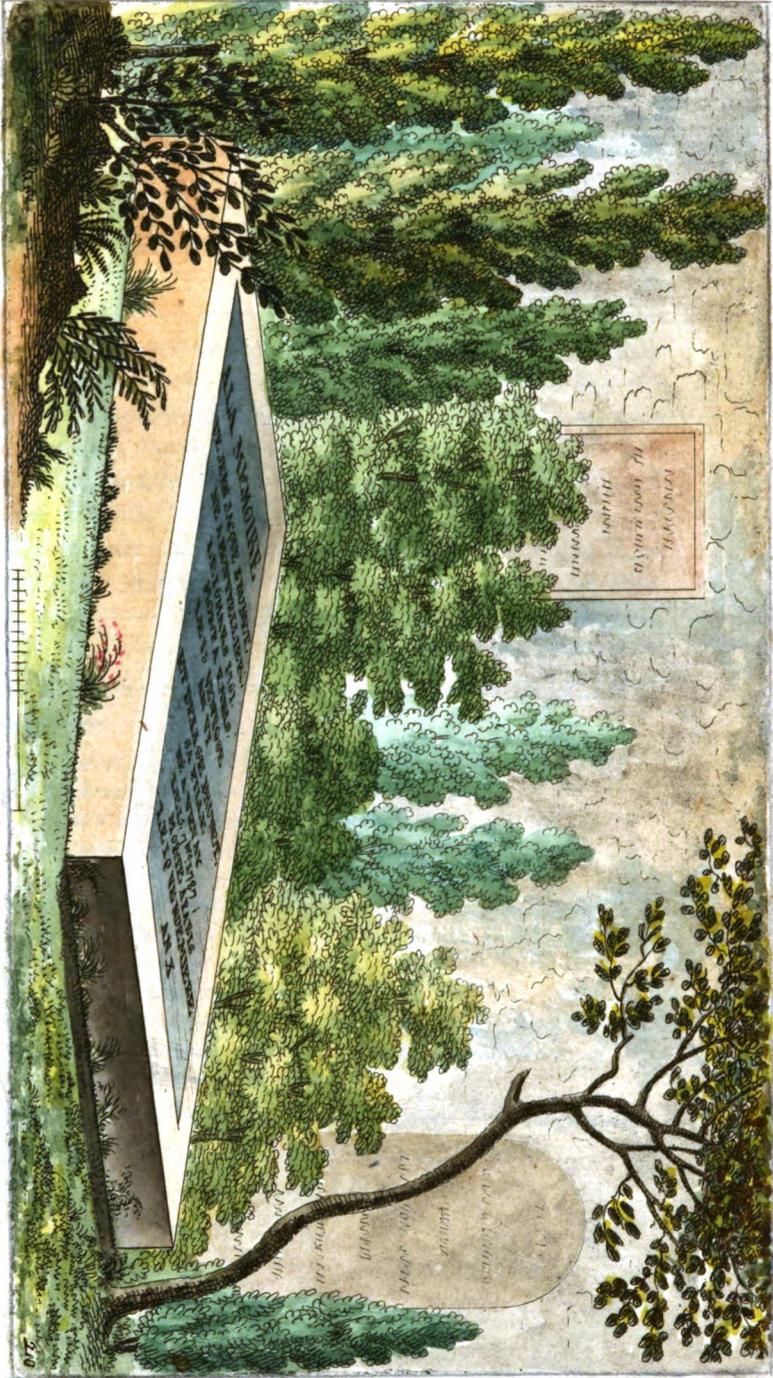
SUITE DU DISCOURS.

*Prononcé par M....., sur la tombe de JACQUES DELILLE. ( Voyez la 1 2 3 4<sup>me</sup>. Livraison. )*

• Ombre chère et sacrée , nous avons confié un moment tes dépouilles mortelles à la mère commune : nous venons aujourd'hui les déposer dans la tombe que leur a préparée









la piété d'une épouse. Cette tombe est modeste et conforme à tes vœux (1); mais notre encens et les hommages de la postérité en feront un autel. Malgré deux mille ans et les barbares, le laurier qui survit au mausolée de Virgile reçoit encore le culte d'une admiration passionnée. Virgile ! Combien les destinées de ce grand poëte ont de ressemblance avec les tiennes ! Tous deux vous avez été instruits à l'école du malheur, toi dès l'enfance et lui dans la jeunesse ; tous deux vous avez chanté au milieu des guerres civiles ; tous deux vous avez essayé d'amollir, par de douces et innocentes peintures, les passions les plus féroces ; tous deux vous avez rendu sœurs la noble poésie et l'austère philosophie ; tous deux vous avez surpassé Lucrèce dans l'art de prêter le charme du langage des dieux à la raison et à la vérité ; tous deux vous comptez des amis et des contemporains illustres ; tous deux vous avez joui vivans de votre renommée ; tous deux vous avez recueilli les témoignages unanimes de l'admiration publique ; tous deux vous avez parcouru les mers qui conduisent à Troie, reconnu

---

(1) On lit les vers suivans dans une épître de DELILLE, à son épouse.

Écoute-donc, avant de me fermer les yeux,  
 Ma dernière prière et mes derniers adieux.  
 Je te l'ai dit : au bout de cette courte vie,  
 Ma plus chère espérance et ma plus douce envie.  
 C'est de dormir au bord d'un clair ruisseau,  
 A l'ombre d'un vieux chêne ou d'un jeune arbrisseau ;  
 Que ce lieu ne soit pas une profane enceinte,  
 Que la religion y répande l'eau sainte,  
 Et que de notre foi le signe glorieux,  
 Où s'immola pour nous le rédempteur du monde,  
 M'assure, en sommeillant dans cette nuit profonde,  
 De mon réveil victorieux.

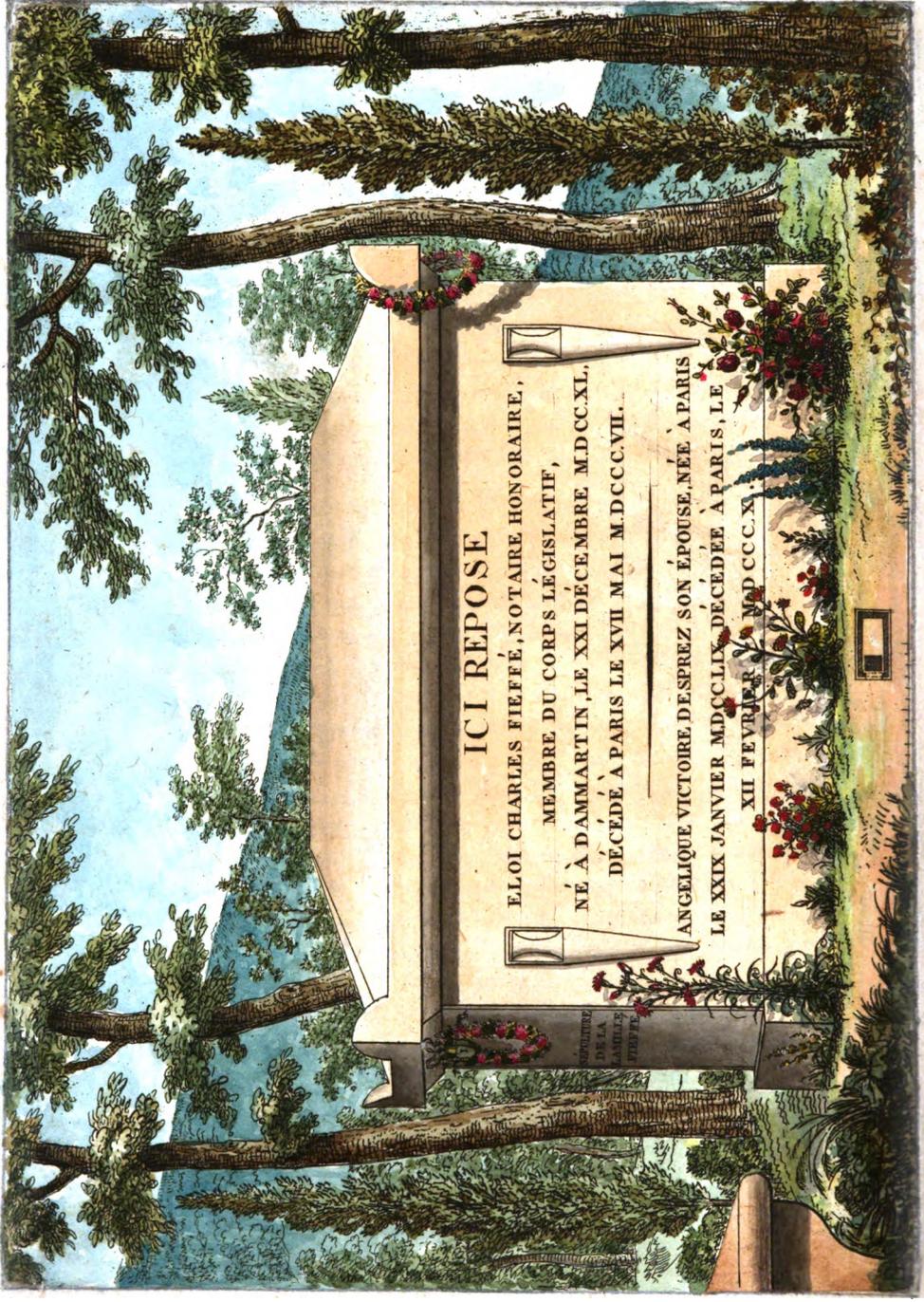
Cette belle épître est en tête du *Poëme de l'Imagination*.  
 Et sera imprimé dans une des livraisons prochaines.

la patrie d'Homère , et foulé le sol d'Athènes. Il est vrai que tu n'as pu interroger que les ruines de cette ville superbe ; tandis que Virgile a vu debout encore ; et le temple de Minerve et le Jupiter de Phidias , et les statues des grands hommes dans le Céramique , et la tribune où tonnait Démos-thènes. Mais ce spectacle , si beau pour les yeux et pour l'ame d'un poëte , est le seul avantage que la destinée ait accordé sur toi au chantre divin de la malheureuse Didon. Virgile mourut jeune encore : il mourut avec la douleur de laisser imparfait l'impérissable monument de sa gloire ; et pour comble d'infortune , privé des mains d'un ami qui lui fermât les yeux , il succomba à une maladie cruelle , et fut réduit à prononcer sur lui-même , en jetant ses derniers regards vers la terre natale , ce trait si touchant de son *Enéide*:

*Et dulces moriens reminiscitur argos.*

» Et ces honneurs suprêmes qu'il avait décrits tant de fois avec un charme inexprimable , on ignore s'ils ont été dignement rendus à son ombre. Ces pleurs de la patrie en deuil qu'il avait espéré sans doute , l'infortuné ne les a point obtenues sur son tombeau. Combien le Ciel fut plus indulgent pour toi , ô mon illustre maître ! Rien de plus brillant , de plus heureux que ta jeunesse et ton âge mur. Les monumens de ta gloire ont excité sous tes propres yeux un enthousiasme général. Tu as eu le tems de donner à tes ouvrages , dans un examen sévère et réfléchi , le sceau de la maturité, Ta vieillesse troublée , il est vrai , par des orages , a enfanté des chefs-d'œuvres , que tu dois , peut-être à l'adversité. Tu as vu toutes les classes de la société , et sur-tout les générations naissantes , espoir de l'État , t'environner d'applaudissemens , de respect et d'amour. Jusques à la fin de ta carrière , tu as conservé la chaleur de ton ame , la force de ton talent , la fraîcheur et la vivacité de ta brillante imagination. Deux jours avant ta mort , les beaux vers coulaient encore de ta veine , comme des inspirations de la jeunesse.





ICI REPOSE

ELOI CHARLES FIEFFÉ, NOTAIRE HONORAIRE,  
MEMBRE DU CORPS LÉGISLATIF,  
NÉ À DAMMARTIN, LE XXI DÉCEMBRE M.D.CC.XL,  
DÉCÉDÉ À PARIS LE XVII MAI M.D.CCC.VII.

ANGÉLIQUE VICTOIRE, DESPREZ SON ÉPOUSE, NÉE À PARIS  
LE XXIX JANVIER M.D.CCLIX, DÉCÉDÉE À PARIS, LE  
XII FEVRIER M.D.CCC.XI

MAISON  
DE LA  
FAMILLE  
FIEFFÉ





( 6<sup>ME</sup> Livraison. )

---

DESCRIPTION  
DES TOMBEAUX.

PLANCHES 21, 22, 23, 24.

---

CIMETIÈRE DE MONT-LOUIS.

PLANCHE 21.

TOMBEAU de la Famille FIEFFÉ.

Ce tombeau construit en pierre de liais, forme un Sarcophage, d'une belle proportion dans sa simplicité, sous lequel est un caveau.

Il n'a d'autres ornemens que deux lacrymatoires de chaque côté de l'inscription.

A l'une des extrémités, au couchant, est l'entrée du caveau destiné à la famille. Sur la porte en pierre, de ce tombeau, est gravée cette inscription : *Sépulture de la famille FIEFFÉ.* Cette porte est fermée

*Tome I.*

6

par un cadenats. On y voit suspendues une couronne d'immortelles en fleurs naturelles , ainsi qu'une autre à l'orillon.

Ce tombeau est située au milieu d'une belle allée de tilleuls , laquelle a ses contre allées revêtues de charmille et dont une de ses extrémité reprend la vue sur une vaste campagne. On appelle cette allée , l'allée de Vincennes , parce qu'on y découvre les donjons de ce château fort.

Ce monument est entouré d'une balustrade en fer de neuf pied de long , sur six pied et demie de large , à chaque angle de laquelle on a planté un *Cyprès*. (1)

Devant l'entrée du caveau , est un banc en pierre de huit pied et demie de long. On voit souvent sur cette pierre les parens de M. et Mad. FIEFFÉ, se

---

(1) On a attaché injustement une idée funèbre au *Cyprès* , par la raison que les anciens en plantaient autour des tombeaux des personnes riches , comme on le voit par un vers de *Lucain* , l. 3. v. 442.

*Et non plebeios luctus testata Cupressus.*

Ce qui signifie : *Et le Cyprès ne sert point à marquer le deuil du Plébein.*

Mais il faut observer qu'on ne plaçait des *Cyprès* autour des tombeaux , que parce qu'ils faisaient une décoration. Les Romains employaient aussi cette arbre pour l'agrément. *Petrone* parle d'une plantation de *Cyprès* , dans un lieu de délices ; et *Plin*e en avait orné sa campagne. *Epist.* 8.

livrer à leur pieuse douleur et à cette idée consolante, qu'un jour viendra ou leurs cendres, seront confondues avec les leurs.

Le chemin le plus direct pour arriver à cette sépulture est de prendre en entrant dans le cimetière, l'allée tournante à droite, traverser le carrefour de l'Étoile et le petit sentier pratiqué diagonalement sur le penchant de la colline. Arrivé là, le tombeau est alors tout près de vous, sur la droite.

Le pourtour de ce tombeau excepté le côté de l'entrée est orné d'une caisse en fleurs que je n'ai pu placer dans la gravure, parce qu'elle aurait caché l'épithaphe de M. et Mad. FIEFFÉ. Cette caisse depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne est couverte de fleurs, suivant les saisons.

Tout le monde a connu M. FIEFFÉ. Les fonctions honorables de Notaire, de Maire, de Législateur, qu'il remplit successivement, le mirent en rapport avec la grande majorité des habitans de cette Capitale. Je ne dirai pas que personne n'eût à se plaindre de lui; tous eurent à se féliciter de s'être adressé à cet homme estimable, dans les différentes affaires qui ressortissaient de son pouvoir. Comme Notaire, la probité, l'honneur, la sagesse le dirigèrent constamment dans toutes ses démarches. Comme Maire, sa justice, sa bonté, son desir d'être utile à tous, le firent aimer de tous ses administrés. Comme Législateur, jamais l'intrigue, la basse adulation ne le déterminèrent à agir contre sa conscience. Comme une famille est heureuse de pouvoir citer un tel homme pour lui avoir appartenu !!!

CIMETIÈRE DE MONT-MARTRE.

PLANCHE 22.

TOMBEAU de Mad. BONTEMS, de SAINT-CERNIN.

Ce monument pyramidal, est construit en pierre de liais ; les tables saillantes d'inscription, sur toutes les faces ; sont en marbre noir. Il est placé dans le vallon à gauche en entrant. Il est composé d'un piedestal sur lequel est posé une pyramide, laquelle est surmontée d'un globe doré, portant une croix et des armoiries, d'autres armoiries se voyent aussi sur la pyramide et le piedestal.

Le dessein de ce monument et les inscriptions sont de M. BONTEMS, de SAINT-CERNIN.

T R A D U C T I O N .

Elle surpassa par ses vertus, les femmes les plus recommandables sous le rapport de leur conduite. Sous celui des agrémens de la figure, aucunes ne purent lui être comparées; depuis sa naissance jusqu'au milieu de sa carrière les honneurs l'environnèrent, elle vint au sein de l'opulence, elle fut la gloire de son époux. Les délices de ces enfans, l'objet constant de l'amour de ses parens, de sa famille, de tous ceux qui eurent le bonheur de la connaître.

Hélas ! combien la félicité de ce monde est de courte durée ! Cette révolution subite qui bouleversait la France, en détruisant cet état de bonheur dans lequel elle vivait, et en la livrant à une longue suite d'infortunes la conduisit au tombeau bien avant l'âge ou elle aurait dû y descendre.







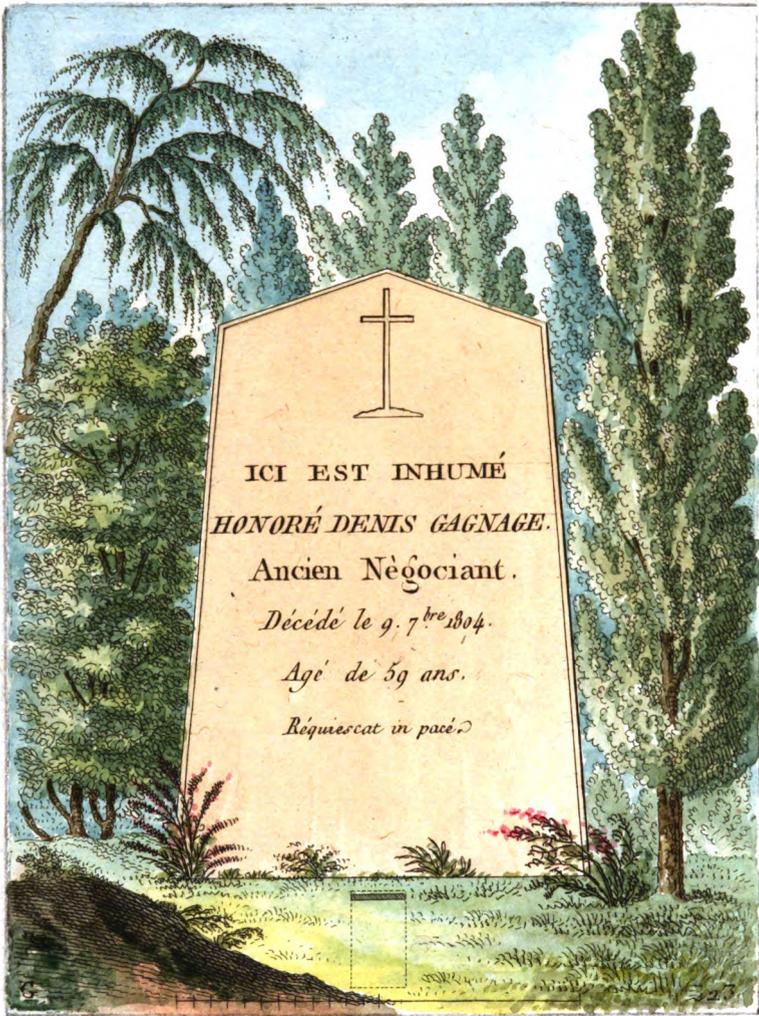
In te  
sapie  
entia  
providen  
tia  
inter  
pudicas  
formosa  
ab orbe ad  
medium orbis  
horribus cre  
mentata raris  
et in opibus  
Conspicit honor  
puerum delicias  
parentibus cognatis  
cunctis quoque charis  
fuit  
Nec quid hujus mundi  
cunctis iniquis gelis  
subversis tam fortunam  
consolam eriat sorlem et  
longa calamitatum seras  
illam in hunc lunulum  
aut annos perduxit  
Ohiu pauper soci diti summat  
nobis pro prectis liberis reliquit  
exemplum amici flebitis flebitur  
comis gr. qui hoc, ceteris lacus  
humis monumentum erexit



CY GIT  
Jeanne Marie Carliere de la Ferme de  
Borrey née le 30 Juillet 1772, au  
Château de Borrey près de Vesoul,  
Marée le 21 Avril 1789, au de Bontemps,  
de S<sup>t</sup> Coman, Officier de cavalerie et l'un  
des Commissaires du second Ordre  
des Eglis du Comté de Bourgogne.  
Morte le 29 Février 1814 avec ses enfants  
Sous le drapeau de la républ<sup>e</sup> Ainsy et dans  
L'espérance d'un bon futur.  
Cherchez qui pour vous plaindre con  
tre la rage glorie du siècle, parcourez l'ant  
reux de cette triste anecdote desirant celle de la  
mère comme des grands hommes précé  
dés si d'ailleurs dans un cas un être qui avait  
donné tant de vobis et qu'il accorde à son  
Le mari et ses enfants ont été le signatari







ICI EST INHUMÉ  
*HONORÉ DENIS GAGNAGE.*  
Ancien Négociant.  
*Décédé le 9. 7<sup>bre</sup> 1804.*  
*Age de 59 ans.*  
*Réquiescat in pace.*



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and is mostly obscured by noise and low contrast.

**EN IMITANT SES VERTUS , SES ENFANTS RECUEILLERONT  
UN RICHE HÉRITAGE.**

Elle est pleuré de ses amis , bien plus encore de son époux , qui pour consacrer la preuve de son éternelle douleur lui a fait élever ce modeste monument.

Inscription sur la face opposée de l'inscription ci-dessus.

**A LA MÉMOIRE D'ADOLPHE.**

MARIE , FRANÇOIS , JOSEPH , ADOLPHE , DE SAINT-CERNIN , capitaine de hussards et aide-de-camp du général WESPHALIEN , comte d'HAMERSTEN , fils de l'excellente mère , dont les restes reposent sous cette tombe , a été moissonné le 7 septembre 1812 , dans les plaines de Moscou , âgé de vingt-quatre ans , deux mois et dix-huit jours.

*Priez Dieu , qu'il lui fasse miséricorde , et qu'il donne enfin quelques consolations à une famille accablée , en si peu de temps , de deux pertes aussi cruelles.*

---

**CIMETIÈRE DE VAUGIRARD.**

**PLANCHE 23.**

**TOMBEAU de M. GAGNAGE.**

Ce petit monument , consiste en une dalle de pierre de liais , il se trouve à droite en entrant par la petite porte du cimetière.

---

CIMETIÈRE DE SAINTE-CATHERINE.

PLANCHE 24.

TOMBEAU de Mad. GREGUELU.

Il se trouve à gauche en entrant. Il consiste en une dalle de pierre scellée au mur de clôture , sur laquelle on a gravé l'épitaphe.

---

SUITE DU DISCOURS.

*Prononcé par M....., sur la tombe de JACQUES DELILLE. ( Voyez la 1 2 3 4 5 et 6<sup>me</sup>. Livraison. ).*

» Enfin , à 75 ans , frappé d'un mal subit , mais exempt de douleur , entouré des soins de la plus tendre épouse , tu n'as fait que passer , pour ainsi dire , des bras de l'Amitié et des Muses à un paisible sommeil. Oublierai-je ici ce noble triomphe de tes-funérailles , le peuples , les grands , tous les amis des arts et des lettres , tous ceux que tu honorais d'une affection particulière, versant des larmes sur ton cercueil? Après ces premiers tributs de la douleur générale , ne vois-je pas encore l'Europe attentive à ta perte, l'Europe qui partage les regrets de la France veuve de son poète ? Quel digne prix de tes savantes veilles ? Quel récompense des travaux d'une vie con-



CI GIT. LOUISE  ELISABETH GRUGUELU

*Qui dans le cour d'une trop courte vie  
et comme fille, et comme Epouse, mere et amie  
fut le Model de toutes les Vertus.*

*Ô Vous, qui la pleurez, croyant quelle n'est plus  
prenez courage, elle n'est qu'endormie.*

O biit 1<sup>er</sup> X<sup>bre</sup> 1796. cetatis 37.

uxor M. P. moriceau, & mater.

2 Puellarum. )

*Déprofundis ( )*

11. 11. 11.

...

...

sacrée toute entière au culte des Muses , que les regrets de ses contemporains et la palme de l'immortalité ? Cette glorieuse récompense , ton maître l'espérait à son dernier soupir , et les Dieux n'ont point trompé son attente. Mais , hélas ! Naples ne conserve ni les restes sacrés , ni le tombeau de ce grand homme ; à peine se souvient-elle du lieu de sa sépulture. Tu seras plus heureux que Virgile. L'antique capitale de la France , cette enceinte où reposent les ossemens de nos pères , cette nation héroïque seront plus fidèles au dépôt que tu leur laisses. Nos fils , nos descendans , conserveront , de race en race , tes cendres , ton monument et ta mémoire. »

*Suite de la description du Tombeau de JACQUES  
DELILLE.*

L'enceinte où est placé le tombeau de J. DELILLE , forme un quarré long de 36 pied sur 19 pied 3 pouces de large , pris hors œuvre. Il est entouré d'un mur d'appui de 16 pouces de haut , construit en pierre. A chaque extrémité de ladite enceinte est pratiqué une porte. Le mur d'appui est surmonté d'une grille de fer à barreaux ronds et terminée en pointes aigues de 3 pied de haut. Le tombeau se trouve au milieu de cet emplacement ; il est entouré de gazons , et de fleurs odoriférantes. L'intérieur forme un oratoire de recueillement. Il est meublé de six escabeaux , ou tabourets en bois , d'un tapis de pied en velours d'Utrecht. Les deux coffres en bois de chêne , dans l'un desquels est renfermé le corps de J. DELILLE ; l'autre est destiné pour madame DELILLE. Ces deux coffres sont recouverts d'un devant et d'un dessus d'autel à gradin , construits en dalles de pierre de liais. Sur l'autel est un Christ en cuivre doré et autres accessoires convenables à la décoration d'un autel.

La grille qui formait le panneau du haut de la porte d'entrée vient d'être supprimée et remplacée par un panneau en mosaïque, dont les fleurons qui terminent la jonction de chaque barre sont dorés. Cette petite grille est fermée en dedans par un chassi vitré est en vers de couleur gros bleue, qui s'ouvre et se ferme à volonté. Madame DELILLE, d'après le vœu de M. DELILLE, exprimé dans la dernière épître qu'il lui adressa, a fait placer une croix en pierre sur le sommet du fronton du monument, du côté de l'entrée et au-dessus de la porte a fait graver cette inscription,

### JACQUES DELILLE.

Ce tombeau a été commencé par M. BRONYARD, Architecte dudit Cimetière, etc.

---

## LE VAIN USAGE DE LA VIE.

### ODE.

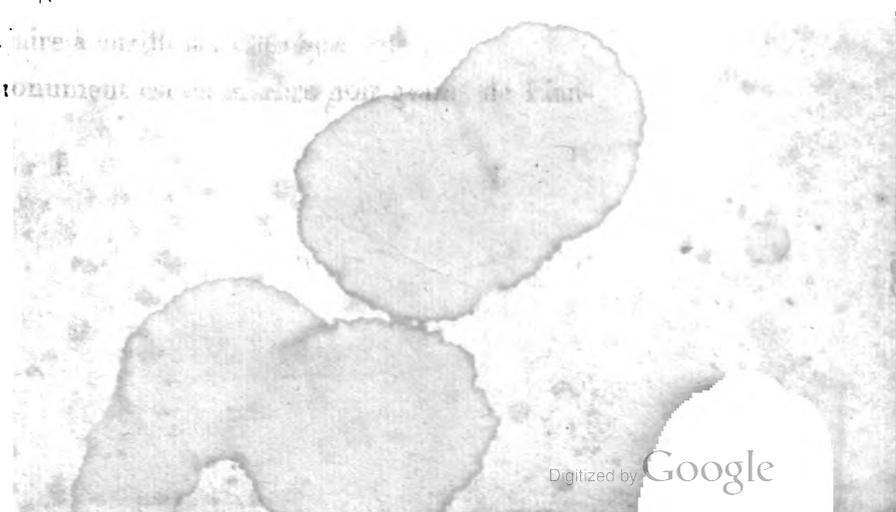
**F**AUT-IL que d'une main avare  
Le ciel ait mesuré nos jours,  
Et que la nature barbare  
En termine si-tôt le cours ?  
Une est longue carrière  
Séduit nos yeux à la barrière ;  
Bientôt le terme est aperçu ;  
Vainement on voudrait poursuivre,  
A peine songe-t-on à vivre  
Qu'il faut songer qu'on a vécu.

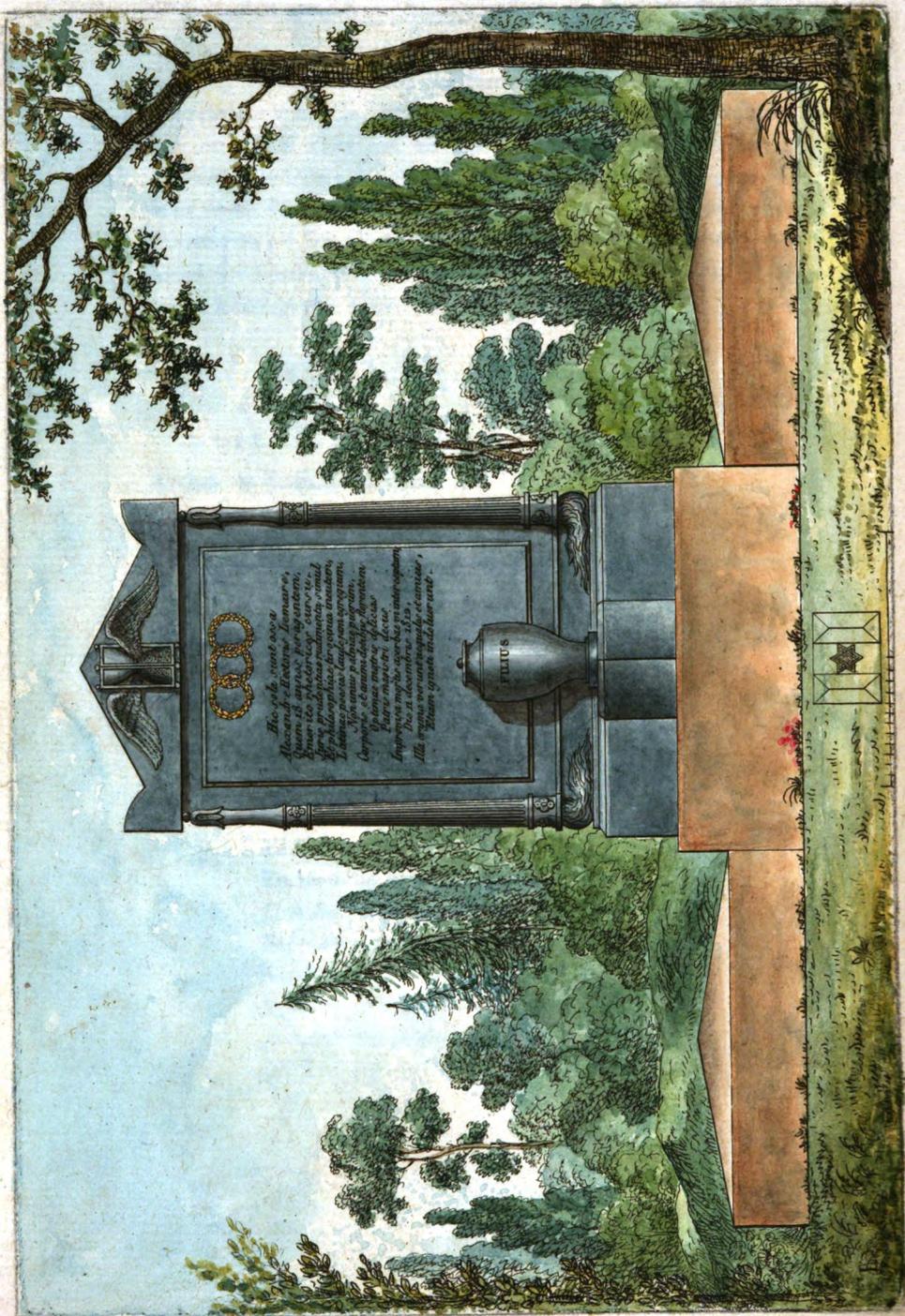




[Faint, illegible text covering the upper and middle portions of the page]

MONUMENT DES ANCIENS ROIS DE FRANCE





*Hic sepulchrum est  
Alexandri filii Alexandri, Imperatoris  
Romani, qui obiit anno  
domini MDCCLXXII, aetate  
suae 35, et regnavit annos  
10, et menses 6, et dies 10.  
Sepulchrum hoc auctore  
Christophoro Wren, et sculptore  
Bernardo Rossio, et  
architecto Antonio  
Carracciolo, in hunc modum  
descriptum est.*

FILIUS





( 7<sup>ème</sup> Livraison. )

---

DESCRIPTION  
DES TOMBEAUX.

PLANCHES 25, 26, 27, 28.

---

CIMETIÈRE DE MONT-LOUIS.

PLANCHE 25.

TOMBEAU D'ALEXANDRE HECTOR LEMAIRE.

On arrive à ce monument en traversant le carrefour de l'Étoile, il se trouve à droite près du bord de la route tournante presque vis-à-vis du tombeau de madame la duchesse de Valmy.

Ce tombeau se compose de trois pierres tumulaires. Sur celle du milieu s'élève un monument triangulaire à aurillon, d'un bon style.

Ce monument est en marbre noir granit de Flandres.

*Tome I.*

7

Chaque tables d'inscriptions et ornés de trois couronnes gravées dans la pierre. Ces couronnes sont dorées et enlassées l'une dans l'autre. Elles sont l'une de lauriers, l'autre de myrthe la troisième en feuilles de chêne, l'urne de chaque face est posée sur un socle qui forme un triangle, sur celle à droite : on lit : *Pater*, sur celle à gauche *Mater* et sur celle du milieu *Filius*.

Traduction de l'Épithaphe latine d'ALEXANDRE-HECTOR  
LEMAIRE. (1).

Ici, reposent, solitaires encore, les ossements d'ALEXANDRE-HECTOR LEMAIRE, qui, n'étant encore âgé que de 18 ans, élève émérite de rhétorique, s'occupait de faire ses cours de droit et de philosophie.

Excellent écolier en vers latins, ses compositions lui avaient mérité plusieurs prix.

Doué de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, faisant les délices de la meilleure des mères, la gloire d'un père, son instituteur, il fut enlevé par une mort imprévue et cruelle, le 11 décembre 1812. Ses condisciples le pleurèrent et il fut regretté de ceux même qui ne le connaissaient qu'indirectement.

On lit sur une autre face du tombeau l'inscription suivante.

*O generose puer,  
Tu frustra pius,  
In eterno scpulcri exilio jaces;  
Sed non diu solus ibi morabere;*

---

(1) Cette épithaphe est gravée sur le dessin que nous donnons du tombeau du jeune LEMAIRE, Voyez la planche 25.

*Mox aderunt, quos praecessisse non decuit,  
Et juxta te medium, dextra laevaue compenindi  
Sub codem et proprio cespito conquiescent;  
Gine, qui jam non pater,  
Naenia solemni, sineret dolor, te prosequeratur,  
Illine, miserrima inter omnes mater,  
Quae consolari non vult, quia non es,  
Vule, et nos expecta  
Non longinquo digressu separatos.*

TRADUCTION DE CETTE INSCRIPTION.

Aimable jeune homme, c'est en vain que tu fus recommandable par ta piété filiale, tu reposes dans l'Éternel exil des tombeaux; mais, seul, tu n'y resteras pas encore long-temps. Bientôt, reposeront auprès de toi ceux qui auraient dû te précéder dans la tombe, l'un à ta droite, l'autre à ta gauche, et tous deux sous la même pierre; ce père, qui, ayant cessé de l'être du moment où tes dépouilles ont été enfermées sous ce tombeau, est continuellement poursuivi par sa douleur et la plus malheureuse d'entre toutes les mères qui ne veut point être consolée, parce qu'il n'y a plus pour elle de consolations depuis que tu n'existes plus

Adieu. Attend nous, nous ne resterons pas encore long-temps séparés.

*Le jeune HECTOR LEMAIRE, dont on a annoncé la mort prématurée, n'avait que dix-sept ans et demi, au lieu de dix-neuf, qu'on lui avait donné. Voici quelques mots prononcés sur sa tombe, le 12 décembre 1812; par M. BASSET, directeur des Études de l'École Normale.*

« Avant de nous quitter pour toujours, cher enfant, reçois

les adieux et les regrets de tes parens inconsolables , et ceux de tes amis , de tes maitres et de tes camarades... Si la mort te précipite avec violence dans la tombe , si elle anéantit , comme par un coup de foudre , le bonheur et les espérances de ta famille , le ciel sans doute , le ciel a jugé la bonté de ton âme trop parfaite pour cette terre , et il la reclame dans sa justice , comme sa propriété éternelle.

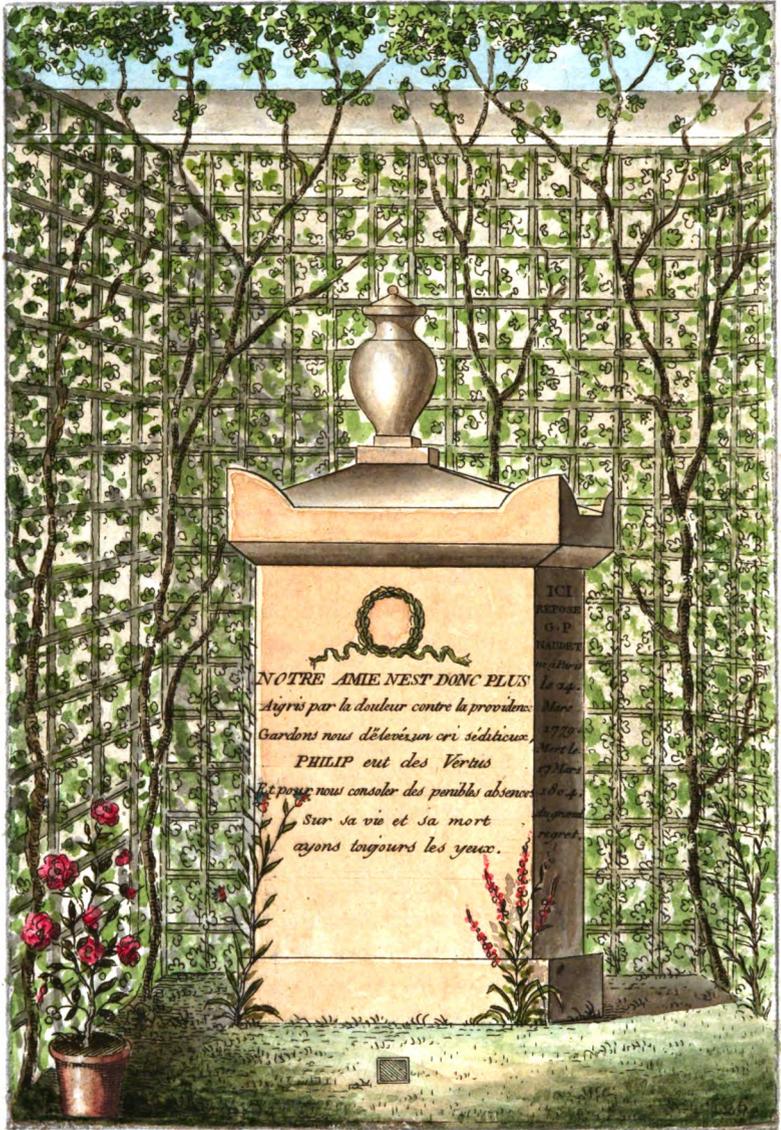
» Tu n'étais encore , il est vrai , qu'au matin de la vie. Mais qu'il était serein , qu'il était brillant ! quelle belle journée il annonçait et pour toi et pour nous ! n'importe ; tu as assez vécu , et dix-sept ans passés dans la pratique des vertus de ton âge , dans la plus pure innocence , dans l'emploi constant des talens , ont fait de ta trop courte existence une vie pleine et entière.

» Tous ceux qui entourent tes tristes restes , tous ceux que tu aimais , dont tu étais aimé , ne versent pas pour toi les premières larmes ! Chaque année ils en arrosaient tes triomphes classiques , et les fruits bien mérités d'un travail assidu : Aujourd'hui , celles dont ils mouillent ta cendre , sont remplies d'amertume , elles ne seront pourtant pas les dernières ! Eh ! pourrons nous jamais à l'avenir voir une couronne orner le front d'un écolier , sans nous écrier avec un douloureux souvenir

« C'est ainsi qu'HÉCTOR LEMAIRE , payait d'une branche  
» de laurier , tous les soins d'un père chéri qui mettait sa  
» gloire et son plaisir à compter son fils parmi ses meilleurs  
» disciples. »

Loin de nous tout murmure contre les décrets éternels...  
Repose en paix , tendre victime , et que ton âme s'envole dans le sein de celui qui te prépare déjà la palme , due au chrétien vertueux , au fils respectueux et sensible , au bon parent , à l'ami fidèle et à l'exemple de la jeunesse.





ICI  
REPOSE  
O. P.  
MAURET  
le 24  
Mars  
1879  
Mort le  
27 Mars  
1879  
Mort  
le 27 Mars  
1879

NOTRE AMIE NEST DONC PLUS  
*Aigris par la douleur contre la providence  
Gardons nous de lever son cri séditieux,  
PHILIP eut des Vertus  
Et pour nous consoler des pénibles absences  
Sur sa vie et sa mort  
ayons toujours les yeux.*





---

CIMETIÈRE DE MONT-MARTRE.

PLANCHE 26.

TOMBEAU DE J. P. NAUDET.

En entrant à gauche sur le sommet de la colline , est un bosquet , formant berceau , d'environ six pieds carrés. Ce bosquet tient à la muraille ; il est planté de lillas et de quelques cyprès il est entouré d'un treillage orné de chevrefeuilles , de rosiers et d'autres arbrissaux , qui forment ombrage entre le tombeau et le mur de clôture.

Le tombeau est placé au milieu du bosquet. Il forme un piedestal carré à orillon , surmonté d'une urne cinéraire. Les couronnes qui en font l'ornement sont de bronze antique.

A droite , on a gravé ce qui suit :

Ici repose J. P. NAUDET , né à Paris , le 24 mars 1779 , mort le 17 mars 1804. Au grand regret de ses parens et amis , dont il faisait toute la jouissance et le bonheur.

O vous qui passez dans ce lieu , priez pour lui.

( 54 )

A gauche , on lit :

Érigé par les soins de ses bons amis ,  
SOREL , DEPENNE , et L'HABITANT .

Derrière , on lit :

IMMORTALITÉ .

---

CIMETIÈRE DE VAUGIRARD .

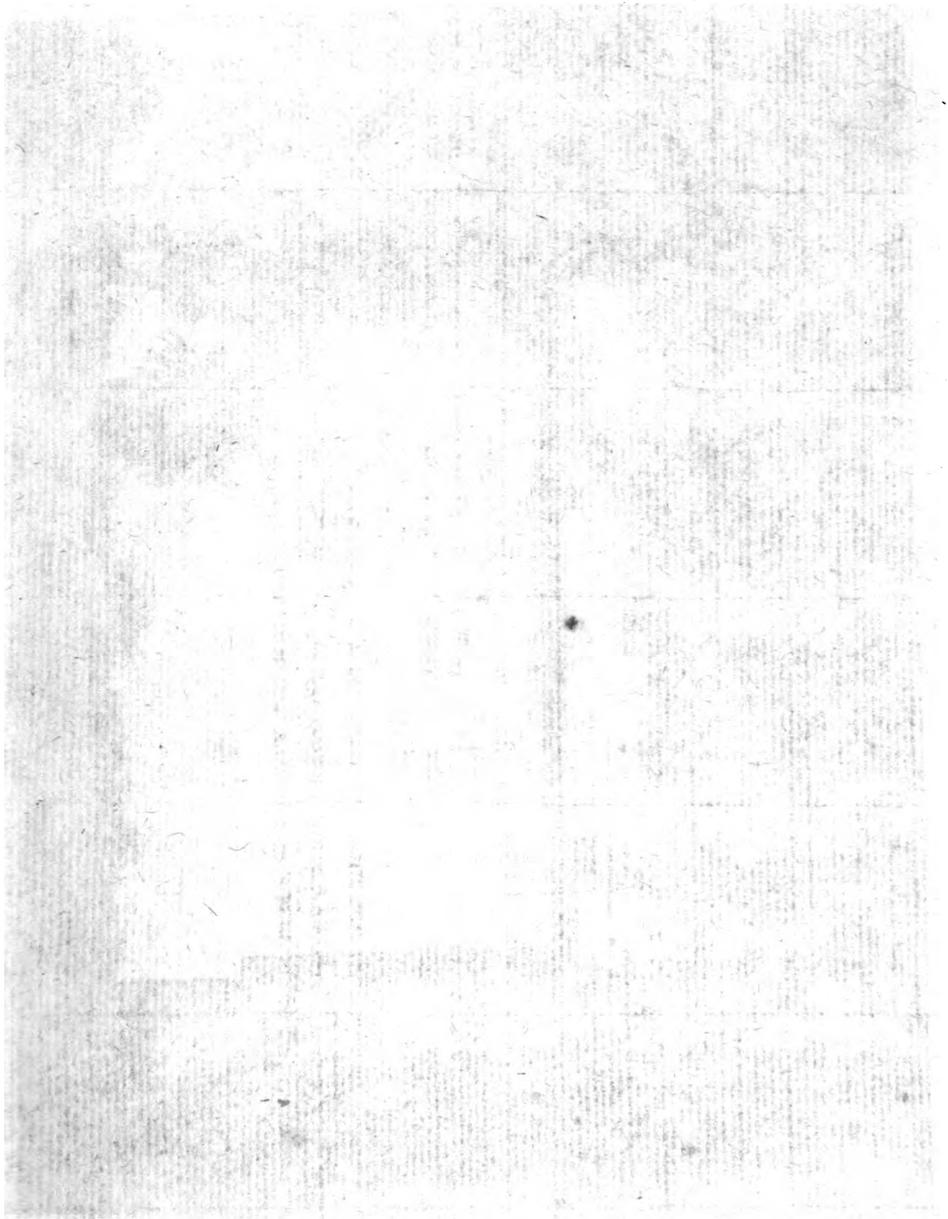
PLANCHE 27 .

TOMBEAU DE M. COINY .

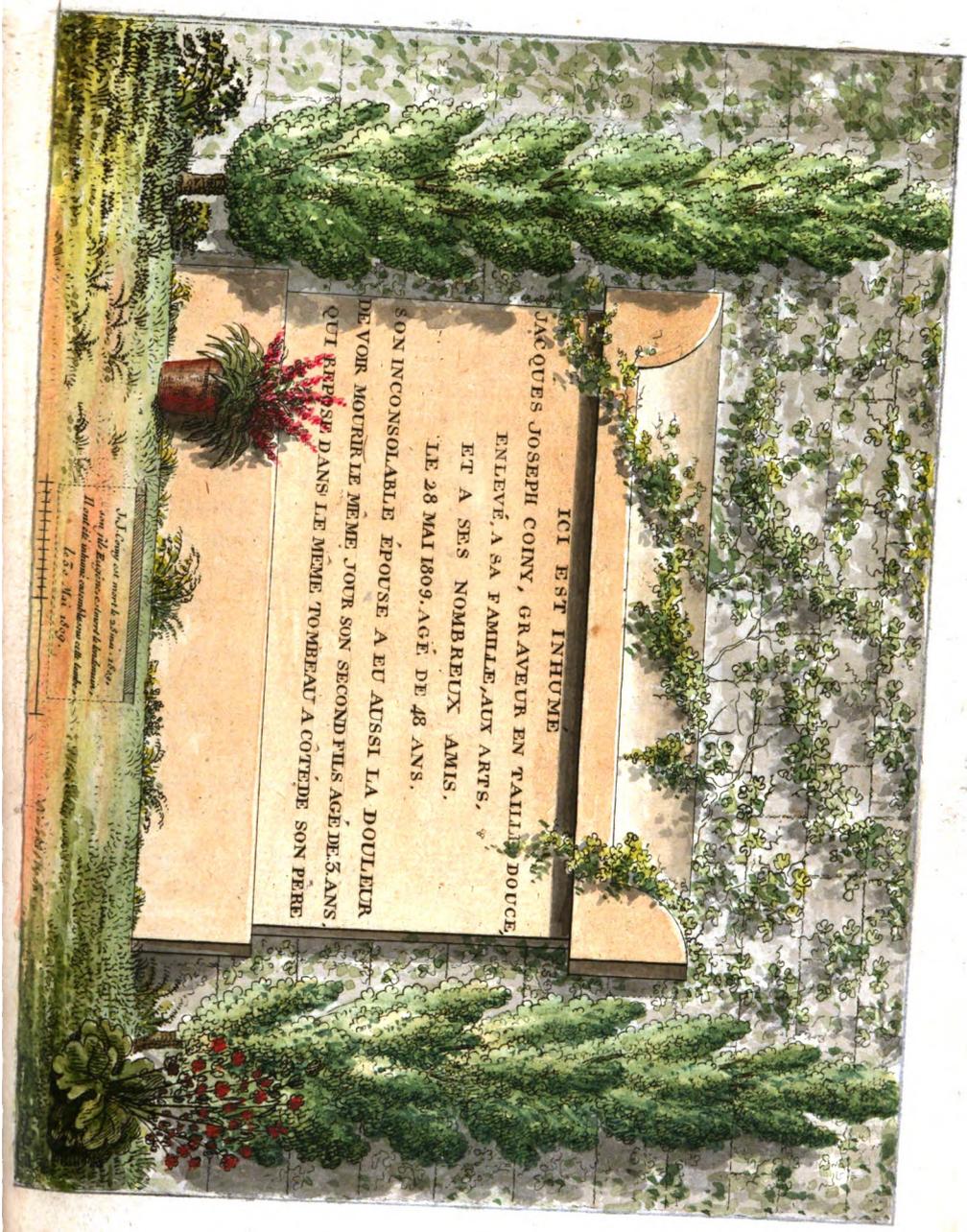
Ce monument est adossé au mur de gauche en entrant par la grande porte. Il forme un sarcophage qui fait saillie de six pouces environ sur le mur. Au bas , est une tombe de pierre de la longueur dudit sarcophage et d'environ trois pieds de large , sur laquelle on a gravé une inscription qui avertit les passants que le père et le fils morts , à peu d'intervalle l'un et l'autre , reposent ensemble sous cette pierre.

Notice sur JACQUES JOSEPH COINY , Graveur  
en taille-douce.

JACQUES JOSEPH COINY , était fils d'un Orfèvre de Versailles , qui s'était acquis une certaine réputation dans







ICI EST INHUME

JACQUES JOSEPH COINY, GR AVEUR EN TAILLE DOUCE,  
ENLEVE, A SA FAMILLE, AUX ARTS,  
ET A SES NOMBREUX AMIS,  
LE 28 MAI 1809, AGE DE 48 ANS.  
SON INCONSOLABLE EPOUSE A EU AUSSI LA DOULEUR  
DE VOIR MOURIR LE MEME JOUR SON SECOND FILS AGE DE 5 ANS,  
QUI REPOSE DANS LE MEME TOMBEAU A COTE DE SON PERE

*J. J. Coiny est mort le 28 mai 1809  
à l'âge de 48 ans, et son second fils  
est mort le même jour à l'âge de 5 ans.*

*L. 2. N. 6. 1809.*



l'art de l'Orfèvre. La célébrité dont jouissait son père , jeune encore , lui donna le desir , en marchant sur ses traces de s'acquérir aussi une réputation dans la profession qu'il devait embrasser.

Ayant manifesté de bonne heure de grandes dispositions pour celle de graveur , il s'y livra avec une application et une intelligence toute particulières , et il obtint dans l'exercice de cette profession les plus grands succès.

Enthousiaste de son art et s'en occupant avec passion , sa santé qui était très-délicate , s'affaiblit de jour en jour. Son courage se ranimait en raison du peu d'années qui lui restait encore à vivre , car , tous lui annonçait constamment sa fin prochaine. Les soins précieux que l'épouse la plus tendre lui prodigua , ne purent éloigner d'elle ce moment fatal ou elle devait le perdre pour toujours. Il mourut le 28 mai 1809 , n'étant âgé que de quarante-huit ans. Les arts le regrettèrent et le pleurent encore. Si M. COINY , eut pû souvrir une plus longue carrière , il n'y a pas de doute que la réputation qu'il se serait acquise , aurait égalé celle de nos plus célèbres graveurs.

Il y a un vieux proverbe populaire qui dit *qu'un malheur ne va pas sans l'autre*. Madame COINY , en a fait la triste expérience. Le lendemain du jour ou elle eut la douleur de perdre son époux , mourut son second fils âgé de trois ans , sur lequel reposait , pour l'avenir une partie de ses espérances.

Cet enfant repose sous la même pierre avec son père.

Les épitaphes du père et du fils , se lisent sur le dessin de leurs tombeaux qui se trouve à la planche 27.

CIMETIERE DE SAINTE-CATHERINE.

PLANCHE 28.

TOMBEAU de Mademoiselle HORTENSE.

Ce monument est composé de deux dalles de pierre de liais dont une est adossée au mur de clôture, près de l'angle du fond du cimetière, à gauche en entrant; l'autre pierre qui est arrondie par le haut se trouve placée au pied. (\*)

La pierre adossé au mur est ornée de chevreuille, qui serpente de chaque côté et qui forme guirlande.

Le pied de ce monument est entretenu dans les belles saisons, de fleurs de toute espèce.

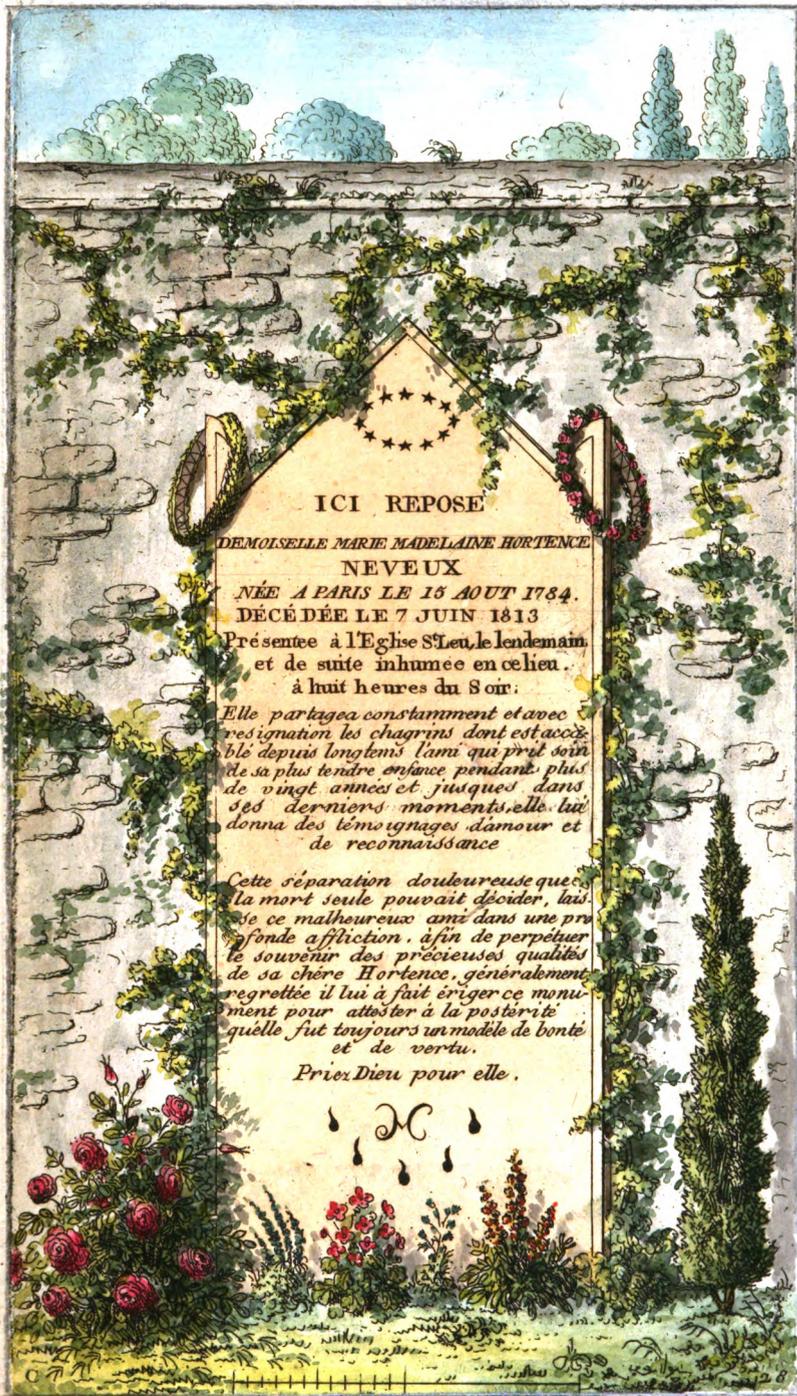
Une couronne de roses et une de cyprès étaient appendues à l'orillon quand on a dessiné ce tombeau. On l'a représenté tel qu'il était alors.

---

(\*) Voyez la planche 32 de la huitième livraison.







ICI REPOSE

DEMOISELLE MARIE MADELAINE HORTENCE  
NEVEUX

NÉE A PARIS LE 15 AOUT 1784.

DÉCÉDÉE LE 7 JUIN 1813

Présentée à l'Eglise St-Leu, le lendemain  
et de suite inhumée en celtieu.  
à huit heures du Soir:

*Elle partagea constamment et avec  
résignation les chagrins dont est accablé  
depuis longtems l'ami qui prit soin  
de sa plus tendre enfance pendant plus  
de vingt années et jusques dans  
ses derniers moments elle lui  
donna des témoignages d'amour et  
de reconnaissance*

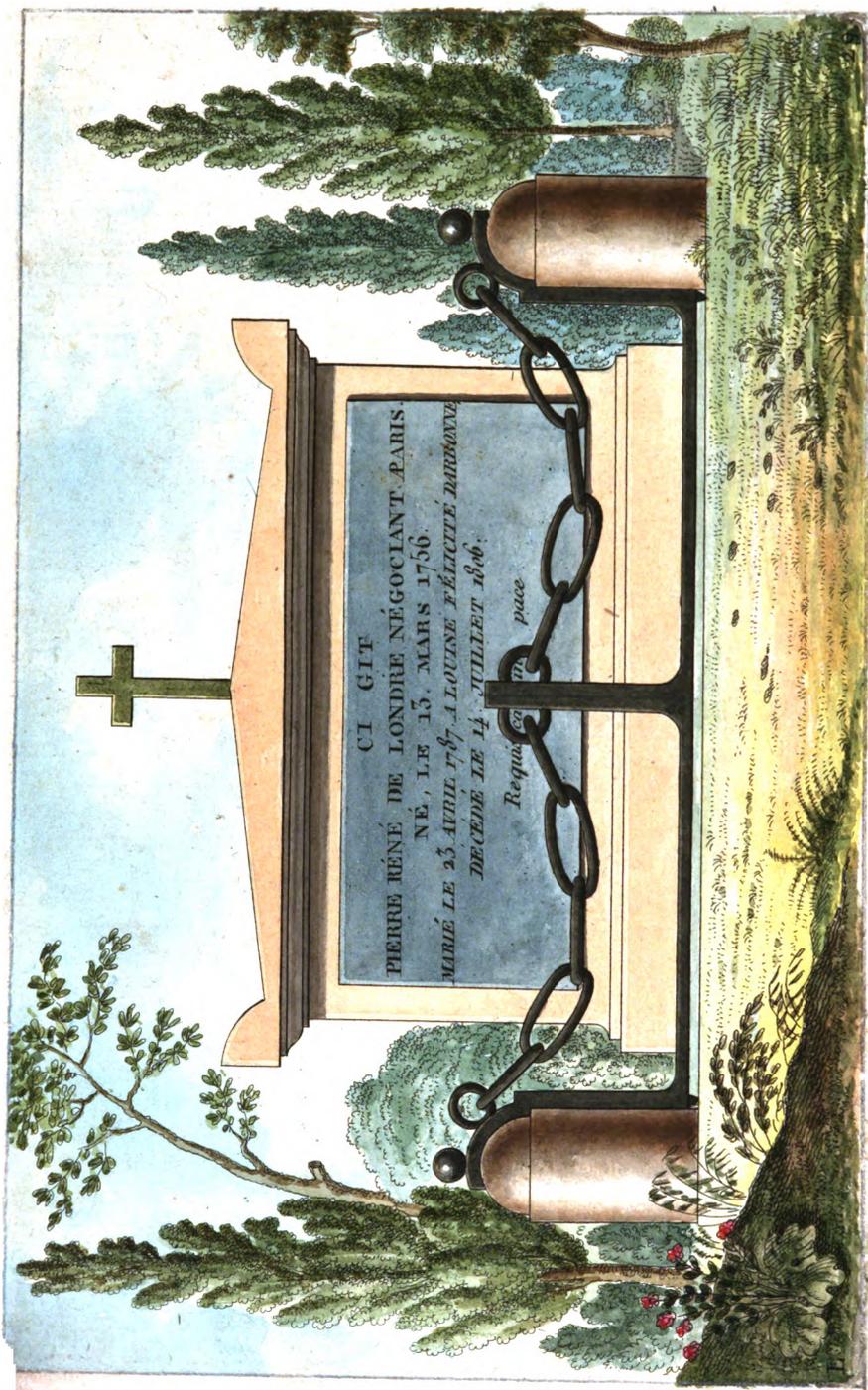
*Cette séparation douloureuse que  
la mort seule pouvait décider, laissa  
ce malheureux ami dans une pro-  
fonde affliction. afin de perpétuer  
le souvenir des précieuses qualités  
de sa chère Hortence, généralement  
regrettée il lui a fait ériger ce monu-  
ment pour attester à la postérité  
qu'elle fut toujours un modèle de bonté  
et de vertu.*

*Prier Dieu pour elle.*

M







1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918



( 8<sup>ème</sup> Livraison. )

---

DESCRIPTION  
DES TOMBEAUX.

PLANCHES 29, 30, 31, 32.

---

CIMETIÈRE DE MONT-LOUIS.

PLANCHE 29.

TOMBEAU DE M. DE LONDRES.

A droite en montant l'avenue des tilleuls , qui conduit au château , est le tombeau de M. PIERRE-RENÉ DE LONDRES.

Il est construit en pierre de liais , et les tables saillantes sur lesquelles sont les inscriptions , sont en marbre noir. Il forme un sarcophage à aurillon , surmonté d'une croix en fer bronzé. A chaque angle du terrain , on a planté une borne en pierre , lesquelles reçoivent un chassis en fer , où sont attachées de grosses chaînes de neuf pouces de mailles , dont une moitié du chassis en fer forme porte.

*Tome I.*

8

Ce tombeau est d'un aspect imposant. Il est d'un style sévère et qui convient parfaitement à ces sortes de constructions.

Sur la face opposée , on lit :

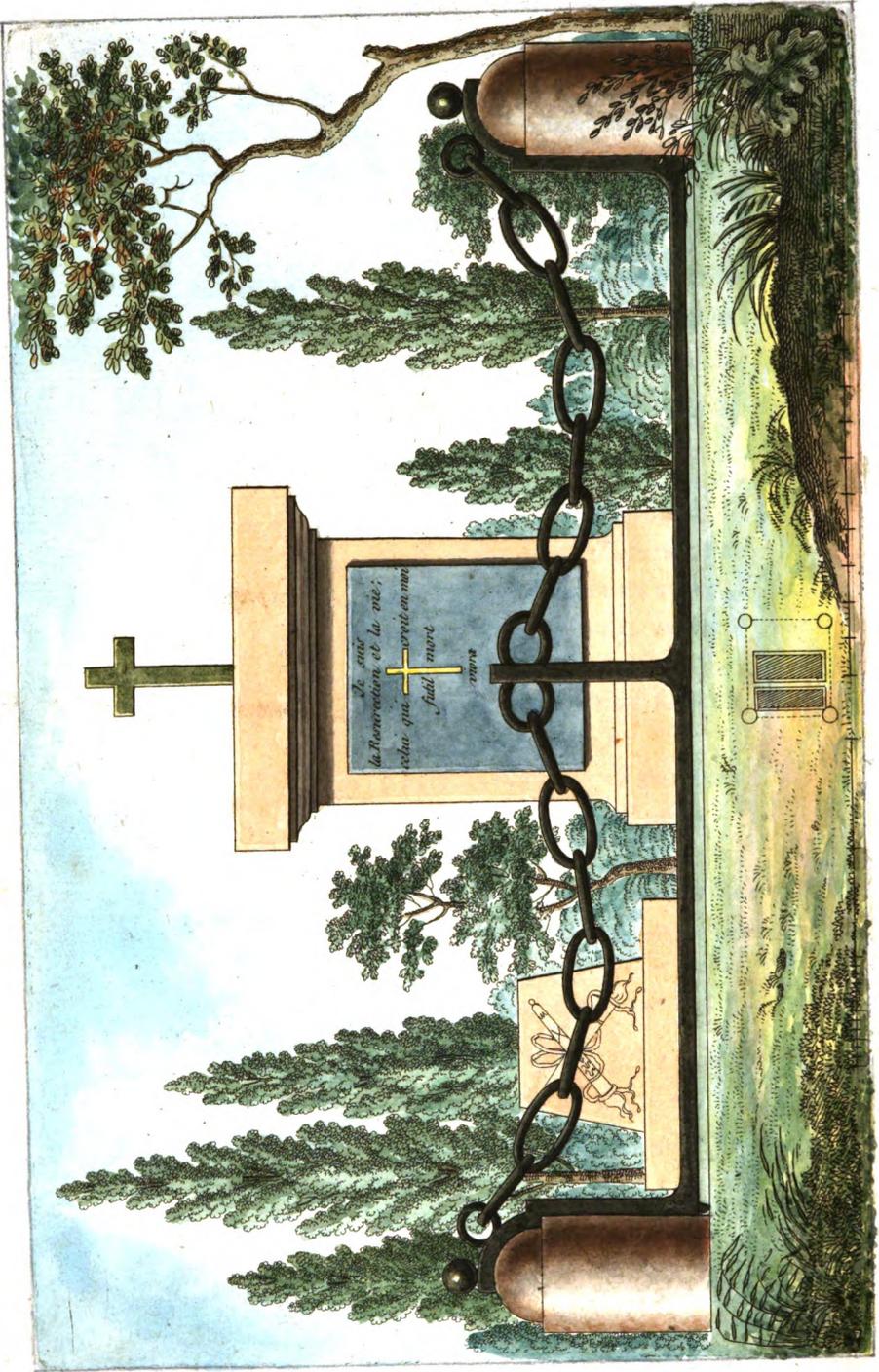
*Sa religion , ses vertus , ses bonnes œuvres , et sur-tout sa charité envers les pauvres qui le pleurent et dont Dieu seul connaît le secret , sollicitent pour lui la clémence du juge souverain.*

AMI SINCÈRE , BON PARENT ,  
PÈRE TENDRE , ÉPOUX FIDÈLE  
IL EMPORTE AVEC LUI L'ESTIME DE  
SES AMIS , L'AFFECTION DES SIENS ,  
L'AMOUR D'UN FILS QU'IL PRIVE  
D'UN MODÈLE ,  
ET LA TENDRESSE D'UNE ÉPOUSE  
INCONSOLABLE,  
QUI A FAIT GRAVER SUR CE TOMBEAU  
L'EXPRESSION DE SA DOULEUR.

On lit sur l'autre face latérale , ces paroles de Saint - JEAN.  
Extraites de l'Évangile de la messe des morts, *in die obitus.*

*Ego sum  
Resurrectio et vita ,  
Qui credit in me ,  
Etiam si mortuus fuerit ,  
Vivet.*









( 59 )

Cette planche représente la face latérale du tombeau de  
M. de LONDRES, ainsi que celui de M. DARBONNE.

Voyez le petit plan figuratif, planche 29.

PLANCHE 30.

TOMBEAU DE M. DARBONNE.

Entre l'allée des tilleuls et la tombe de M. de  
LONDRES, on a placé celle de M. DARBONNE.

Il consiste en une dalle de pierre de cinq pieds et  
demi de long, sur laquelle on a posé une autre  
pierre en forme de cercueil, qui a quatre pieds et  
demi de long.

Sur la face qui regarde l'allée des tilleuls, on lit :

CI-GIT

JACQUES DARBONNE, ancien négociant, décédé à

Paris, le 18 octobre 1806.

Sur l'autre face :

FERME DANS LES PRINCIPES DE SA RELIGION,

CONSTANT DANS SES AFFECTIONS

SÉVÈRE DANS SA PROBITÉ

IL A LAISSÉ A SES ENFANTS QUI LUI

ONT ÉLEVÉ CE MONUMENT

L'EXEMPLE DES VERTUS CHRÉTIENNES

ET SOCIALES.

Priez Dieu pour son ame.

---

**CIMETIÈRE DE VAUGIRARD.**

**P L A N C H E 31.**

**TOMBEAU de LOUIS AUGUSTE DE SOYE.**

Ce petit monument forme un cœur qui semble sortir de terre , il est surmonté d'une croix , le tout construit en pierre. Il se voit en entrant à gauche , près la grande porte.

Il est des hommes parmi nous , dont toute la religion n'est qu'extérieure. Ils en remplissent machinalement quelques obligations , soit par habitude , soit par politique , ou par telle ou telle autre vue d'intérêt qui les y détermine ; mais la foi , la croyance des grandes et importantes vérités du christianisme n'est point dans leur cœur. Ce tombeau élevé par sa famille , à la mémoire du jeune LOUIS AUGUSTE DE SOYE , nous apprend que le jeune homme dont le corps repose sous ce monument , était vraiment pénétré des vérités de cette religion sainte , et qu'elles étaient gravées dans son cœur.

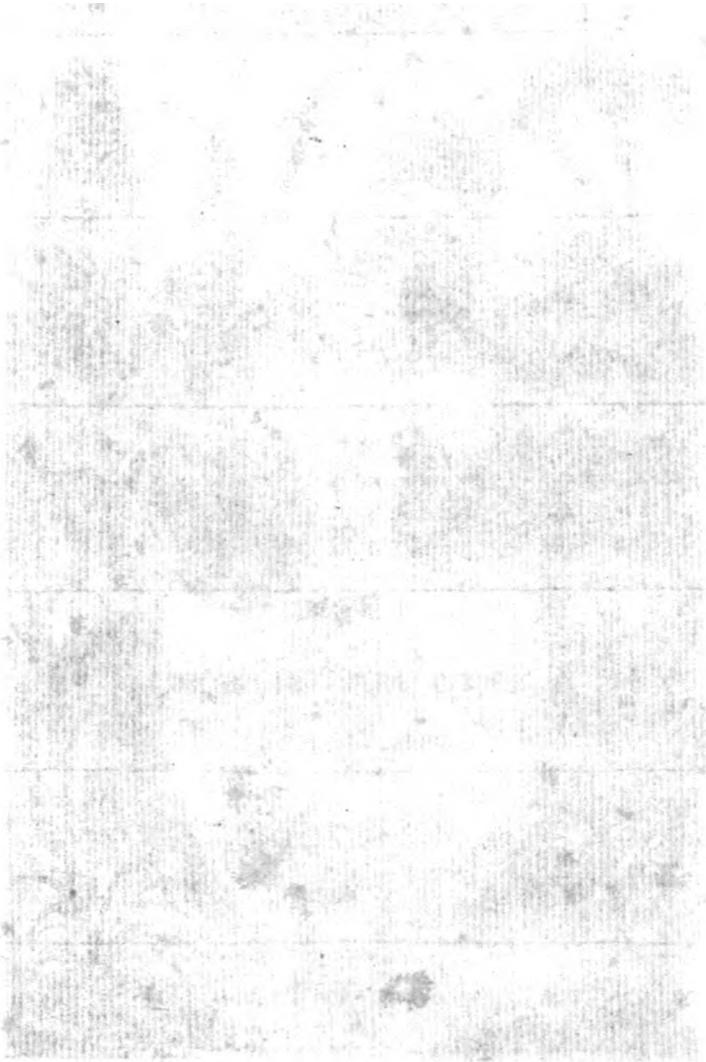
---

**CIMETIERE DE SAINTE-CATHERINE.**

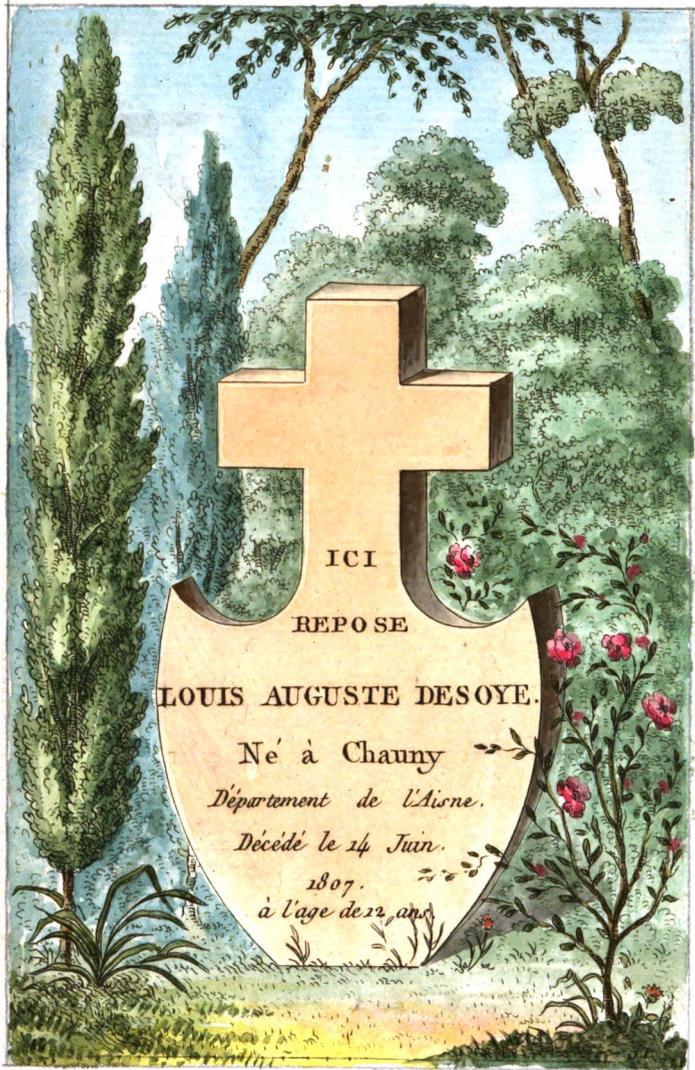
**P L A N C H E 32.**

Deuxième monument placée au pied du Tombeau de Mademoiselle HORTENSE.

Ce monument consiste en une dalle de pierre de





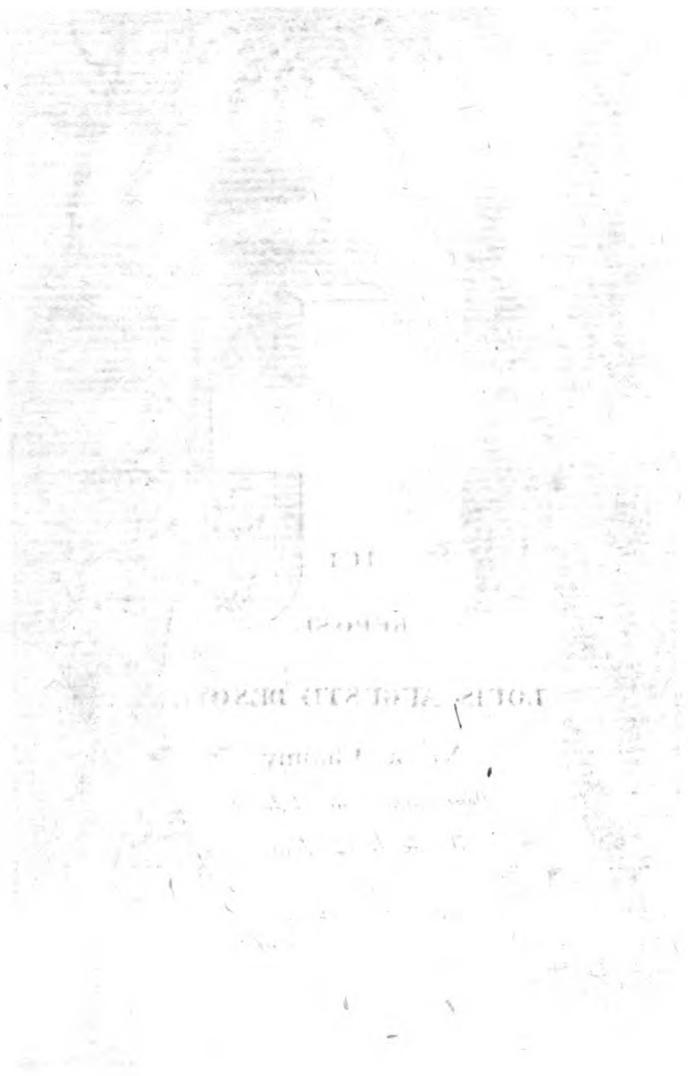


ICI

REPO SE

LOUIS AUGUSTE DESOYE.

Né à Chauny  
*Département de l'Aisne.*  
*Décédé le 14 Juin.*  
*1807.*  
*à l'âge de 22 ans.*



III

PLANO

DELLA CHIESA DI S. MARCO

IN VENEZIA

DELLE VENEZIANE

DEL 1750

DI G. B. B. B.

IN VENEZIA







Après mes derniers adieux  
 à chère Hortence, et avoir embrai-  
 sée son Corceuil cest ici que  
 je l'ai vu descendre souvent  
 cette terre est arrosée de mes  
 larmes tant que je pourrai  
 supporter ma pénible existence,  
 ces tristes lieux seront témoin-  
 s de ma douleur, sensibi-  
 les mortels que la religion  
 et l'amitié conviennent près des  
 Tombeaux, j'ign. de mes pensées  
 Hortence avait consacré toute  
 sa vie à faire mon bonheur elle  
 fut mon soutien dans l'affliction  
 et ma défense contre mes oppr-  
 essions, cet ange de bonté prêt  
 à expirer, me donnoit ses ma-  
 ins glacées en m'exprimant  
 sa tendresse et manifestait  
 encore de vives inquiétudes  
 sur mon malheureux avenir.  
 Hortence généralement aimée  
 fut suivie et pour ainsi dire  
 portée jusqu'à cette sépulture  
 par des personnes de bien, Né-  
 ces dont la plupart ne quité-  
 rent sa dépouille mortelle qu'  
 en faisant entendre des cris  
 de douleur et de désolation,  
 maintenant abandonne amo-  
 nement sans le moindre espoir  
 de consolation j'attends avec  
 résignation le terme d'une  
 vie de puis longtems abr-  
 euvée d'amertume et la fin de  
 mon agonie dont la souffran-  
 ce à commencé le sept juin mil  
 huit cent treize époque à la qu-  
 elle ma vertueuse amie me donna  
 son dernier soupir.

Prions Dieu pour bonu Hortence.





liais , arrondie par le haut et surmontée d'une croix en bois d'ébène.

Ledit monument a quatre pieds de haut environ sur un pied de large. Derrière on a planté un grand thuya ( espèce de cyprès ). Un autre petit cyprès se trouve à côté , et a été planté des mains de Mademoiselle... Intime amie de mademoiselle HORTENSE.

Ce petit monument , de même que le premier est entouré d'arbres et de fleurs de chaque saison , qui sont souvent humectés des larmes de Monsieur... qui ne manque pas , depuis dix-huit mois , d'aller plusieurs fois par semaine se prosterner et gémir sur cette tombe de douleur.

---

*Suite de l'Ode.*

Mortels ingrats , rendons justice  
Aux dieux auteurs de notre sort :  
N'imputons point à leur caprice  
Les pas empressés de la mort.  
Tems précieux , nos ames folles ,  
Dans mille amusemens frivoles ,  
Nous font sans cesse évanouir ;  
Et prodigues de ces années  
Que nous comptent les destinées ,  
Nous les comptons sans en jouir.

Toi , de qui l'ame est asservie  
Sous le joug de la volupté ,  
Qui cent fois profanas ta vie ,  
Sais-tu jouir de la clarté ?  
Voici la mort qui te menace :  
Pourquoi te plaindre de l'espace

Que le ciel t'a fait parcourir ?  
Doit-il éterniser tes vices ?  
Insensé, leurs courtes délices  
T'instruisaient à bientôt mourir.

La vie est la première idole,  
Qui reçoit l'encens des mortels ;  
Cependant, hélas ! on l'immole  
Aux pieds de ses propres autels.  
L'ambition la sacrifie  
À la glorieuse manie  
De s'exposer dans les combats ;  
Comme si la funeste gloire  
Que nous assure la victoire,  
Nous dédommageait du trépas.

La vie est courte ; la sagesse  
Doit en dispenser les momens ;  
Mais, non : notre stupide ivresse  
Dédaigne ces ménagemens.  
Évitons un repos stérile ;  
Dans une indolence tranquille  
Craignons de nous ensevelir :  
La sage et froide économie  
Des heures d'une courte vie  
Né pourrait que nous avilir.

Ainsi parle un mortel avide  
Qui cent fois traversant les flots,  
Au gré d'un élément perfide  
Livre sa vie et son repos.  
Vil esclave d'un gain funeste,  
Es-tu digne du bien céleste  
Dont tu connais si mal le prix ?  
Ce bien te semble peu de chose,  
Et les richesses du potose  
Te coûtent peu, quand tu péris.

Loin de moi fatale opulence ,  
Ne viens plus m'arracher des vœux !  
Dans une sage indifférence  
Je veux couler des jours heureux ;  
Mais quoi ? le fils de la paresse  
L'ennui , père de la tristesse ,  
Vient déjà pour me dévorer.  
De nos malheurs je vois la source  
Il faut précipiter sa course ,  
Et jamais ne la mesurer.

Le tems rapide se consume  
A blâmer sa triste lenteur ,  
Et dans l'avenir on présume  
De trouver enfin son bonheur.  
Souvent , par une ardeur fatale ,  
L'homme se plaint de l'intervalle  
Qui retarde un heureux moment ;  
Épris d'une indiscrete envie  
Il consent d'abrégér sa vie ,  
Pour hâter son contentement.

Mais contemplons la vaste scène  
Des habitans de l'univers ;  
Quels acteurs ! O ciel , que de peines  
Pour jouer ces rôles divers !  
Est-ce pour soi qu'on se fatigue ,  
Qu'on se livre , qu'on se prodigue ?  
De nos intérêts peu jaloux ,  
Ceux d'autrui sont toujours les nôtres ,  
Toujours nous vivons pour les autres ,  
Nous vivons rarement pour nous.

Je sais quelle est la loi suprême ,  
Et que l'homme pour l'homme est né ;  
A ne rien faire pour lui-même  
Est-il par elle condamné ~

( 64 )

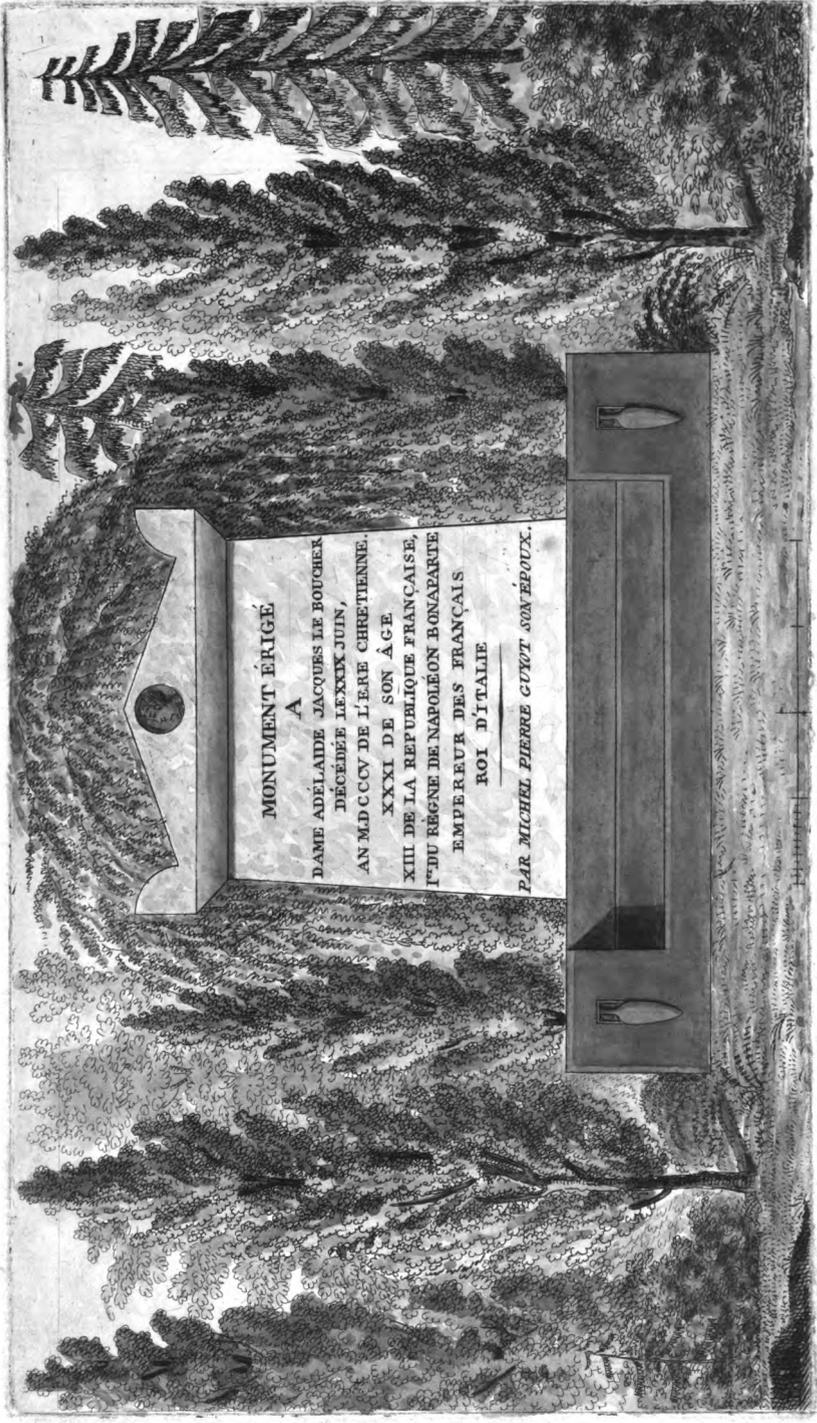
Au préjugé faut-il se rendre  
Esclave d'une amitié tendre ?  
Ses amis sont-ils ses tyrans ?  
Unis sans cesse à nos semblables  
Par des liens inévitables ,  
Nous , serons-nous indifférens ?

Notre amour propre est le principe  
Qui fait naître tous nos désirs ;  
Cependant ce qui nous dissipe  
Fait aussi naître nos plaisirs.  
Ah ! s'il est vrai que l'homme s'aime ,  
D'où vient que de se voir lui-même  
Jamais son cœur ne se repaît ?  
Quelle erreur , ou quelle faiblesse !  
A le voir s'éviter sans cesse ,  
Ne dirait-on pas qu'il se hait ?

Toi , que la Parque favorable  
A laissé doucement vieillir ,  
Dis-moi de ta course durable  
Quel fruit as-tu su recueillir ?  
Par quelles actions illustres  
As-tu signalé tous ces lustres  
Dont tu regrettes les instans ?  
O que d'inutiles journées !  
Non , malgré tes longues années  
Tu n'as vécu que peu de tems.

*La suite de l'Ode à la neuvieme livraison.*





MONUMENT ÉRICE

A

DAME ADELAÏDE JACQUES LE BOUCHER  
DÉCÉDÉE LE XXIX JUILLET,  
AN M D C C C V DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

XXXI DE SON ÂGE

XIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,  
I<sup>re</sup> DU RÉGNE DE NAPOLEON BONAPARTE

EMPEREUR DES FRANÇAIS

ROI D'ITALIE

PAR MICHEL PIERRE GUYOT NONTEROUX.





(9<sup>me</sup>. Livraison.)

---

DESCRIPTION  
DES TOMBEAUX.

PLANCHES 33, 34, 35, 36.

---

CIMETIÈRE DE MONT-LOUIS.

PLANCHE 33.

TOMBEAU DE MADAME GUYOT.

CE tombeau est en marbre blanc veiné. Il forme un sarcophage. Il est posé sur un sous-bassement en marbre noir. Trois marches sont pratiquées dans ce sous-bassement du côté de la face principale. Les quatre faces sont un peu taludées. La saillie du couvercle forme une corniche à la capucine. Chaque face latérale est ornée d'un bas-relief de bronze. Le sujet de ces bas-reliefs est très-bien choisi ; le travail en est admirable : les inscriptions des quatre faces sont gravées en lettres d'or.

Madame GUYOT est ensevelie sous ce monument, dans une fosse murée, et placée dans un cercueil ou coffre de pierre, lequel est recouvert de terre.

Sur la face opposée on lit cette inscription :

Sous ce marbre repose une épouse chérie,  
Chez qui la bonté fut à la sagesse unie.

*Tome I.*

Elle vécut trop peu ; le sort , le cruel sort ,  
Sans pitié la poussa sous la faux de la mort ,  
Hélas ! dix jours après qu'elle eut donné la vie  
A sa fille du nom de *Françoise-Eugénie*.  
Ah ! combien ses attraits lui valurent de fleurs ;  
Sur sa tombe , passans , versez , versez des pleurs...

PLANCHE 34.

Cette planche représente la face latérale de droite.  
Sur celle de gauche , au-dessus du bas-relief , on  
lit :

L'ange de la mort veille dans cette enceinte ,  
Mortel respecte le dernier aile de ton semblable.

Ce tombeau est ombragé par quelques épicias (1)  
et un frêne pleureur qui se trouve planté à la tête  
du monument. Il est entouré d'une balustrade en  
bois de vingt pieds de long sur quatorze de large.

On arrive à ce monument en prenant la route qui  
est en face de soi en entrant dans le cimetière. Il  
est à droite sur le bord de la grande allée des syco-  
mores , et près du monument gothique.

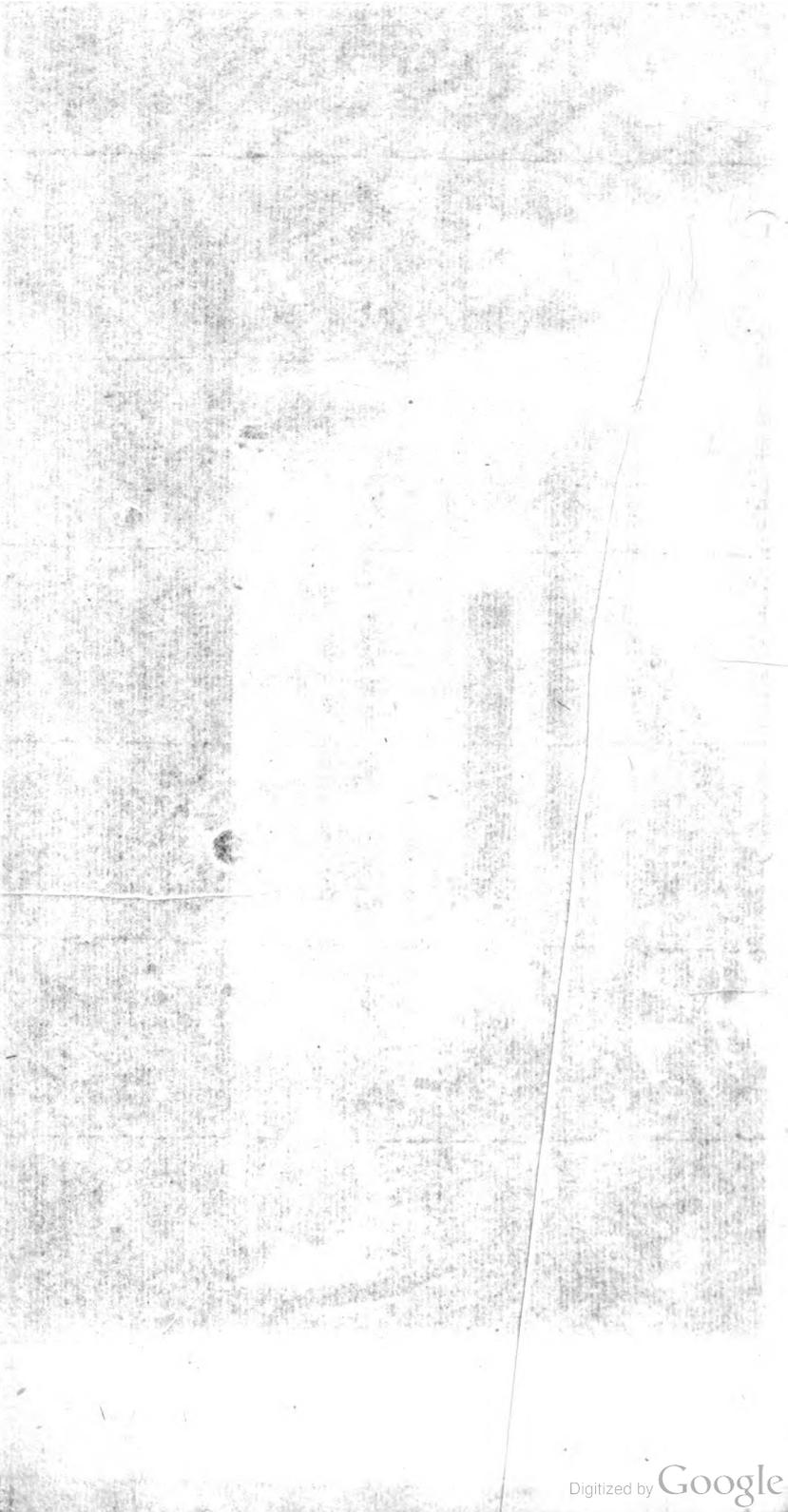
PLANCHE 35.

Le n<sup>o</sup>. 1<sup>er</sup>. représente le médaillon en bronze qui  
se voit dans le tympan du fronton principal.

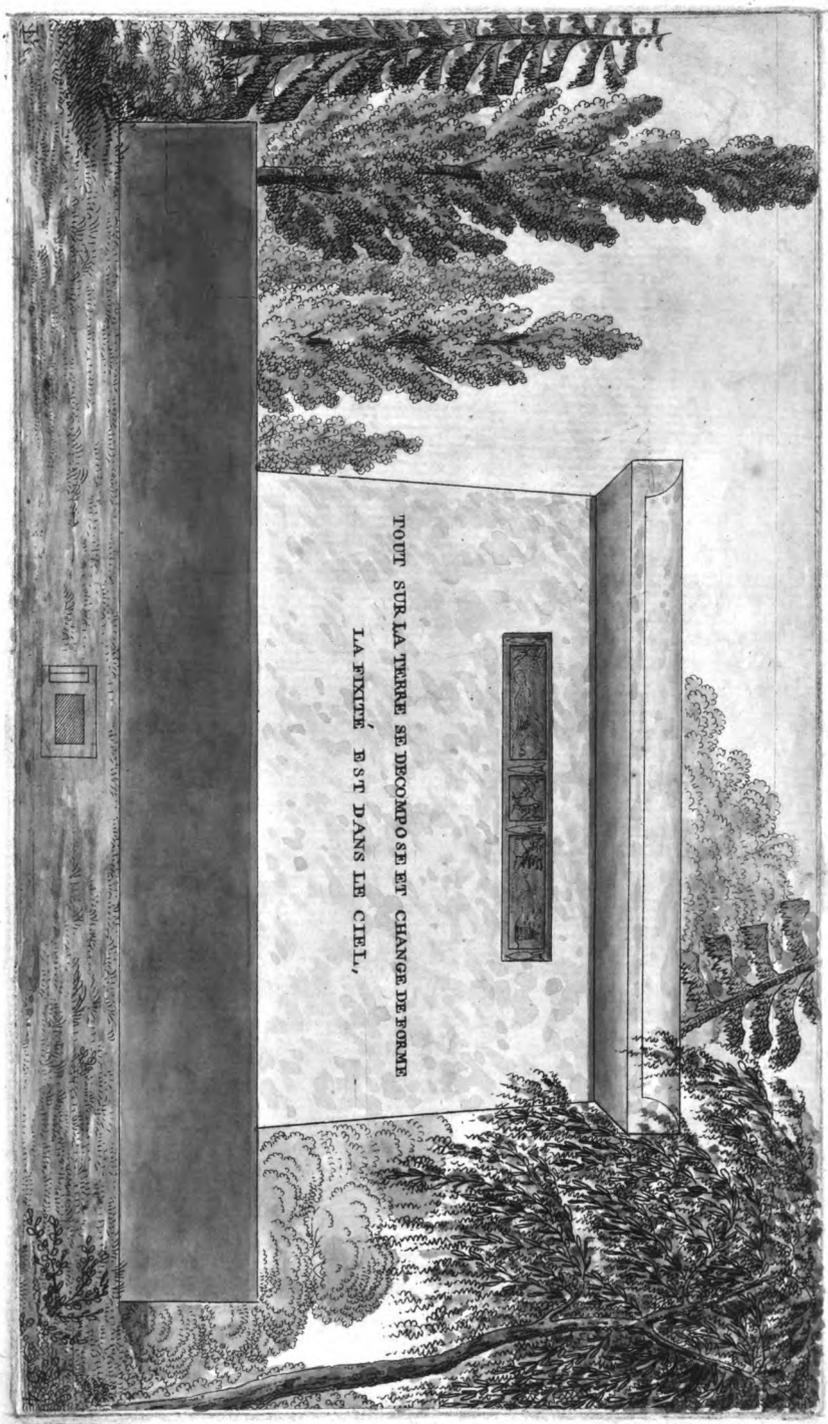
Le n<sup>o</sup>. 2 représente celui qui se voit dans le tym-  
pan du fronton de la face opposée qui fait la tête  
dudit monument.

---

(1) Arbre toujours vert.







TOUT SUR LA TERRE SE DECOMPOSE ET CHANGE DE FORME  
LA FILLE EST DANS LE CIEL,





*Détails des bas-reliefs en bronze  
du Tombeaux de Mme Guyot.*









LA MEILLEURE ET LA PLUS  
ADORÉE DES ÉPOUSES  
D'É. ADELAIDES. CLEMENCE.  
Delafons, âgée de 26 ans  
Décédée à Paris le 16 Nov<sup>bre</sup> 1810.  
Eponse de M<sup>eur</sup> de Junquieres

*Passant conduit sur  
cette terre de douleur  
abreuvé des larmes  
du malheur  
si la jeunesse t'est chère  
prie pour celle qui n'a joui  
qu'un instant  
de ces rares faveurs  
rends lui ce triste devoir  
si tu veux  
meriter que de même  
on prie un jour sur ta tombe*

## MÊME CIMETIÈRE

Après de la face principale du tombeau de M. Delandre, on vient de construire une tombe en pierre semblable à celle de M. Darbonne, qui se voit au pied de la face opposée, planche de la livraison.

Sur le devant on lit cette épitaphe :

CI-EST

Le noble Pierre de Bourbons, veuve de Pierre-René Delandre, et épouse en secondes nocces de Noël-Mathias Henay, pharmacien, en chef des hôpitaux civils, décédée à Carcassonne le 23 septembre 1815, âgée de 50 ans, et inhumée dans cette tombe le 24 octobre suivant.

Sur la face opposée on lit :

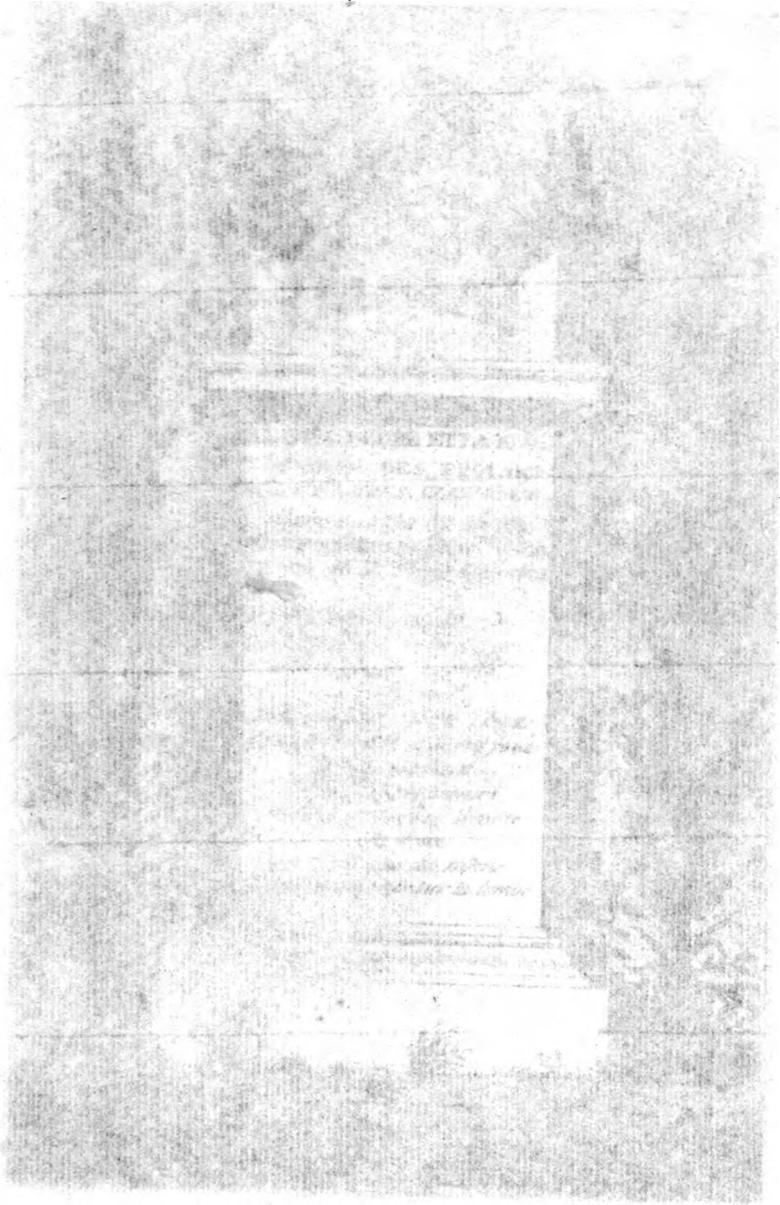
Ceux qui auront fait de bonnes œuvres vivront pour la vie.

## CIMETIÈRE DE SAINT-ANTOINE.

Planche III.

### TOMBEAU DE MADAME LATOUR

Ce tombeau est construit en pierre de liais. Il forme un piédestal carré dans le genre égyptien. Il



Le n°. 3 représente le bas-relief qui se voit à droite.

Le n°. 4 représente le bas-relief qui se voit à gauche.

### MÊME CIMETIERE.

Auprès de la face principale du tombeau de M. Delondre , on vient de construire une tombe en pierre semblable à celle de M. Darbonne , qui se voit au pied de la face opposée , planche de la livraison.

Sur le devant on lit cette épitaphe:

#### CI - GIT

*Louise - Félicité Darbonne , veuve de Pierre-René Delondre , et épouse en secondes noces de Noël-Etienne Henry , pharmacien en chef des hôpitaux civils , décédée à Carcassone le 22 septembre 1815 , âgée de 50 ans , et inhumée dans cette tombe le 14 octobre suivant.*

Sur la face opposée on lit :

*Ceux qui auront fait de bonnes œuvres ressusciteront pour la vie.*

---

### CIMETIERE DE MONTMARTRE.

#### PLANCHE 36.

#### TOMBEAU DE MADAME LAFOND.

Ce tombeau est construit en pierre de liais. Il forme un piédestal carré dans le genre égyptien. Il

se trouve en entrant à gauche presque au pied de la colline.

TOMBEAU DE M. JEAN COCU.

Ce monument est semblable à celui de la planche n<sup>o</sup>. 3 de la 1<sup>re</sup>. livraison. Il se compose d'une dalle de pierre de liais formant cype, de quatre pieds de haut sur deux de large, et surmontée d'une croix. Des fleurs de différentes espèces en font l'ornement. Deux sapinettes, deux thuyas et un saule pleureur l'ombragent. Sa jeune et inconsolable veuve va souvent à ce tombeau y déposer des fleurs, les soigner et y répandre des larmes. Ce monument se voit au bout du grand chemin à droite, dans le vallon. Il est entouré d'une balustrade en treillage peinte en vert brun. On y a inscrit cette épitaphe :

*Ici repose*

JEAN COCU,

Né le 26 novembre 1784.

*Epoux bien-aimé de Marie-Thérèse Carette, qui eut la douleur de le voir séparer d'elle le 10 avril 1810.*

IL FUT BON FILS, BON ÉPOUX.

Cette inscription fut érigée par son beau-père qui l'aimait tendrement.

P. D. P. S. A.

Au pied de la balustrade on lit ces quatrains qui  
sont sous verre dans un encadrement.

O bon et tendre époux , tes soins charmaient ma vie !  
Ah ! combien tes vertus me firent te chérir.  
A me complaire en tout tu bornais ton plaisir ;  
Mon bonheur près de toi fut bien digne d'envie.

Dieu de bonté exaucez ma prière.  
Qu'il soit heureux dans l'éternel séjour !  
Et veuillez pour toujours me rendre à son amour ,  
Lorsque j'aurai rempli ma tâche sur la terre.

---

SUITE DE L'ODE.

Tout ce que notre ame égarée  
Donne à ses folles passions ,  
Nous l'avons pris sur la durée  
Des momens dont nous jouissons.  
Un navire que la tempête  
Sur l'Océan long-temps arrête ,  
Est l'image de notre sort.  
Infortuné jouet de l'onde ,  
Malgré sa course vagabonde ,  
Il est encore près du port.

La vie est un trésor immense  
Qu'on ne croit jamais épuiser ;  
Mais chaque instant que l'on dépense  
Ne fait , hélas ! que nous user.  
Vois du trépas , la porte ouverte ,  
Ce jour dont tu plains peu la perte  
Se compte au nombre de tes jours.  
Tu crains la redoutable barque ,  
Et tu vis comme si la Parque  
Te devait épargner toujours.

**De mes ans le meilleur usage  
Est d'en étudier la fin ,  
Et de faire l'apprentissage  
Des lois sévères du destin.  
Telle est la leçon que nous donne  
Le noble espoir d'une couronne  
Que le temps ne pourra flétrir.  
C'est la route qu'il nous faut suivre ;  
Mais apprenons au moins à vivre ,  
Si nous n'apprenons à mourir.**

Par M. GUYOT DES FONTAINES.

---

Les anciens croyaient à l'immortalité de l'ame ; et de ce dogme si essentiel au maintien de l'ordre social , a dû naître le respect pour les morts. Ce sentiment religieux a aussi porté les hommes à la conservation du corps , de l'enveloppe de cette ame ou de cette intelligence secrète émanée de la divinité elle-même , dans le sein de laquelle elle retourne après la mort.

A la suite de ce dogme, sont venus les cérémonies funèbres , les embaumemens , les bûchers , et les encaissemens , pour conserver les restes inanimés de ceux quis'étaient distingués par leurs vertus publiques ou particulières ; chacun , en raison de sa fortune , a voulu participer à un sentiment aussi respectable , et on a vu de suite s'élever des tombeaux , des urnes sépulcrales et des mausolées. Voilà pourquoi on trouve une si grande quantité de monumens funè-

bres diversement composés, et plus ou moins ornés. Les anciens ont eu recours à l'allégorie pour représenter, d'une manière sensible, ce *spiritus*, ce souffle divin qu'on appelle *AME*, et qui se dégage du corps ou de la matière au moment de la cessation de la vie; ce n'est donc pas par un *squelette*, qui n'est réellement que la charpente d'un mort, comme font mal-à-propos les modernes, qu'on peut représenter la cessation de l'existence, le départ de l'ame pour les régions célestes, ou le passage de la vie à la mort. Les allégories qui couvrent les tombeaux, les urnes sépulcrales ou les mausolées des anciens, sont délicates, fines, recherchées et conçues de manière à nous présenter des tableaux simples et aimables, qui font naître des idées consolantes.

Les anciens peignaient, sculptaient sur leurs tombeaux des masques, des têtes hideuses ou *larves*, pour effrayer les brigands qui, violant l'asile des morts, enlevaient leurs dépouilles et pillaient les richesses qu'on était dans l'usage d'y déposer.

---

Mettez tous les biens en un tas,  
 Perles, rubis, terres, contrats,  
 Maison superbe et bonne table,  
 Honneurs à foison, dignité;  
 Si je n'y vois point la santé,  
 Je donnerais le tas au diable.

M. BRET:

Dans un enclos étroit le pauvre est relégué :  
 Le riche étend ses droits sur un domaine immense.  
     Par les biens, le rang, la naissance,  
     L'homme de l'homme est distingué.  
 Mais quand la mort paraît nous sommes tous égaux,  
 Sa main puise au hasard dans l'urne redoutable  
     Les noms du juste et du coupable,  
     De l'homme faible et du héros.  
 L'impie en un festin ne sent que des dégoûts ;  
 Le glaive est sur sa tête et l'effroi le consume ;  
     Il trouve un suc plein d'amertume  
     Dans les alimens les plus doux.  
 Envain ses yeux assés demandent le repos.  
 Le sommeil est ami des champêtres asiles,  
     Il cherche les réduits tranquilles,  
     Les bois, la fraîcheur et les eaux.  
 Quiconque au nécessaire a su borner ses vœux,  
 Vois sans s'inquiéter la mer et ses orages ;  
     Que craint-il des tristes présages  
     Des astres les plus rigoureux ?  
 Par la grêle et les vents, ses champs sont dépouillés,  
 Et la vigne infidèle a trompé son attente :  
     Qu'importe, son ame est contente,  
     Ses beaux jours ne sont point troublés.  
 Déjà loin du rivage une digue s'étend ;  
 Le riche dégoûté, fuit l'enceinte du monde,  
     Aux muets habitans de l'onde  
     Il dispute leur élément.  
 Mais il traîne en tous lieux ses ennuis accablans,  
 La crainte l'accompagne et le poursuit sans cesse ;  
     De l'agile coursier qu'il presse  
     Elle presse avec lui les flancs.  
 Eh quoi ! si tout l'éclat que donne la grandeur,  
 Si ce faste envié, que le vulgaire admire,  
     N'ôte point d'un cœur qui soupire  
     Le sentiment de sa douleur :  
 Pourquoi me construirais-je un superbe palais ?  
 O Sabine ! (\*) faut il pour des biens trop pénibles  
     Abandonner tes bois paisibles  
     Et tes ombrages toujours frais ?

(\*) Maison de campagne d'Horace. Extrait des *Odes Pytiques*, de Pindare.





MARIE THERESE RICORDEAU

NÉE A VIENNE EN AUTRICHE,

Epouse de J.H. Vermer.

Décédée à Paris le 15. Octobre.

1810. âgée de 22. ans.

*Cendre chérie, que je baise à genoux !*

*O toi, qui jûs mon bonheur sur la terre,*

*Epouse Vertueuse & ton malheur aux Epoux*

*Apporte sur ta tombe sa douleur amère.*

*Reçois ce dernier gage de regrets et de larmes*

*En pleurant sur toi,*

*je trouve en core des charmes.*

*priez pour elle*









C'EST ICI QU'ELIZA REPOSE....

H.....  
.....  
.....

Hélas! les chagrins, les allarmes,  
Près d'elle fuvaient sans retour,  
Et ce n'est qu'en perdant le jour,  
Qu'elle a fait repandre des larmes....

*Née le 22 Mars 1795,  
Morte le 23 Avril 1821.*

ELIZABETH  
D'ORVILLE  
MARRIÉE  
A  
M. A. P. L. L. L.  
LE 22 MARS 1795





( 10<sup>ME</sup>. Livraison. )

---

# DESCRIPTION DES TOMBEAUX.

PLANCHES 37, 38, 39, 40.

---

CIMETIÈRE DE MONT-LOUIS.

PLANCHE 37.

TOMBEAU de MADAME VERNIER.

Ce tombeau n'est composé que d'une dalle de pierre de liais, formant fronton à orillon ; il est placé à l'entrée de l'allée des tilleuls, à gauche, en montant au château. Pour y arriver, il faut prendre la route à gauche en entrant, et traverser la pelouse. Il se trouve au deuxième rang des tilleuls.

---

CIMETIÈRE DE MONTMARTRE.

PLANCHE 38.

TOMBEAU de MADMOISELLE ÉLISA.

Ce tombeau représente un sarcophage à orillon, construit en pierre de liais. Les faces principales et les faces latérales, sont ornées de pilastres entre lesquels sont placées des tables en marbre noir,

*Tome I.*

10

enfoncées de huit lignes , sur lesquelles sont gravées en lettres d'or les inscriptions.

Ce tombeau est entouré d'arbres , d'arbustes et de fleurs d'espèces choisies. A l'un des orillons est suspendue une couronne de rose ; à l'autre extrémité , une guirlande de fleurs naturelles serpente sur ledit tombeau .

A la tête du monument on a placé une petite roche de la hauteur d'un siège. C'est là que madame de \*\*\* , va plusieurs fois par semaine , pleurer , se recueillir et prier pour sa chère Élisabeth. J'ai eu occasion de l'y rencontrer quelquefois , lorsque je venais m'y occuper à dessiner des tombeaux. Je l'y ai vue souvent seule , quelquefois avec une jeune personne qui paraissait partager sa douleur et ses regrets. Je les ai vues , après avoir , les yeux baignés de larmes , adressé leur prière au ciel pour leur chère Élisabeth , s'occuper à orner sa tombe de fleurs nouvelles.

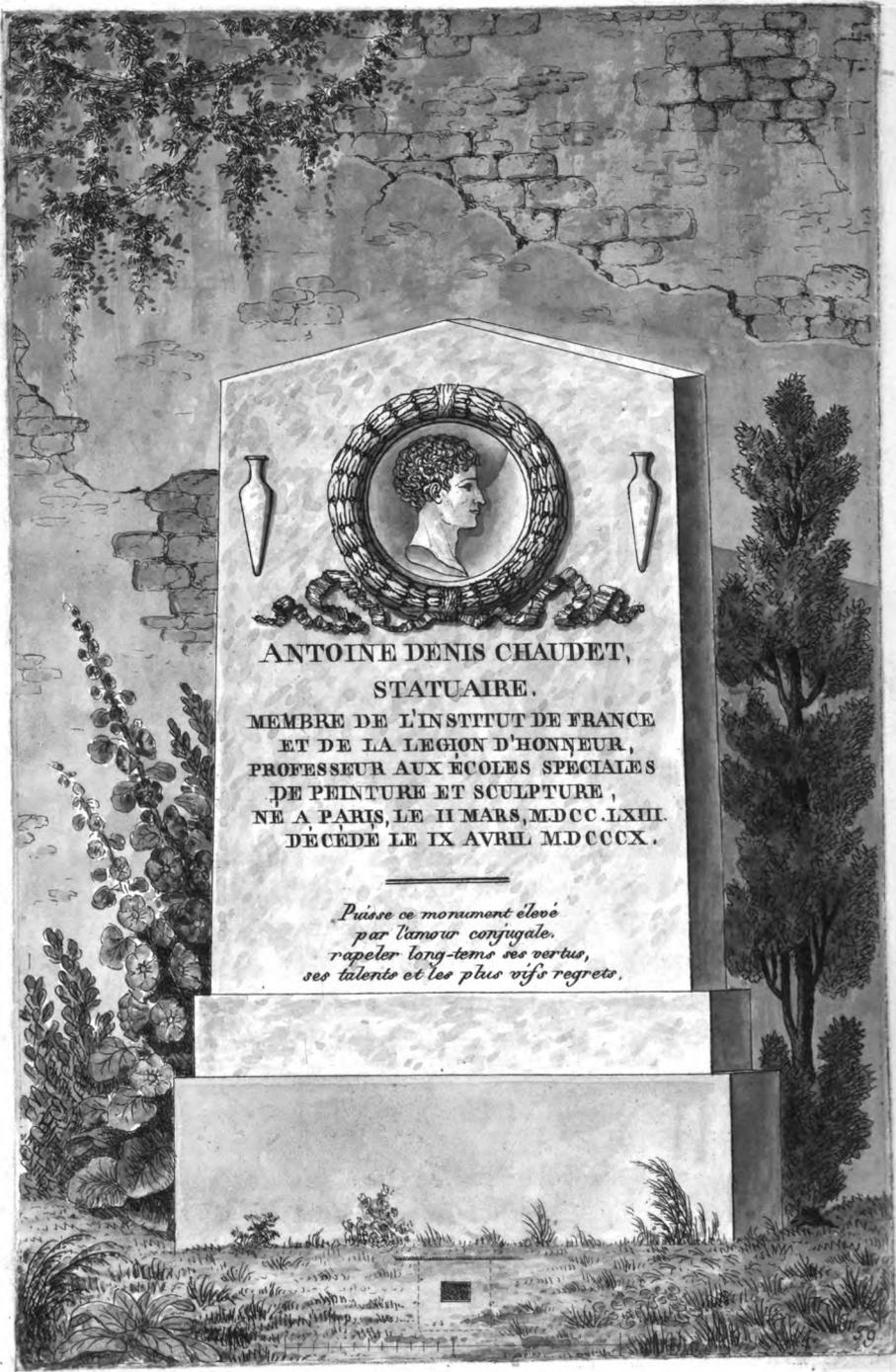
Le jour où je fus témoin de cette scène attendrissante , je m'occupais à dessiner un monument construit entièrement en marbre. ( Je donnerai ce monument dans les livraisons suivantes. ) Ces dames , s'approchèrent de moi , et l'une d'elle m'apprit que ce tombeau que je dessinais était celui de sa fille aînée , sœur d'Élisabeth , laquelle était mère de plusieurs enfans.

Sur un des pilastres , du côté de l'inscription , on lit au crayon :

A ÉLIZABETH.

Élisabeth , tendre fleur qu'un matin vit éclore  
Et qu'un soir a vu se flétrir ,





**ANTOINE DENIS CHAUDET,  
STATUAIRE.**

**MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE  
ET DE LA LEGION D'HONNEUR,  
PROFESSEUR AUX ÉCOLES SPÉCIALES  
DE PEINTURE ET SCULPTURE,  
NÉ A PARIS, LE 11 MARS, MDCC.LXIII.  
DÉCÈDE LE 19 AVRIL MDCCC.**

*Puisse ce monument élevé  
par l'amour conjugal,  
rapeler long-tems ses vertus,  
ses talents et les plus vifs regrets.*





Vierge simple et modeste , hélas ! si jeune encore  
Est-il possible de mourir ?  
Seize printems à peine embellissaient ta vie ,  
Déjà mille vertus en présageaient le cours.  
Ah ! faut-il Éliisa , que la mort t'ait ravie ,  
Quand pour toi commençait la saison des amours.  
Éliisa..... Mais pourquoi , par une plainte amère ,  
Sans cesse accuser le destin ,  
Tout passe , meurt , et telle une fleur printanière ,  
Elle n'a brillé qu'un matin.  
Éliisa , cher objet de regrets et d'alarmes ,  
Repose , dors en paix , ta mère , chaque jour  
Vient ici t'apporter le tribut de ses larmes ,  
Gage trop faible , hélas ! d'un immortel amour.

2 décembre 1811.

---

## CIMETIÈRE DE VAUGIRARD.

PLANCHE 39.

TOMBEAU de M. A. D. CHAUDET.

Ce tombeau d'un artiste distingué , se voit en entrant à droite par la grande porte du cimetière , près le mur de clôture. Il est construit en marbre blanc veiné. Le premier socle sur lequel il est , est en pierre. Il est entouré d'une balustrade en treillage de neuf pieds de long sur neuf pieds de large.

M. J. BRAUK , en visitant les tombeaux du Cimetière de Vaugirard , son Cicéron lui fit remarquer celui du statuaire CHAUDET ; après avoir fait l'éloge des talens distingués de cet artiste célèbre , et rendu justice à la modeste composition du monument qui lui est élevé , ajoute..... « Devra

ce monument repose ( confondu dans la foule de ceux dont la charité seule a fait les frais d'enterrement ) un compositeur célèbre , J. L. DUSSEK , mon compatriote , l'homme que ses talens , son désintéressement et la bonté de son cœur firent estimer de son vivant ; l'homme que la maison des riches , des puissans , recherchait , qui charma tant de fois les salons de nos jolies Parisiennes Eh ! bien , cet homme n'a pas trouvé un ami qui honorât sa cendre du plus faible souvenir. »

J. BRULK.

*Extrait de la Gazette de France du 26 Août 1813.*

CIMETIÈRE DE SAINTE - CATHERINE.

PLANCHE 40.

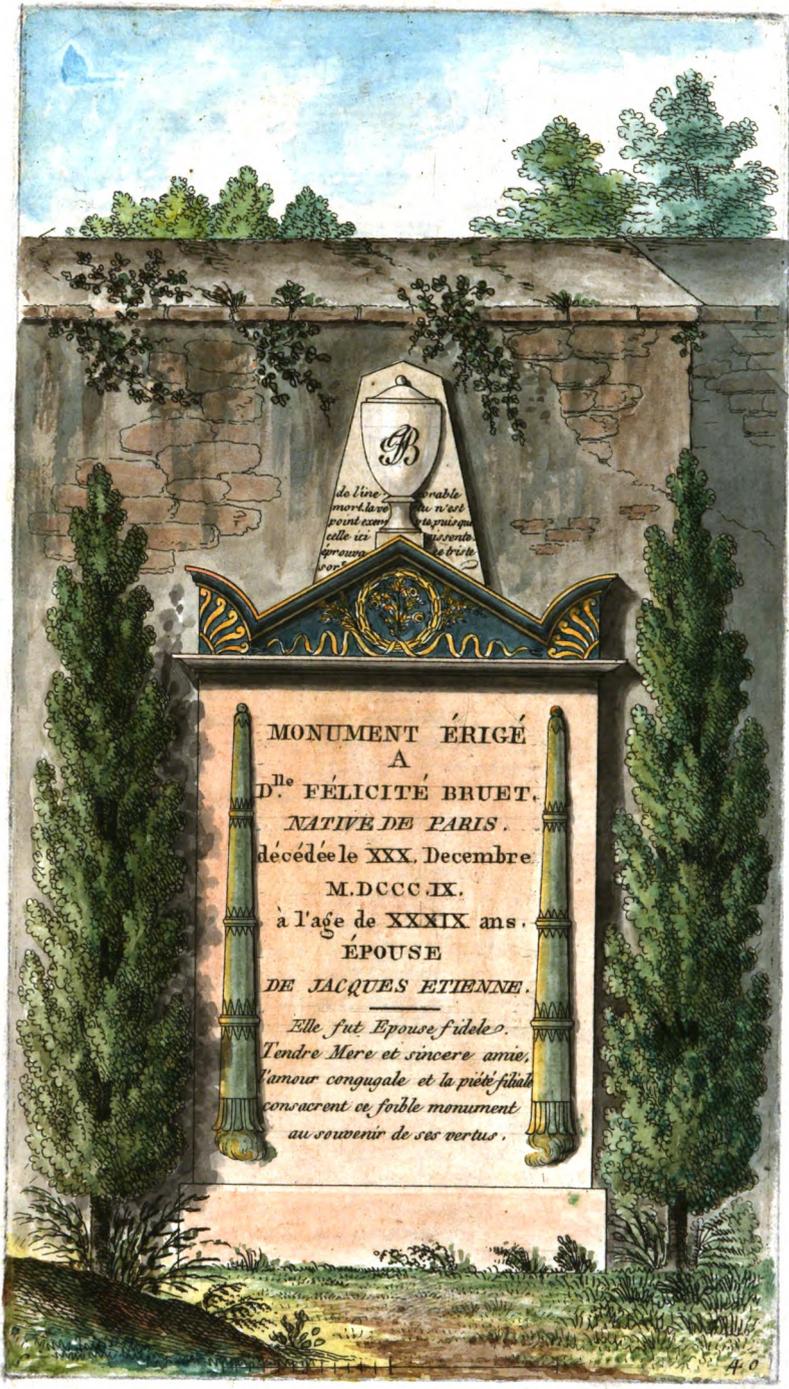
TOMBEAU de MADAME JACQUES.

Ce tombeau , qui se voit à gauche en entrant , et adossé au mur de clôture près de l'encoignure , est érigé avec goût. Il est composé d'une dalle de pierre de liais , sur laquelle on a sculpté deux torches funéraires qui sont bronzées , ainsi que les lettres de l'épithaphe. La pierre tumulaire est décorée d'un fronton à orillon en marbre noir , dont les ornemens sont gravés et dorés. Ce fronton est surmonté d'une petite pyramide , sur laquelle est adossée une urne cinéraire en relief , prise dans la même masse.

La pyramide qui est faite en pierre de château Landon , qui est aussi belle , aussi polie que le marbre même , est souvent couronnée de fleurs des différentes saisons , surtout le jour de la fête de la défunte , ainsi que la plupart des familles le font aux tombeaux de leurs parens ou de leurs amis.







de l'ine... orable  
 mort la... que n'est  
 point ex... que puis-je  
 celle ici... que porte  
 éprouv... que brite

MONUMENT ÉRIGÉ  
 A  
 D.<sup>lle</sup> FELICITÉ BRUET.  
 NATIVE DE PARIS.  
 décédée le XXX. Decembre.  
 M.DCCC.IX.  
 à l'âge de XXXIX ans.  
 ÉPOUSE  
 DE JACQUES ETIENNE.

*Elle fut Epouse fidèle,  
 Tendre Mere et sincere amie,  
 L'amour conjugale et la piété filiale  
 consacrent ce faible monument  
 au souvenir de ses vertus.*



## A MADAME DELILLE.

O toi, de tous les biens le plus cher à mon cœur,  
 Qui m'adoucis les maux, m'embellis le bonheur,  
 Dont la raison aimable et la sage folie,  
 Quand du crime légal les sanglans attentats  
 Jetaient autour de nous les ombres du trépas,  
 M'ont tant de fois, dans ma mélancolie,  
 Consolé de la mort et presque de la vie !

Reçois l'hommage de ces vers,  
 Douce distraction de mes chagrins amers,  
 A qui, de mon plus cher ouvrage,  
 Plus justement pourrais-je offrir l'hommage !  
 Le sujet t'avait plu, ma Muse l'embrassa,  
 Et cet ouvrage commença.

Que cette époque m'intéresse ?  
 Le jour même où pour toi commença ma tendresse,  
 Ce jour, un seul regard suffit pour m'enflammer,  
 Car te montrer, c'est te plaire, et te voir, c'est t'aimer.

O par combien de douces sympathies  
 Nos âmes étaient assorties !  
 Pour le malheur même pitié,  
 Même chaleur dans l'amitié,  
 Même dédain pour la richesse,  
 La même horreur pour la bassesse,  
 Mêmes soins du présent, même oubli du passé,  
 Dont bientôt de notre mémoire  
 Tout, hormis tant d'amour, peut-être un peu de gloire,  
 Va pour jamais être effacé.  
 Dans les revers même constance,  
 Surtout la même insouciance  
 De l'impénétrable avenir.

Que dis-je ? avec la mort et sa lugubre escorte,  
 De loin je crois la voir venir :  
 Déjà l'essaim des maux vient frapper à ma porte ;  
 Le temps, dont je ressens l'affront,  
 Déjà sur moi portant ses mains arides,  
 De ses ineffaçables rides

Laboure mon visage et sillonne mon front.  
 Qu'importe, si je puis, dans mon heureuse ivresse,  
 Reprendre quelquefois et ma lyre et mes chants ?

Mais je n'ai plus ces sons touchans  
 Qu'embellissait encor ta voix enchanteresse :  
 Jadis mon vers présomptueux

Chantait de l'Univers les nombreux phénomènes ,

Les frais vallons , les monts majestueux ,  
Des bataillons armés le choc tumultueux ,  
Des volcans embrasés les fureurs souterraines ,  
Et le volcan bien plus impétueux

De nos discordes inhumaines.

Quelquefois déployant de plus riantes scènes ,  
Je prêtai aux jardins de plus riches couleurs ,  
Je guidais un ruisseau , je plantais un bocage ,  
Et des austères lois , de leur vieil esclavage ,  
J'affranchissais les bois , j'émancipais les fleurs ;  
D'autres fois , dans la paix des domaines champêtres ,  
Poète du hameau , j'enseignais à leurs maîtres

L'art d'y nourrir l'antique honneur ,

De vivre heureux où vivaient leurs ancêtres ,  
Et de répandre autour d'eux leur bonheur ;  
Mais aujourd'hui , des arts , de la nature ,

Vainement j'oserais essayer la peinture ,  
Sur mes yeux se répand un nuage confus ;  
Et comment peindre encor ce que je ne vois plus ?

Le dieu brillant du jour et de la lyre ,  
Qui rarement daigne encor me sourire ,  
N'est plus pour moi ; dans ce triste Univers ,  
Le dieu de la lumière , hélas ! ni des beaux vers.

Les Muses à mes vœux autrefois si dociles ,  
Quand je me encor je vivais sous leur loi ,

Se montrent déjà difficiles ,

Même quand je chante pour toi.

Déjà de mon aride veine

Les nombres cadencés ne coulent qu'avec peine.

Ecoute donc , avant de me fermer les yeux ,

Ma dernière prière et mes derniers adieux .

Je te l'ai dit : Au bout de cette courte vie ,

Ma plus chère espérance et ma plus douce envie ,

C'est de dormir au bord d'un clair ruisseau ;

A l'ombre d'un vieux chêne ou d'un jeune arbrisseau :

Que ce lieu ne soit pas une profane enceinte ,

Que la religion y répande l'eau sainte ,

Et que de notre foi le signe glorieux ,

Où s'immola pour nous le Rédempteur du monde ,

M'assure en sommeillant , dans cette nuit profonde ,

De mon réveil victorieux.

Là , quand le ciel voudra que je succombe ,  
Dans le repos des champs place mon humble tombe ,  
Tu n'y pourras graver ces titres solennels

Qui survivent aux morts , et qu'au sein des ténèbres  
 Emporte dans l'horreur de ses caveaux funèbres  
 L'incorrigeable orgueil des fragiles mortels :

Au lieu de ces honneurs suprêmes ,  
 Du néant vaniteux emphatiques emblèmes ,  
 Place sur mon tombeau quelqu'un de ces écrits  
 Que ton goût apprécie et que ton cœur inspire ,  
 Que tu venges par un souris  
 Des insultes de la satire.

Quand le céleste Raphaël ,  
 Aux pieds de l'éternel , pour chanter ses louanges ,  
 Alla se réunir à ses frères les anges ,  
 Et retrouver ses modèles au ciel ,  
 Sur la tombe précoce où périt son jeune âge ,  
 Il ne reçut point en hommage  
 Ces nobles attributs , ces brillants écussons ,  
 Qui d'une race illustre accompagnait les noms ,  
 Mais ce tableau fameux , son plus sublime ouvrage ,  
 Du Christ transfiguré , majestueuse image ,  
 Par la victoire aux Romains enlevé ,  
 Et de ses derniers jours chef-d'œuvre inachevé.  
 Quel ornement pompeux , quelle riche hécatombe  
 Eût égalé des tributs si flatteurs !

Un si touchant trophée attendrit tous les cœurs ,  
 Et la Gloire , en pleurant , lui vint ouvrir sa tombe.  
 Je suis bien loin d'avoir les mêmes droits ;  
 Mais lorsque de la mort j'aurai subi les lois ,  
 Pour rendre hommage à ma cendre muette ,  
 Sur mon cercueil arrosé de tes pleurs ,  
 Rends à mes vers l'honneur qu'on fit à sa palette ,  
 Un vieil accord unit le peintre et le poète :  
 Les beaux arts sont amis , et les Muses sont sœurs.

Dans ma retraite ténébreuse ,  
 Si tu m'aimes , viens aussi quelquefois  
 A ma tombe silencieuse  
 Faire ouïr cette douce voix ,  
 Dont la grâce mélodieuse  
 Et la justesse harmonieuse  
 Rendent jaloux les Amphions des bois.

Ne crains pas d'y chanter les airs mélancoliques  
 De ces Ariens italiques ,  
 Qui des sons modulés t'enseignèrent les lois ;  
 J'aimai toujours leurs accords pathétiques.  
 Peut-être à tes sons gémissans  
 Ma muse encor rendra quelques tristes accens ;

Car , tu le sais , cette aimable déesse  
Qui s'empara de moi quand je reçus le jour ,  
La Poésie , à la vive allégresse  
Préfère , pour former sa cour ,  
Et la mélancolie , et la douce Tristesse ,  
Filles rêveuses de l'Amour.

O de mon sort , souveraine maîtresse !  
Je leur vouai mon cœur en te donnant ma foi ;  
Et tout ce que les Dieux ont d'une main féconde  
Versé de biens et de plaisirs au monde  
N'égale pas l'espoir d'être pleuré par toi.

Que des Muses audacieuses ,  
Dans leurs rimes ambitieuses ,  
Rêvent leur immortalité :  
Moi , je n'aspire plus qu'à la tranquillité  
De la rustique sépulture ,  
Où doit bientôt à la nature  
Se rendre ma fragilité.

Toi , viens me voir dans mon aile sombre ;  
Là , parmi les rameaux balancés mollement ,  
La douce illusion te montrera mon ombre  
Assise sur mon monument.

Là , quelquefois plaintive et désolée ,  
Pour me charmer encor dans mon triste séjour  
Tu viendras visiter , au déclin d'un beau jour ,  
Mon poétique mausolée ;  
Là , tu me donneras , en passant , un soupir  
Plus doux pour moi qu'un souffle du zéphi ;  
Par toi ces lieux me seront l'Élisée ;  
Le ciel y versera sa plus douce rosée ,  
L'ombre y sera plus fraîche , et les gazons plus verts ;  
Les vents plus mollement carresseront les airs ;  
Et , si jamais tu te reposes  
Dans ce séjour de paix , de tendresse et de deuil ,  
Des pleurs versés sur mon cercueil  
Chaque goutte en tombant fera naître des roses.

*Extrait de ses œuvres.*

**J. DELILLE.**

## DESCRIPTION

DU

## CIMETIÈRE DE MONT-LOUIS,

DIT MAISON DU PÈRE LACHAISE.

**A** l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, en face de la barrière d'*Aulnay*, s'élève une colline, dernière branche de la montagne de *Belleville*; à l'ouest, elle est bornée par des éminences et des vallées fertiles, plantées de vignes et d'arbres fruitiers; à l'est, elle s'abaisse vers le chemin de *Montreuil*; au nord, elle est contiguë à ces hauteurs qui bornent l'horizon des voyageurs qui se rendent à *Vincennes*, et forment dans la belle saison un long rideau que les yeux se plaisent à parcourir depuis la barrière du Trône jusqu'à cet antique et vénérable château des rois de France.

Aucun des sites qui environnent *Paris* n'est plus pittoresque, et n'offre aux regards une scène aussi vaste, aussi variée, aussi imposante, pas même les cimes de *Montmartre* et de *Belleville*. Au nord, il est vrai, la vue ne découvre rien, mais quel riche coup d'œil que celui qui embrasse l'immense territoire compris entre cette colline, l'orient, le midi et l'occident! rien ne lui échappe, depuis la capitale du royaume qui se déploie majestueusement en demi-cercle, jusqu'aux maisons de plaisance qui s'élèvent sur les côtes de *Meudon*, de *Bagneux*, de *Villejuif*, et sur ceux dont la Marne baigne le pied.

Mont-Louis est situé à mi-côte, dans une position charmante,

*Tom. I.*

11

et tout-à-fait agréable : c'est une fort jolie maison de campagne que le Roi Louis XIV fit construire, sur la fin du dix-septième siècle, pour le Père Lachaise son confesseur (1). C'est-là où ce Père venait se recueillir et se délasser dans les momens de loisir que lui laissaient, et la direction de la conscience du Roi, et les affaires ecclésiastiques dont il était chargé. Après sa mort, cette maison est demeurée aux jésuites de la maison professe auxquels elle servait de maison de campagne. L'édifice, d'une architecture simple et noble, est construit sur le penchant de la colline qui, depuis les troubles de la fronde, reçut le nom de *Mont-Louis*. Ce fut sur cet emplacement que Louis XIV et sa cour furent témoins de la bataille de Saint-Antoine, donnée le 6 juillet 1652. Le Roi était alors âgé de 9 ans : ses légions, commandées par l'illustre Turenne, réduisirent à l'obéissance les bataillons de ses sujets révoltés. Une révolution avait élevé les murs de *Mont-Louis*, une autre révolution a fait de ce beau local un cimetière.

Tâchons de peindre ces lieux à qui le temps a fait éprouver de si grands changemens. Sur le devant de la maison, on voyait une terrasse ornée d'arbustes odoriférans, et accompagnée de berceaux de verdure : elle offrait autrefois, en plusieurs endroits, de charmans lieux de repos. On arrive à cette terrasse par une avenue de tilleuls en pente douce, formant berceau. Au bout de cette *allée*, sur la droite, et près de la maison se trouve encore aujourd'hui un charmant bosquet au milieu duquel est une autre allée de tilleuls. C'est sous le feuillage de cette allée silencieuse, où les oiseaux font de leurs branches touffues le trône de leurs plaisirs, que l'on a construit le tombeau du chantre des Jardins (*J. Delille*), entouré modestement d'une petite grille en fer, posée sur un

---

(1) Le Père Lachaise fut général des jésuites : il était petit-neveu du Père Cotton, et d'une famille noble du Forets ; il fut nommé confesseur du roi en 1675. Après avoir dirigé la conscience de ce prince pendant 34 ans, il mourut le 20 janvier 1709, âgé de 85 ans.

soubassement en pierre (1). Près de l'enceinte de ce tombeau , on voit celui d'*A. T. Brognart*, architecte du cimetière. Sur le côté gauche , une longue allée, bordée d'arbres et de charmillles , se terminait à l'orient par un salon que le feuillage rendait impénétrable aux rayons du soleil. Sur le côté gauche de cette même allée on trouve le petit bois pittoresque de Haute-Futaie ou de la Fidèle ( nom de la fontaine qui est au coin de ce bois ), qui est d'un aspect religieux. Ce petit bois est remarquable par quelques grands tombeaux qui couvrent des caveaux. On y voit entre autres des tombes, des fûts de colonne surmontés d'urnes funéraires et autres monumens. A droite de la même allée et vis-à-vis le petit bois ou la fontaine la Fidèle, on trouve de chaque côté une route pittoresque bordée de loin en loin d'arbres et de buissons formés d'arbustes, de roses sauvages et de touffes odoriférantes. Cette route aboutit par la perspective aux allées de Vincennes, et de là on découvre sur l'un des côtés une vue charmante de la capitale, du faubourg Saint-Antoine, et d'une partie des riches campagnes du midi. A l'issue de cette dernière une autre allée formant berceau se prolonge au nord, et conduit à un enfoncement circulaire sur son plan, pratiqué dans le mur, où quiconque voulait se retirer pour se livrer à une paisible méditation, y était facilement engagé par le silence et l'obscurité du lieu. Sur le derrière de la maison était le pàrterre, dont une pièce d'eau entretenait la fraîcheur; il était terminé par un verger planté de tous les arbres fruitiers qui naissent dans les environs de la capitale. Au-dessous de la terrasse s'étendait un long tapis de gazon, à l'extrémité duquel commençait le jardin potager. De chaque côté, à l'orient et à l'occident, la vue se portait sur des vignes qui ont été arrachées. Au milieu de ce vignoble s'élevaient de nombreux poiriers, pruniers, amandiers et abricotiers. Enfin, on peut s'imaginer toutes les beautés, tous les agrémens cham-

---

(1) Voyez la description du tombeau de J. Delille, première livraison.

pêtres que le confesseur d'un grand monarque, membre d'une société célèbre et puissante, avait pu rassembler dans un tel séjour. Sans doute cette retraite conserva tous ses charmes long-temps après la mort du Père *Lachaise*; et même les personnes qui eurent le bonheur d'en devenir les propriétaires après l'extinction de la société à laquelle elle avait appartenu, y en ajoutèrent de nouveaux.

Mais, ô vicissitude des choses humaines! ô puissance des révolutions qui, en ébranlant les empires, ne respectent pas même quelques arpens de terre cachés sur leur surface, la maison de campagne du Père *Lachaise* est devenue un cimetière! Une partie de ses bosquets et de ses berceaux de verdure ont été détruits pour faire place aux tombeaux, ou conservés pour servir à l'ornement de ce champ mortuaire. Plus de compagnies pour visiter ses jardins que celles qui viennent répandre des larmes sur les tombes. Plus de chars que ceux dans lesquels les ministres du trépas y transportent et les morts et ceux de leurs parens qui ont bien voulu les accompagner jusqu'à leur dernière demeure. Plus de portier pour dire, *il n'est pas visible*, ou *il n'y est pas*, mais un concierge qui peut répondre: Il y a ici des milliers de propriétaires; ils y sont tous et n'en sortiront jamais. Grands du monde, hommes opulens qui vous glorifiez au milieu de vos campagnes de ce que vous appelez vos terres, qui vous a dit qu'un jour une grande bataille ne les jonchera pas de cadavres, et qu'on ne creusera pas dans vos jardins des fosses pour les y enterrer (1)?

Après avoir fait la description de la maison du Père *Lachaise*, telle qu'elle était à peu près il y a plusieurs années, je vais faire celle du cimetière qui la remplace.

*Mont-Louis* est entouré d'un vaste et superbe enclos qui

---

(1) Ces dernières paroles peuvent être regardées comme prophétiques, puisque cet ouvrage était composé, en grande partie, avant l'année 1813.

contient 2,400 toises de tour, ou une lieue de France. Sa superficie est de 51 arpens, y compris le terrain et les bâtimens.

Ce cimetière n'a point le genre terrible et effrayant de ceux que l'on voyait autrefois ; mais la variété des sites, la fraîcheur des ombrages, cet isolement parfait et une noble et douce tranquillité qui règne en tous lieux, annoncent que c'est bien là le séjour du repos. Point de miasmes putrides, point d'exhalaisons à redouter, c'est un vaste jardin pittoresque où de superbes allées et des routes sinueuses, des groupes d'arbres, des masses d'arbustes de différentes espèces viennent ajouter à la beauté, à la grandeur du site. L'ombre propice des feuillages, l'inégalité du terrain, les points de vue intérieurs et extérieurs, tous les accidens de la nature y sont ménagés, combinés et produits avec art. Aux mois de mai et de juin on y respire l'odeur embaumée des violettes, des lilas, seringas, chèvrefeuilles, et autres arbustes odoriférans.

On entre dans cette vaste enceinte entourée de murs (1) par une porte cochère d'une couleur obscure. On traverse d'abord une grande cour, où sont situés le logement du concierge et celui du portier, et qui conduit au cimetière. A peine a-t-on fait quelques pas que la vue d'une partie de tous ces tombeaux, qui blanchissent le sol et servent de nuances à la verdure, frappent d'étonnement ceux qui, pour la première fois, visitent ce séjour de la mort. Lorsqu'on a rappelé à soi son imagination errante sur ces tombeaux et qu'on a recueilli sa pensée, dans un moment de silence, à la vue de cette scène de deuil, de tous ces lugubres objets, de tous ces trophées de la mort, on ne peut retenir ses soupirs ; on ne

---

(1) Les murs de la partie du nord ont été crénelés pour offrir à nos guerriers une nouvelle défense contre les Russes. Malgré cette précaution, ils parvinrent à s'en emparer le 30 mars 1814 ; et pendant quelques jours ils y ont bivouaqué. Quelques tombeaux ont été frappés de leurs bouches à feu. En 1815, les murs dont les crénaux avaient été bouchés, ont été rouverts de nouveau.

peut s'empêcher de gémir sur ces débris entassés du plus noble des êtres sensibles, et l'on s'écrie du fond de l'ame avec le mélancolique *Hervey* : « O Adam, qu'as-tu fait ! quelle « désolation ta fatale désobéissance a répandue sur la terre ! « O la désastreuse et inconcevable malignité du crime ! c'est « lui qui a fait ce ravage dans l'espèce la plus parfaite qui soit « sortie visible des mains du Créateur ! c'est lui qui a versé « dans nos corps le venin qui les tue ! et il allait plonger « l'ame dans les abîmes si le fils de l'Éternel ne se fut placé « entre Dieu et sa victime. »

Avançons pas à pas, et si nous ne pouvons nous arrêter à chaque objet, à chaque sépulture, observons du moins l'ensemble et les principaux détails.

A droite est un enclos que les israélites ont choisi pour le lieu de leur sépulture. On y voit plusieurs tombes et tombeaux sur lesquels sont gravées des inscriptions en langue hébraïque. A gauche est un bâtiment long qui servait autrefois d'orangerie ou serre chaude. Tout près on voit une petite allée de huit maronniers. Sous le dôme de feuillage qui résulte de l'entrelacement de leurs rameaux repose *M. Reveillon* à côté de son épouse dans une enceinte fermée par un treillage. On se détourne un peu vers l'ouest, et l'on entre dans une belle avenue de tilleuls, formant berceau, où règnent une obscurité profonde et un religieux silence, cette avenue conduit à mi-côte de la colline et sur la terrasse (1) située devant la maison. Avant d'arriver sur cette terrasse, dont les murs ont été reconstruits en 1810, et sur laquelle doit être élevée une pyramide à la place de l'édifice qu'elle supporte, on promène ses regards sur les deux côtés de l'avenue ; on aperçoit à droite plusieurs monumens épars sur le penchant de la colline et qu'environnent des bosquets. A gauche et près des arbres commence et se termine avec

---

(1) Cette terrasse est élevée de 65 pieds et quelques pouces plus haut que le sommet du payé des nouveaux boulevards.

l'avenue, quatre rangs de tombes, de tombeaux de pierres tumulaires et de cippes, de colonnes, des monumens de toutes les formes. Lorsqu'on est parvenu à la hauteur de la terrasse il faut s'y arrêter un moment pour contempler la beauté du coup d'œil qui est enchanteur. On aperçoit toute la perspective de la capitale des Français, et l'on découvre les tours de tous les édifices qui dépassent la sommité des maisons.

On se retourne, et l'on quitte une vue admirable pour l'échanger contre un triste et touchant spectacle ! D'abord les regards se portent sur un grand nombre de tombeaux ombragés d'ifs et de cyprès, placés sur une seule ligne le long de la muraille de l'ouest jusqu'à celle qui enclos le cimetière au midi. Ce fut en l'an 12, veille de la Pentecôte (1804), que l'on a enterré le premier corps ; les funèbres arbustes qu'on y a plantés depuis, forment, par leur élévation, la plus lugubre perspective de ces modernes *Céramiques*. Une multitude de tombes y sont déjà ensevelies sous l'herbe, et la mousse en a fait disparaître presque entièrement les inscriptions ; d'autres se sont brisées, et les plantes végètent entre leurs fragmens.

Les fosses communes, qui sont de longues tranchées de près de six pieds de profondeur, s'étendent parallèlement à ce rang de sépulcres. Les fossoyeurs n'y placent point les cercueils les uns sur les autres, comme dans les autres cimetières, mais de suite jusqu'à ce que la place leur manque. Quand cela arrive, ils creusent une autre tranchée parallèle à la première, et successivement plusieurs fosses ont déjà été ainsi creusées et remplies plusieurs fois, tant les corps s'y consomment rapidement. Les sels dont s'est imprégné le terrain qui a dévoré les dépouilles qu'on lui a confiées, lui communiquent une telle fertilité que nulle part l'herbe n'est plus épaisse et d'une verdure plus éclatante. Une nouvelle allée, plantée de jeunes tilleuls, sépare le local destiné aux sépultures communes, d'une autre où s'élèvent quatre rangs de tom-

beaux séparés par de petits sentiers. Les diverses formes de ces nombreux monumens, les arbustes dont ils sont entourés présentent un coup d'œil unique dans son genre. A l'extrémité de ce vaste emplacement était situé un jardin fruitier et potager; on l'a détruit depuis quelques années, afin de prolonger la nouvelle allée jusqu'au mur du boulevard sur lequel on a commencé à construire une belle porte par où les convois entrèrent.

En sortant de la terrasse du côté par lequel on est entré, on monte encore pour arriver sur le plateau de la colline. Après avoir fait quelques pas on est incertain un moment sur les objets que l'on doit visiter les premiers, car à gauche ce sont des bosquets ou plutôt un petit bois qui ombrage plusieurs tombeaux dont l'architecture est simple mais soignée. A droite on voit çà et là des monumens d'un genre plus relevé et d'un goût plus noble élevés sur des caveaux creusés pour servir de sépulture à des familles entières. Pour ne rien oublier on fait des excursions de l'un à l'autre côté, et après plusieurs allées et venues, on a lu la courte inscription placée sur le monument du poète *Chénier*, et on a examiné le buste de *Fourcroy*, le rustique tombeau de mademoiselle *Contat*, couvert de mousse et entouré de six orangers, celui de Grétry, et quelques autres plus ou moins remarquables.

On entre dans une sombre avenue qui conduit au monument érigé dans un enfoncement circulaire sur son plan, dont j'ai parlé plus haut, à mademoiselle *Rivière*, jeune personne de 14 ans. Cette belle allée de charmille formant berceau, est traversée par une longue et superbe avenue plantée de sycomores, dont les deux côtés sont garnis d'un rang de monumens tous dignes d'exciter la curiosité; parmi lesquels on remarque celui qui sert de sépulture à la famille de *Greiffuhdt*, et celui de madame *Guyot*.

Sur le plateau de l'ouest, renfermé entre la maison et le mur de clôture septentrional, on a planté, à partir de la maison, deux allées de peupliers qui traversent l'avenue de

sycomores, où l'on trouve un grand nombre de sépultures ; c'est le lieu le plus élevé de tout Mont-Louis. On se dirige ensuite à l'est, vers un bosquet où la colline commence à s'incliner. Là est un petit plateau que l'on nommait autrefois le *Belvédère* : il forme un carré ombragé de huit tilleuls, se trouve dans la plus belle situation, et avoisine un petit bosquet charmant qui retentit des sons mélodieux du rossignol. C'est sous l'ombrage de ces tilleuls que s'élève un beau sarcophage sous lequel reposent les restes du ministre *Mestrezat*. Près de là une simple pierre, légèrement inclinée, couvre la dépouille de madame *Cottin*, née Sophie Risteau, célèbre par ses romans. Cet emplacement paraît avoir été choisi par les chrétiens de la religion réformée pour la sépulture de leurs parens ou de leurs amis. Il faut se reposer là quelques instans pour jouir du beau coup d'œil que présentent les vastes campagnes qui s'étendent à l'orient. La vue se porte d'abord sur une vaste plaine décorée de tous les charmes d'une belle nature, à laquelle l'art n'a prescrit aucune borne, et ouverte sans cesse à la curiosité du voyageur. De là l'on voit sur la gauche et dans le lointain les tours crénelées, la chapelle et le donjon de l'antique château de Vincennes (1).

On se détourne vers le midi, et l'on porte ses pas vers les catacombes de la famille *Jacques de Lépine* ; ensuite l'on revient sur le coteau que l'on remonte, et l'on suit la sommité jusqu'au plateau, ombragé dans toute sa longueur par un double rang de tilleuls, que l'on nomme l'allée de *Vincennes*. Sous ce long et large berceau de verdure, où le calme et l'ombre vous invitent à une profonde méditation, plusieurs familles ont fait construire des caveaux où l'on remarque entre les monumens érigés, à son extrémité orientale, celui de la famille *Jacquemart*, dont la prévoyance de l'archi-

---

(1) Cette forteresse, dont il est beaucoup parlé dans l'histoire, sert actuellement d'arsenal ; et son donjon de prison d'état. Plusieurs régimens y sont casernés.

tecte a fait placer au pied des sarcophages de leur sépulture un banc de pierre. On examine ensuite avec le plus vif intérêt le tombeau de la famille Brochant, celui de la famille Moreau, et le cénotaphe du dragon Guillaume de la Grange, ainsi que plusieurs autres. La famille Fieffé, a fait placer aussi un autre banc à la porte de son caveau pour reposer les voyageurs qui veulent admirer la campagne, méditer sur la mort, et connaître comme la vie et le néant se touchent de près. L'obscurité, l'isolement et le silence font naître ici d'utiles réflexions dans le cœur des personnes qui aiment à se livrer à des idées mélancoliques ; cependant, le croira-t-on ? le spectacle des tombeaux ne suffit pas toujours pour mettre un frein à la dissipation de certains promeneurs des deux sexes que la curiosité y conduit.

En sortant de ce sombre asile on découvre à droite, de distance en distance, dans de petits vallons, des sarcophages, des tombes, des cippes, entourés d'arbustes et de fleurs. Près de là on voit la pyramide qui s'élève sur le caveau de la famille *Bonommé*. A gauche, la colline s'abaisse insensiblement jusqu'à la plaine. On aperçoit encore dans ce grand espace plusieurs monumens élevés au milieu de petits bosquets. On descend par l'avenue tournante, dite des Acacias ; en quittant cette dernière avenue on traverse le carrefour de l'Étoile : on entre dans l'avenue tournante, dite des Peupliers ; on voit à droite et à gauche de cette avenue plusieurs rangs de tombeaux ainsi placés jusqu'à la porte de sortie du cimetière.

Il y a cinq ans que le cimetière de *Mont-Louis* était bien moins aisé à parcourir qu'il ne l'est aujourd'hui. Un grand nombre d'arbres fruitiers ont été abattus pour y faire de belles allées bordées de tilleuls, de peupliers, d'acacias, de sycomores etc., qui est l'allée tournante dont nous venons de parler. A droite on a pratiqué sur le penchant de la colline cette belle avenue cailloutée et sablée, plantée en partie de peupliers et d'acacias, qui en ombrage le contour

oriental et revient à l'occident, de manière que les chars peuvent maintenant arriver plus aisément jusqu'à cette hauteur, par cette allée tournante. Il faut ajouter à cet embellissement, qui était de toute nécessité, les travaux qui ont eu lieu pour soutenir les terres du côté de l'est, et empêcher les pluies de les faire ébouler. Sans doute, il en reste encore quelques-uns à exécuter qui se font actuellement pour l'entière facilité de la circulation des voitures et des piétons ; mais tel qu'il est, ce cimetière ne peut être comparé qu'à ceux que la superbe Athènes avait préparé : il offre le spectacle le plus intéressant pour le voyageur sensible qui, au milieu des tombeaux, trouve le site le plus champêtre, les promenades les plus solitaires, l'ombre propice, la verdure, les plus beaux points de vue, et le sujet de la méditation sur la mort, sur la beauté de la nature, et sur les tristes résultats des vains plaisirs, et des peines trop réelles de la vie.

---

## DESCRIPTION

DU

## CIMETIÈRE SOUS MONTMARTRE.

Ce cimetière, placé entre la *Barrière-Blanche* et celle de *Clichy*, à une distance de cinquante pas du boulevard auquel il communique par un chemin pratiqué depuis peu à travers terre, est beaucoup moins étendu que celui de *Mont-Louis*, car il ne contient tout au plus que trois arpens, au lieu que le dernier en renferme cinquante-un. Comme le terrain qui le compose a été bouleversé par l'exploitation des carrières à plâtre, il présente des hauteurs et des enfoncemens qui sont devenus autant de vallons plantés d'ifs, de peupliers et autres arbustes ; il existe depuis quinze ans à peu près, et doit être regardé comme l'un des premiers cimetières établis hors des murs de Paris.

La muraille qui l'enclot est construite partie en pierre, partie en terre de pisé ; mais bientôt un côté de cette enceinte sera abattu pour l'agrandissement dont le cimetière a besoin du côté du nord, tant les tombes s'y pressent, et tant le terrain destiné aux fosses communes se rétrécit de jour en jour.

Sans entrer dans le cimetière on peut en voir tout l'ensemble à la fois. Si l'on monte sur une éminence voisine de la muraille du nord, les regards du spectateur ont pour premier point de vue, en s'abaissant, un vallon rempli de tombeaux et de pierres sépulcrales entre lesquels s'élèvent un grand nombre de peupliers dont l'ombrage, par l'obscurité qu'il

répand , lui donne un aspect également triste et religieux. Comme c'est la première enceinte qui a été destinée aux monuments funéraires on n'y trouve plus de place, et déjà un grand nombre de tombes disparaissent sous l'herbe, sous les mousses, sous les débris de la végétation, sous les terres qui s'accumulent tout autour, de manière que les familles n'y pourroient bientôt plus reconnaître les tombes des personnes qui leur ont appartenues.

... A la gauche du spectateur, toujours placé sur l'éminence dont nous avons parlé, on aperçoit un plateau non moins peuplé que le vallon, de dépouilles humaines. Comme il ne s'y trouve aucun sentier, parce que les tombes y ont été placées sans ordre et sans alignement, il faut, dans cette confusion, faire un grand nombre de circuits pour arriver à l'une des extrémités. C'est à celle qui est bornée par la muraille septentrionale qu'ont été érigés les premiers monumens dignes d'être vus. On y en trouve trois ou quatre placés dans des balustrades où les arbustes et arbrisseaux qu'on y a plantés, forment tous ensemble un bosquet fort agréable dans le printemps, et que les curieux s'empressent de visiter. A l'extrémité méridionale du même plateau, on voit encore quelques monumens élevés au milieu d'un grand nombre de tombes horizontales ou de cippes qui ne portent qu'une simple inscription. Dans le nombre de ces tombes il en est qui sont entourées d'un treillage, et d'autres dont rien n'en défend les approches. Comme dans le vallon la destruction exerce là son empire quoiqu'il ne s'y trouve aucun arbre dont le feuillage puisse s'y annoncer sur la fin de l'automne, dans quelques années les plantes et les arbustes de ce plateau formeront un vaste bosquet avec ceux qui croissent dans les autres parties du cimetière.

En quittant ce lieu, les yeux se portent sur un emplacement situé entre le vallon dont nous avons déjà parlé et la porte; il est occupé par plusieurs monumens, dont quelques-uns qui se trouvent sur le penchant du monticule, méritent d'être vus.

De là on entre dans le chemin qui conduit au deuxième vallon, et à la fosse commune. A droite et à gauche s'élèvent plusieurs tombeaux formés de pierres placées d'une manière horizontale ou perpendiculaire : on s'aperçoit bientôt que le deuxième vallon n'a été disposé qu'après le premier pour recevoir des monumens. Tous y paraissent presque neuf, et plusieurs sont décorés d'ornemens qui pourraient figurer avec succès au cimetière de *Mont-Louis*. Ce local qui n'était, il y a six ans, qu'un véritable chaos où l'on creusait avec beaucoup de peine des fosses communes, est devenu, par le travail des fossoyeurs, un petit Élysée où les familles se disputent le bonheur d'élever des monumens à la mémoire des personnes que la mort vient de leur enlever. Déjà presque toutes les places sont occupées ; et le terrain qui s'élève à l'occident, est sur le point de l'être à son tour jusqu'à celui où l'on enterre la foule des morts dont aucune inscription ne conserve les noms.

De ce nouveau local on monte à une plate-forme située près de la muraille du midi. Là s'élèvent plusieurs sépulcres, qui sont l'ornement de ces lieux et que les curieux peuvent contempler avec intérêt. Dans peu ce plateau et la pente qui l'avoisine seront couverts à leur tour de tombes et d'autres monumens funèbres.

La fosse commune qui se renouvelle tous les cinq ou sept ans, quand les corps qui y sont enterrés le permettent, n'est qu'une tranchée peu longue, mais profonde de 12 à 15 pieds, aujourd'hui parallèle à la muraille de l'ouest. Le peu d'étendue du cimetière exige qu'on y place les cercueils les uns sur les autres. On pense bien que la terre à plâtre dans laquelle cette fosse est creusée a bientôt consumée les corps dont le dépôt lui a été confié.



DESCRIPTION  
DES  
**CIMETIÈRES DE VAUGIRARD**  
**ET DE SAINTE-CATHERINE.**

---

La première fois qu'on entre dans le cimetière de *Vaugirard*, on ne peut s'empêcher d'être frappé du contraste qu'il offre avec l'arrondissement auquel il appartient. Un ancien marais où rien n'appelle les regards de l'observateur; un carré long, plat, entouré d'une muraille construite de moellons apparens, ombragé de quelques maronniers et le faubourg Saint-Germajn, habité par tant de familles opulentes et illustres, décoré d'un si grand nombre d'hôtels et de palais... Quelle opposition !

Ce cimetière, qui a la forme d'un carré, est situé entre les faubourgs de Sèvres et de Vaugirard, et dans le voisinage des deux barrières de ces noms, c'est-à-dire, au milieu des guinguettes où une partie du peuple de Paris va se délasser tous les dimanches des fatigues du travail. Le terrain est coupé en deux parties par un mur, et le tout contient à peu près quatre arpens. On y entre par deux portes opposées. La partie la plus étendue du cimetière commence près de la porte de la rue du faubourg de Vaugirard, et paraît destinée aux monumens funéraires qui déjà en couvrent plus de la moitié; la partie la plus courte est réservée aux fosses communes. Le long des quatre murs on voit un grand nombre de monumens qui y sont adossés ou enclavés.

Si quelque chose devait ôter à l'aspect de ce cimetière une partie de sa tristesse, c'étaient les tombeaux et les arbrisseaux qui les entourent. Cependant, rien n'est plus vrai ; l'état d'abandon où les familles paraissent les livrer, établissent, dans l'enceinte où ils sont placés, une confusion, un désordre, un chaos que l'œil ne peut supporter. Ici c'est une balustrade dont les débris tombent sur celle qui l'avoisine ; là c'est un arbuste desséché qui entrelace hideusement ses rameaux, privés de vie et de feuillage, avec ceux d'un arbrisseau verdoyant. Un peu plus loin, on voit plusieurs tombes ou brisées, ou couvertes de mousse et de broussailles, et par tout les herbes parasites et sauvages qui déclarent la guerre aux sépulcres qui s'élèvent au-dessus d'elles. C'est en vain que le voyageur sentimental s'efforce de visiter les monumens élevés depuis quelques années ; il ne le peut faire sans marcher sur ceux d'une date plus récente, conséquemment sans violer la religion des tombeaux.

Nous dirons peu de choses du cimetière *Sainte-Catherine*, parce que ni sa situation irrégulière, ni les ornemens qu'il renferme ne présentent le sujet d'une intéressante description. Resserré dans un fond, et contigu à l'ancien cimetière de Clamart, il ne mérite d'être vu que pour quelques monumens un peu plus élevés et un peu mieux décorés que beaucoup d'autres enfermés dans son étroite enceinte, qui a à peu près deux arpens. Comme le terrain ne suffirait pas pour des fosses en longueur, on en a creusé une pour les sépultures communes, laquelle est un trou profond et couvert de planches dans lequel on descend les cercueils avec des cordes. On peut s'imaginer la quantité de miasmes putrides qui s'exhalent de cet antre ténébreux lorsque les fossoyeurs le découvrent pour recevoir un cercueil.

---

## COUP D'ŒIL HISTORIQUE

*Sur les Funérailles, Sépultures, Tombeaux et autres Monumens funéraires des Peuples anciens et modernes.*

---

DANS tous les temps et chez tous les peuples, l'amour, la reconnaissance, et même trop souvent la vanité, ont consacré les funérailles par des cérémonies augustes, touchantes et symboliques. Chez chaque peuple ces cérémonies diffèrent suivant le degré de sa civilisation, suivant ses mœurs et ses préjugés; et chez tous elles paraissent fondées sur le sentiment intime de l'immortalité de l'ame et l'incertitude de sa destinée après sa séparation du corps.

De là, sans doute, est provenu le saint respect pour le lieu consacré aux inhumations, que les anciens nommaient *le Champ du repos*. L'on sera aisément convaincu de l'existence universelle de cette pieuse vénération pour la dépouille mortelle de l'humanité en jetant un coup d'œil sur les usages des peuples, tant anciens que modernes, les mieux connus à l'égard de leurs funérailles. Si parmi ces usages il s'en trouve de bizarres, d'extravagans, et même d'atroces, ce ne sont que des conséquences outrées dont on ne peut appliquer le blâme au principe d'où elles émanent.

Je vais donc faire connaître rapidement ces usages au lecteur en commençant par les peuples que les monumens historiques des temps les plus reculés nous font connaître.

Dès la plus haute antiquité, il y a eu des tombeaux, et l'on a rendu des honneurs particuliers à la cendre des morts.

Nous lisons dans Homère que des jeux funèbres furent célébrés en l'honneur de Patrocle, d'Hector, et qu'un magnifique tombeau fut élevé à Achille sur le promontoire de Sigée. Daris de Phrygie, ou plutôt l'écrivain qui s'est caché sous ce nom, nous apprend que Priam et Hécube se rendaient, avec les princes et princesses de leur famille, une fois chaque année au tombeau d'Hector pour y offrir un sacrifice ; et nous lisons dans l'Énéide qu'Andromaque avait élevé en Grèce un tombeau ou cénotaphe auprès duquel elle se rendait souvent pour faire des libations à la mémoire d'Hector, son époux.

L'Égypte, qui passe pour avoir été le berceau de la philosophie, des sciences, des arts, et de la législation, est aussi le pays où la vénération pour les morts paraît avoir été portée au plus haut degré. Bien avant le siège de Troie, les Égyptiens se distinguaient des autres peuples par leur respect pour les morts. Ils prenaient des habits de deuil, et montraient surtout leur affliction en s'abstenant du bain et de la bonne chère pendant plus de quarante jours. Ils embaumaient les corps avec beaucoup de soin, prononçaient l'éloge funèbre de ceux auxquels ces dépouilles avaient appartenu, et qui, pendant leur vie, s'étaient distingués par la pratique de la vertu. Ces corps, ainsi préparés, étaient souvent gardés dans la maison de leur pieuse famille, qui, aux jours de fêtes, les plaçaient à sa table comme convives pour participer à la joie commune. Le respect pour ces précieux restes était tel, qu'un Égyptien trouvait de l'argent à emprunter en donnant pour gage le corps de l'auteur de ses jours, et même de son frère. Indépendamment de cet usage, pratiqué par les Égyptiens, il y avait un cimetière commun où aucun cadavre n'était admis qu'après un jugement public. Si le mort était convaincu d'avoir mené une vie scandaleuse, ou d'avoir commis quelque crime, on lui refusait une sépulture honorable, et on le jetait dans une espèce de voierie ou de fosse, qu'on nommait le *Tartare*.

Personne n'ignore que les pyramides, ces monumens

indestructibles qui fatiguent le temps, ont été construites pour être le dernier asile de quelques monarques dont les règnes sont inconnus, ou sur lesquels on n'a que des conjectures vagues.

L'art des embaumemens n'a pas été pratiqué par les seuls Égyptiens ; on en trouve des vestiges chez plusieurs autres peuples, et tout le monde sait qu'il est encore en usage en Europe pour certaines personnes distinguées. Mais on sera bien aise d'apprendre que cet usage a eu lieu dans l'antiquité chez un peuple peu nombreux et assez obscur, qui le pratiquait avec beaucoup d'industrie. Les momies des *Guanches*, anciens habitans des Canaries, sont encore estimées des curieux, et peut-être autant recherchées que celles de l'Égypte.

Je passe donc à un autre peuple, voisin de l'Égypte, qui, pour avoir habité ce pays assez long-temps avant son établissement en Palestine, ne paraît pas en avoir adopté un grand nombre d'usages.

Les *Juifs* enterraient les gens du peuple après avoir lavé leurs corps ; mais ils embaumaient les personnes de distinction et les enfermaient dans des sépulcres. On lit dans l'Écriture que le corps d'Aza, roi de Juda, fut mis sur un lit de parade rempli de parfums précieux auxquels on mit le feu ; et cette cérémonie était pratiquée aux funérailles de tous les rois de Juda.

Les Juifs, comme la plupart des autres peuples, se servaient de pleureuses gagées dont les lamentations étaient accompagnées du son triste et lugubre des flûtes. Ils conduisaient en grande pompe les morts au tombeau ; Moïse en fait une loi expresse. Parens, amis et serviteurs, tous étaient obligés d'assister au convoi.

Leurs sépultures étaient hors des villes et placées le long des grands chemins dans des champs ou des jardins. Les tombeaux étaient simples ; les plus riches étaient creusés dans la pierre, et surmontés d'un obélisque : il faut cepen-

dant en excepter celui de David, que Salomon lui fit ériger dans la ville de Jérusalem, avec la magnificence d'un puissant souverain.

Leur deuil était de soixante-dix jours pour les grands, et seulement de sept jours pour les particuliers. Pour le porter, ils se couvraient de cendre, se revêtaient de cilice, se privaient de tous les plaisirs, et jeûnaient rigoureusement.

Par une singularité remarquable, la religion ne paraissait entrer pour rien dans leurs cérémonies funéraires; et bien loin que les prêtres y fussent appelés, il leur était défendu d'y assister, sous peine d'encourir une souillure légale. Tous les laïques qui s'y trouvaient étaient immondes jusqu'à ce qu'ils se fussent purifiés.

Les Juifs modernes suivent d'autres pratiques, dont je m'abstiendrai de parler, chacun étant à portée d'en prendre connaissance.

Les anciens Grecs, ce peuple si digne de notre admiration, tant pour l'excellence de son goût dans les arts, sa civilisation, son amour pour la liberté, que pour la majesté et la richesse de son langage, les Grecs regardaient les sépultures comme un devoir sacré recommandé par les dieux. *Pietatis officium est mortuos sepelire*, dit Pausanias. La croyance que leur avaient insinuée les poètes, premiers instituteurs de tous les peuples, que les âmes de ceux qui n'avaient pas reçu la sépulture restaient errantes sur le bord du Styx, sans pouvoir être admises à passer ce fleuve pour arriver à leur dernière destination, heureuses ou malheureuses, suivant leur mérite. Cette croyance sacrée ne leur faisait rien négliger pour rendre aux morts les derniers devoirs.

Ce ne fut que la première année de la guerre du Péloponnèse que les Athéniens donnèrent l'exemple des funérailles publiques dans les honneurs qu'ils rendirent à ceux de leurs guerriers qui avaient été tués; honneurs qu'ils décernèrent à tous les autres qui périrent depuis dans cette longue guerre. On exposait d'abord les ossemens des morts pendant trois

jours sous une tente. Lorsque chacun avait jeté sur ces glorieux restes des fleurs et des parfums, on les plaçait sur des chariots dans des cercueils de cyprès. Sur un autre chariot était un grand cercueil vide pour ceux dont on n'avait pu trouver les corps : on le nommait *Cénotaphe*. La marche en était lente, grave, religieuse ; on déposait ces ossemens dans le *Céramique*, vaste monument situé dans le plus beau faubourg de la ville. On élevait sur leurs tombeaux des colonnes sur lesquelles on gravait le nom de l'endroit où ces braves avaient été tués, et une courte inscription en leur honneur. Rien n'égalait jamais en magnificence les funérailles d'Alexandre-le-Grand, ni celles de Philopémen, auxquelles assistèrent les habitans de toutes les villes des Achéens.

Enfin, chez ce peuple, un général eût plutôt renoncé au titre de vainqueur que de manquer à donner la sépulture aux soldats morts sur le champ de bataille. Tout officier infracteur de cette loi était puni d'une peine capitale, fût-il revenu victorieux.

Les Macédoniens avaient consacré le même principe, et Alexandre leur en donnait l'exemple. Achille fut à jamais flétri dans l'opinion publique pour avoir vendu le cadavre d'Hector, son ennemi. Une foule d'autres exemples, ainsi qu'un grand nombre de lois et de maximes des sages et des écrivains de cette nation éclairée, prouvent qu'elle n'a jamais négligé l'important et saint devoir du respect que l'on doit aux mânes de ceux qui ont parcouru leur carrière mortelle. L'usage était de brûler les corps ou de les enterrer. Je n'entrerai point dans les détails des cérémonies lugubres usitées en cette circonstance. Si ces cérémonies n'étaient pas les mêmes chez tous les peuples de la Grèce, elles supposaient toutes ou le sentiment de la douleur d'avoir perdu ce qu'on a de plus cher, ou la reconnaissance des services rendus à la patrie, ou le désir de perpétuer la mémoire et les exemples des gens de bien, ainsi que la croyance de leur passage à une vie meilleure. C'est probablement à la réunion de tous

ces sentimens que certains personnages de la haute antiquité, célèbres et par leurs exploits et par d'éminens services rendus à l'humanité, ont dû les honneurs de l'apothéose, et peut-être les dieux supérieurs, eux-mêmes, n'étaient-ils que des hommes défiés à une époque encore plus reculée.

Les Romains, ce peuple tellement religieux, que, suivant Cicéron, il ne devait qu'à sa piété sa conservation et ses succès, n'ont pas été inférieurs aux autres nations dans le respect dû aux morts et à leurs tombeaux.

Chez eux, il y avait deux espèces de funérailles : on brûlait les corps, ou on les enterrait ; cet usage avait lieu de même chez plusieurs autres peuples leurs contemporains.

Le premier honneur était réservé principalement aux grands et aux riches qui pouvaient faire les frais du bûcher ; et lorsqu'on voulait que leurs cendres ne fussent pas confondues avec celles des matières employées pour la combustion, on enveloppait le corps dans un linceul d'*amiant*, que l'on sait être incombustible, ce qui augmentait considérablement la dépense. L'inhumation simple était réservée au reste du peuple. Les Romains portaient aux morts une telle vénération, que tout individu, quelle que fût sa qualité, qui se serait permis de leur faire insulte, était à l'instant condamné à perdre la vie.

L'on regardait comme un bonheur spécial de recevoir les derniers soupirs d'un agonisant ; et si quelqu'un mourrait en pays étranger, en l'absence d'un parent, la famille entière se croyait au comble du malheur, et faisait apposer sur le sarcophage cette triste épitaphe :

*Parentes infelicissimi filio infelicissimo.*

Lorsqu'un Romain était assez heureux pour mourir au sein de sa famille, ses plus proches parens lui fermaient les yeux, et tous ceux qui étaient dans la maison l'appelaient plusieurs fois par son nom à haute voix. Le mort ne répondant point, on lui ôtait l'anneau du doigt pour le lui remettre lorsqu'on

le portait sur le bûcher. On le lavait avec de l'eau chaude, on le parfumait, et on lui mettait une robe blanche. Dans cet état, on le plaçait sur le seuil de la porte, les pieds tournés du côté de la rue; et en signe de deuil on plantait un cyprès au-devant de la maison. Le mort restait ainsi exposé l'espace de sept jours, pendant lesquels les parens allaient dans le temple de la déesse *Libitine* acheter tous les objets nécessaires aux funérailles. Les sept jours étant écoulés, le corps était porté au bûcher si le défunt avait demandé d'être brûlé, ou bien au lieu de la sépulture s'il avait demandé à être inhumé.

Le convoi marchait avec un appareil lugubre, et le mort était porté, dans un cercueil découvert, par ses parens ou des gens qui remplissaient cette fonction. Si le défunt était un personnage grand, distingué ou remarquable par les emplois qu'il avait occupés ou les services par lesquels il s'était distingué envers sa patrie, les sénateurs et les magistrats lui rendaient eux-mêmes ce devoir. Il était placé sur un lit orné de drap de pourpre, et on portait devant les marques de sa dignité, les dépouilles qu'il avait remportées sur l'ennemi, les images en cire de ses ancêtres, en un mot, tous les monumens de sa gloire. Ses affranchis, ses parens, ses amis et ses enfans, suivaient le lit funèbre. La marche commençait par un trompette et par les joueurs de flûtes, suivis d'un certain nombre de gens qui portaient des torches allumées : auprès du corps était un homme qui contrefaisait toutes les manières du défunt, et le cortège était fermé par des filles vêtues de blanc, qui avaient les cheveux épars, les pieds nus, et par des femmes gagées qui faisaient retentir l'air de leurs lamentations, et qui chantaient en pleurant les louanges du défunt.

Le convoi s'arrêtait dans la grande place de Rome, si le défunt était une personne de distinction, et là un de ses parens ou amis prononçait son éloge funèbre; après quoi on se rendait au champ de Mars, où le corps devait être consumé

sur un bûcher formé de pièces de bois aisé à s'enflammer, tel que l'if, le pin, le mélèze ; on le plaçait sur ce bûcher, vêtu de sa robe, ensuite on l'arrosait de liqueurs précieuses et odoriférantes, et on lui mettait dans la bouche une pièce de monnaie qu'il devait donner à Caron pour payer son passage au delà du Styx. Ensuite, les plus proches parens, tenant derrière eux un flambeau, et tournant le dos au bûcher, y mettaient le feu : lorsque la flamme commençait à s'élever, on y jetait les habits, les armes et autres effets du défunt, et tout ce qui lui avait été cher pendant sa vie. On immolait des bœufs, des taureaux, des moutons, qu'on livrait aussi aux flammes.

Lorsque le corps était brûlé, l'on renfermait soigneusement dans une urne, ses cendres et ses os, après les avoir lavés avec du lait et du vin. Le sacrificateur trempait des branches d'olivier dans l'eau lustrale, et en arrosait les assistans. Après cette cérémonie, une pleureuse disait à haute voix : *I, ticet.* « Allez-vous-en, il vous est permis. » Alors, tous les assistans faisaient au défunt le dernier adieu, lui promettant de le rejoindre quand le destin aurait marqué leur dernière heure.

Les funérailles se terminaient ordinairement par un souper auquel étaient invités les parens et les amis du mort. Neuf jours après on faisait un autre festin, nommé le grand souper ; on y quittait les vêtemens noirs pour en prendre de blancs.

Les urnes dans lesquelles on renfermait les cendres et les os étaient de matière différente. Il y en avait de cuivre, d'or, d'argent, d'albâtre, de porphyre, de marbre et de terre cuite. On les chargeait plus ou moins d'ornemens de sculpture, d'inscriptions et d'épithaphes, selon l'opulence et la qualité des morts. On les plaçait dans des souterrains, et on les rangeait dans plusieurs niches disposées les unes sur les autres. Dans ces urnes cinéraires on mettait ordinairement de petites fioles de terre cuite ou de verre qui renfermaient les larmes que les pleureuses publiques et les parens versaient en abondance,

tant aux funérailles qu'aux jours consacrés à pleurer les morts.

A l'égard de ceux dont on ne brûlait point les corps, on les mettait ordinairement dans un cercueil de terre cuite, que l'on plaçait dans les sépulcres sur des tablettes de pierres préparées à cet effet, ou, s'ils étaient des personnes de qualité, on les renfermait dans des tombeaux de pierre ou de marbre.

Les funérailles des simples particuliers se faisaient sans beaucoup de cérémonies, et l'on en faisait encore moins pour la classe inférieure du peuple, ainsi que pour les pauvres. On les portait au cimetière commun, nommé le *Champ Esquilin*, situé hors des murs, parce que par une loi expresse et très-sage il était défendu d'inhumier dans le sein des villes. Cet abus dangereux avait eu lieu dans les commencemens de la république, et il fut aboli, excepté à l'égard des empereurs, des vestales, et de quelques personnes illustres.

Je pourrais parler ici de la déification ou apothéose renouvelée de l'ancienne mythologie en l'honneur de certains personnages célèbres ou par leurs vertus, ou par leurs exploits militaires; mais cet usage, fondé dans son origine sur la reconnaissance et l'admiration, dégénéra dans la suite en des abus grossiers et absurdes; et bientôt la dépravation devint telle, que l'on ne rougit pas d'élever des temples ou d'établir des sacerdoces en mémoire ou de monstres qui avaient avili l'humanité par leurs désordres ou leurs cruautés, ou de femmes qui n'étaient célèbres que par leurs débauches, ou de favoris qui n'avaient sans doute mérité cette distinction que par des basses complaisances. Tirons donc le voile sur ces tristes écarts de la raison humaine qui ne prouvent que trop sa dégradation, lorsque, devenue esclave, elle est réduite à flatter et à adorer la main qui lui donne des fers.

Je garderai le même silence sur les fêtes, les spectacles et les jeux établis pour célébrer la mémoire des morts qu'on eût mieux honoré par des cérémonies simples, et surtout par

l'imitation de leurs vertus. Ces détails d'ailleurs m'amèneraient à faire mention des combats horribles et sanguinaires des gladiateurs, que la corruption d'un peuple avili ajouta à la solennité des funérailles ; spectacle révoltant auquel, par un abandon incroyable de sa sensibilité naturelle, le sexe le plus délicat prenait un plaisir qui tenait de l'ivresse. Le respect dû à l'humanité doit détourner nos regards de scènes aussi dégoûtantes, et qui ne peuvent que déshonorer notre respect. A ce tableau raccourci des usages des peuples anciens les mieux connus, et dont l'histoire nous offre des notions plus certaines, je pourrais ajouter celui des usages des autres peuples leurs contemporains dont nous avons des connaissances ou des notices historiques : on y verrait qu'on n'en peut citer qu'un très-petit nombre pour lesquels les morts et les tombeaux n'aient pas été un objet de vénération. Les usages barbares et atroces de quelques-uns n'étaient peut-être, et ne sont encore chez quelques nations isolées, que l'excès de cette vénération mal entendue, et l'application superstitieuse d'un principe pur dans son origine, comme je l'ai déjà observé.

Si chez quelques nations l'on immolait sur le bûcher ou sur le tombeau des morts ses esclaves, et même des hommes libres compagnons d'armes d'un chef militaire, comme chez les Gaulois ; ou les épouses des défunts, comme chez les indiens anciens et modernes ; si l'on brûlait ou si l'on enterrait des habits, des meubles, de l'argent, c'est qu'on se figurait que ces objets étaient nécessaires aux décedés, soit pour les besoins, soit pour les plaisirs de l'autre vie.

« Les Germains ne mettaient aucun faste dans les funérailles ; seulement ils brûlaient sur un bûcher, composé d'un certain bois, les corps des hommes qui s'étaient illustrés parmi eux.

Ils ne jetaient sur ce bûcher ni vêtements ni parfums ; mais ils brûlaient les armes des morts, et quelquefois leur cheval. Les tombeaux étaient de gazon. Ces peuples méprisaient le luxe des monumens funéraires, comme un honneur pénible et coûteux, et même à charge aux morts. Ils étaient prompts à

s'affliger et lents à se consoler. Il était honorable aux femmes de verser des larmes, aux hommes de conserver la mémoire de ceux que la mort avait enlevés. »

(TAC. *Des mœurs des Germains.*)

Les Francs, nos ancêtres, sortis de la Germanie, suivirent quelques-uns de ces usages avant d'avoir embrassé le christianisme ; ils enterraient le cheval avec le cavalier tout armé, témoin le tombeau de Childéric trouvé aux environs de Tournay en 1655, monument qui prouve ce que nous rapporte Tacite sur les sépultures des Germains. Ces peuples guerriers ne connaissaient d'autres délices que la guerre. Ils mettaient la suprême félicité de l'autre vie dans les exercices militaires ; leur grossière simplicité ne leur figurait pas d'autre jouissance que celle-là, et celle de boire dans le crâne de leurs ennemis. cette dernière opinion, enseignée par Odin, était reçue chez presque tous les peuples du nord.

César, dans ses Commentaires, nous instruit en peu de mots des cérémonies que les Gaulois observaient dans les funérailles. « Elles sont, dit-il, magnifiques et somptueuses. Ils brûlent, sur le même bûcher, les morts et tous les objets pour lesquels ils ont montré de l'attachement, même des animaux. Il n'y a pas long-temps qu'ils dévouaient aux mêmes flammes les esclaves et les chiens pour lesquels on savait que les morts avaient eu le plus d'affection. En cela, ils croyaient remplir un devoir de justice. »

(CÉSAR. *Comm. de bell.*)

L'abrutissement avait porté les Massagètes, peuple Scythe, à massacrer, par un sentiment aveugle d'humanité, leurs parens accablés de vieillesse ; ils les faisaient cuire, puis les mangeaient, pensant que cette sépulture était la plus honorable puisqu'elle les incorporait avec leur postérité : ceux qui mouraient de langueur ou de maladie étaient estimés malheureux, et l'estomac des chiens était leur tombeau.

D'autres, par une compassion aussi mal entendue, les aban-

donnaient dans leur vieillesse, et les laissaient périr d'inanition dans leurs cabanes où ils devenaient la proie des bêtes féroces : ils croyaient par là les soustraire aux maux de la décrépitude.

Les *Ichthiophages* jetaient leurs morts à la mer, ou dans les rivières, ou dans les étangs, par le motif sans doute que l'élément dont ils avaient tiré leur subsistance devait être pour eux le séjour le plus agréable.

Les *Troglodites*, sans donner aucune marque de douleur, les couvraient d'un tas de pierres jetées à l'aventure. Ils accompagnaient cette barbare cérémonie de signes de réjouissance fondée probablement sur le sentiment des misères de la vie, dont ils félicitaient les morts d'être délivrés.

Chez d'autres peuplades le jour du décès d'un des leurs était un jour d'allégresse, celui de la naissance un jour de deuil ; et cette pratique est peut-être plus philosophique que bien des gens ne seront portés à le croire.

Je ne puis résister à l'envie de mettre sous les yeux du lecteur un trait naïf et touchant d'une peuplade du nord de l'Amérique, qui prouve que, dans les coins les plus reculés du monde, ce respect pour les mânes est porté au point, qu'il est identifié avec l'amour de la patrie chez quelques nations les moins civilisées, et que dès lors on ne doit point le regarder comme un sentiment factice, mais comme une affection dictée par la nature.

Des députés d'une nation européenne se présentent devant les chefs de cette horde sauvage pour leur demander l'échange de leur territoire contre un autre sol qu'on leur désignait. « Si nous quittons notre terre natale, répondent ces chefs avec une sensibilité attendrissante, qu'en penseront les ombres de nos ancêtres ? dirons-nous à leurs cendres levez-vous, et suivez-nous ? vous sentez que cela est impossible. »

Français ! que cette leçon soit éternellement gravée dans vos cœurs ! et vous, modernes Vandales qui avez ouvert et

livré les tombeaux, foulé aux pieds et jeté au hasard les tristes dépouilles de vos aïeux, retirez-vous au fond de la Barbarie ! là, vous puiserez dans l'expérience, des principes que vous avez dédaigné de recevoir et d'adopter chez un peuple policé qui a eu le malheur de vous voir naître dans son sein, et de vous compter trop long-temps au nombre de ses membres.

Maintenant jetons un coup d'œil sur ce peuple jadis conquérant, l'effroi de l'ancien monde, et dont les opinions ayant prévalu sur une très-grande partie du globe, l'entretiennent encore dans l'ignorance et la stupidité. Personne n'ignore l'attachement des sectateurs de Mahomet à leurs principes religieux, regardant ce monde comme un *caravanseraï* ou une hôtellerie où l'homme ne fait que séjourner, comme en passant : toutes leurs vues ne se tournent que vers cet autre monde, où les gens de bien boiront à longs traits dans la coupe inépuisable de la volupté, et où les méchants seront punis selon le degré de leur perversité. Rien d'étonnant dès lors dans les soins qu'ils se donnent pour ensevelir les morts, dans l'appareil de leurs convois, et leur respect pour les tombeaux.

Dès qu'un Mahométan est mort, on invoque sur lui le dieu de miséricorde, on lave son corps, on brûle des parfums pour chasser le diable et les mauvais esprits, on l'enveloppe dans un suaire de manière cependant qu'il puisse se mettre à genoux pour subir son jugement dans l'autre monde. Cette cérémonie est toujours accompagnée des lamentations, et des cris des femmes qui commencent le deuil, et annoncent une mort aux voisins.

L'opinion où sont les Mahométans que l'âme se rend la première au lieu de la sépulture, a introduit parmi eux l'abus des inhumations précipitées, dans l'idée que l'âme est dans un état de langueur étant séparée du corps. Ainsi, dès que le défunt est enseveli, et que le deuil que l'on fait autour de lui est fini, on le porte sur les épaules, ou à la mosquée pour

y être inhumé s'il est riche, ou, s'il est pauvre ou dans un état de mendicité, on le transporte au cimetière. Le convoi est composé d'imans qui marchent les premiers : ils sont suivis des parens et des amis du mort. Le cortège arrivé dans l'enceinte destinée aux sépultures, on descend le cercueil dans la fosse, avec quelques sentences de l'alcoran, après que les imans lui ont fait les prières accoutumées. On n'y jette point la terre immédiatement, de crainte que son poids n'incommode le defunt. On pose une pierre sous la tête du mort pour la commodité de l'ange qui doit examiner sa vie, et pour lui donner un peu d'air on pose en travers de longues pierres qui forment une espèce de voûte sur le cadavre, ensorte qu'il est enfermé comme dans un coffre : on place ordinairement sur la tombe quelques attributs qui désignent la profession de celui qui y est inhumé. L'enterrement achevé, ses parens et ses amis viennent pendant plusieurs jours prier Dieu sur sontombeau. Le vendredi ils lui apportent à boire et à manger, et ces mets servent à la subsistance des pauvres, et même des animaux. Il est rare qu'un riche Mahométan meurt sans avoir fait quelque pieux legs pour lui servir de passe-port dans la vie future. L'un fonde une mosquée, l'autre un *caravanseraï* pour loger gratuitement les voyageurs ; un autre ordonne des aumônes, etc.

En Turquie, il n'y a personne dont ce soit le métier de porter un corps mort au tombeau. Ce dernier devoir regarde ses voisins ou ses domestiques. La coutume est de porter le cercueil jusqu'à ce que quelqu'un présente l'épaule. La charité mahométane prescrit à celui qui rencontre un convoi, de porter la bière l'espace de dix pas au moins. Il n'est pas rare de voir des personnes de distinction descendre de cheval pour s'acquitter de cet office, et y remonter ensuite. On n'enterre jamais dans les mosquées, parce qu'on croit que les corps morts rendent impurs les endroits où on les dépose.

En pénétrant plus avant dans l'orient, on trouve un peuple célèbre par son antiquité. Les connaissances qu'on lui attribue,

son industrie, et même la douceur de ses mœurs, font un contraste bien frappant avec ce que je vais en dire : on voit que je veux parler des Indiens : Les *Indiens* n'ont point de règles générales pour les funérailles ; quelques-uns jettent leurs morts dans le Gange, plusieurs les enterrent, d'autres les brûlent. Cette dernière coutume est en usage surtout parmi les bramines, la principale, la plus noble et la plus respectée de ses castes ; et personne n'ignore celui où sont les femmes de s'y faire brûler toutes vives avec le corps de leurs maris, en observant des cérémonies qui varient suivant les différentes contrées. A la vérité celles qui ont des enfans peuvent impunément se soustraire à ce sort inhumain ; mais celles qui n'en ont point, et qui s'y refusent, car elles n'y sont pas contraintes, sont déshonorées, et mènent une si misérable vie, que quelques-unes lui préfèrent le bûcher.

L'on assure cependant que ces actes de dévouement ou de désespoir, deviennent chaque jour plus rares dans l'Inde. Les Mahométans et les Européens qui y dominent font tout ce qui dépend d'eux pour faire disparaître un usage si révoltant pour l'humanité.

On attache sans doute un grand mérite à cette héroïsme de l'amour conjugal, puisque dans quelques endroits on s'empresse de charger la victime de lettres pour l'autre monde, qu'elle promet de remettre à leur adresse. Soit que les Indiens enterrent les corps ou qu'ils les brûlent, ils ont soin de les bien laver auparavant, et ensuite de les frotter d'huile : on voit à leurs enterremens des hommes qui précèdent le mort en sonnant d'une longue trompette dont le bruit lugubre convient parfaitement à la cérémonie.

Les Chinois prennent le deuil pour trois ans : tant qu'il dure, ceux qui le portent ne peuvent exercer aucune charge publique. On change d'appartemens et de meubles ; on ne doit s'asseoir que sur un petit siège de bois ; on ne prend que des alimens grossiers, et l'on ne couche que dans de mauvais lits. Le blanc est la couleur du deuil. Les Chinois se

croient heureux lorsqu'ils se sont procuré un bois très-dur et très-solide pour faire leurs cercueils. Ils s'occupent de cette dépense de fort bonne heure, pour avoir long-temps sous les yeux leur dernière demeure. Au prix du cercueil il faut ajouter les parfums, les fleurs, les cierges, les étoffes précieuses, les papiers peints, les musiciens, les pleureuses. Tous les amis et tous les parens sont invités à venir pleurer auprès du mort. Les enfans gardent souvent chez eux des années entières les corps de leurs pères. Ils ont soin d'enduire leurs cercueils d'un vernis, afin qu'il ne s'en exhale aucune mauvaise odeur. Pendant tout ce temps, ils leur présentent des mets, comme s'ils étaient en vie.

Le jour des funérailles, les parens et les amis s'assemblent, comme en Europe, dans la maison du mort, vêtus d'habits de deuil. Ils forment, avec les prêtres, le convoi funèbre, où l'on voit des images d'hommes, de femmes, d'éléphans, de tigres, etc. Les prêtres, et les personnes payées pour réciter des prières, marchent ensuite. A leur tête paraissent des hommes qui portent sur les épaules des encensoirs de cuivre. Les enfans du défunt suivent immédiatement son cercueil; ils marchent à pied, appuyés sur un bâton. Après les enfans viennent les femmes dans une chaise couverte. Cette marche se fait au bruit des timbales, des tambours, des flûtes et de quelques autres instrumens. Lorsque le cercueil a avancé environ trente pas, on y jette une certaine quantité de terre rouge.

Chaque famille a son tombeau particulier sur une colline ou auprès. Les tombeaux sont ornés de figures et autres ornemens; on y voit aussi des inscriptions et des épitaphes. Le terrain des sépultures est fort cher. Les pauvres qui ne peuvent se procurer ni cercueil, ni emplacement pour la sépulture de leurs parens, ou font brûler les corps, ou les font enterrer dans des cimetières qu'on leur accorde, sans aucune distinction.

Au Japon, on brûle les morts. Lorsqu'une personne de

distinction est décodée , une heure avant qu'on emporte son corps de sa maison , ses parens et ses amis se rendent en habits de deuil dans l'endroit où il doit être brûlé. Les femmes s'y trouvent aussi , mais voilées. A la tête du convoi marche un bonze accompagné d'un certain nombre de ses confrères , tous en habit de cérémonie , et portant une torche allumée. Deux cents bonzes les suivent en invoquant à grands cris le dieu que le défunt avait adoré pendant sa vie. Ceux-ci sont accompagnés d'hommes à gages qui portent au bout de leurs piques des corbeilles de découpures de papier de diverses couleurs. En agitant leurs piques , ils font voltiger les papiers , pour signifier que le mort est arrivé au séjour des bienheureux. Viennent ensuite huit jeunes bonzes , divisés en deux bandes , qui portent de longues cannes à l'extrémité desquelles pendent des banderoles où on lit le nom de quelque divinité. Après cette première marche on voit avancer le cercueil porté par quatre hommes. Le mort est assis , la tête un peu penchée en avant et les mains jointes. Il est vêtu de blanc , et par-dessus ses habits il a une robe de papier faite des feuilles du livre où sont décrites les actions du dieu auquel il avait le plus de dévotion. Le cortège est fermé par ses enfans , dont le plus jeune porte à la main une torche allumée avec laquelle il doit mettre le feu au bûcher.

Pendant que le feu consume le corps , les enfans , ou les plus proches parens du mort , s'approchent d'une cassolette placée sur une table , y mettent des parfums , et prient. Cette cérémonie achevée , les parens et les amis du mort se retirent. Le peuple et les parens restent pour manger ou emporter les viandes. Le lendemain , les enfans , les parens et les amis retournent au même endroit pour recueillir les cendres et les os du mort ; ils les renferment dans une urne de vermeil qu'ils couvrent d'un voile précieux. Les bonzes s'y rendent aussi pour continuer leurs prières pendant sept jours. Le huitième on porte l'urne dans un lieu où on l'enferme sous une plaque de cuivre ou sous une pierre sur la-

quelle on grave le nom du mort, et celui du dieu qu'il a servi.

Les sauvages du Canada, et ceux qui habitent les vastes contrées arrosées par le Mississipi, procèdent à la sépulture des morts avec autant de magnificence qu'ils le peuvent. Ils les parent, leur peignent le visage et le reste du corps de différentes couleurs ; ensuite ils les déposent dans un cercueil fait avec des écorces d'arbre, dont ils polissent la surface avec des pierres ponce. Ils dressent une palissade autour du tombeau qui est toujours élevé à plusieurs pieds de terre. Lorsque le mort est enterré, ils font un festin où tout se passe avec tristesse. Les parens du défunt y gardent le silence ; la danse et le chant en sont exclus. Tous les convives font des présens aux parens, et les jettent à leurs pieds après leur avoir fait un compliment. Le deuil des femmes dure un an. Le père et la mère du mari mort ont soin de la veuve.

Nous ne devons pas oublier de dire que le mort est déposé dans sa dernière demeure, bien équipé et bien muni de provisions. On lui donne une chaussure neuve, un fusil, une hache, des colliers de porcelaine, un calumet, une chaudière, de la viande, du tabac, et un pot de terre rempli d'une bouillie de farine de froment. Si c'est un guerrier, on lui donne son arc et ses flèches.

Si je ne craignais de fatiguer le lecteur de détails plus ou moins bizarres, superstitieux et absurdes, il me serait aisé de passer ici en revue tous les peuples du globe ; mais on n'y verrait que l'application du principe dont je suis parti, modifié d'après les mœurs, les usages, les préjugés et les cultes des différentes nations. Au reste, il paraît que toutes celles qui n'ont embrassé ni le mahométisme, ni le christianisme, ont conservé ou peu changé leurs anciens usages ; ainsi elles doivent être mises au rang des peuples anciens, dont j'ai indiqué quelques-uns. Quiconque sera curieux de se convaincre plus amplement de ce respect universel pour les morts, en trouvera des preuves sans nombre dans l'histoire ancienne et

moderne ; dans les monumens, les ruines, et les relations des voyageurs.

On pourrait s'étendre à l'infini sur les funérailles des anciens ; mais nécessairement on ne ferait que répéter ce qui a été dit par une foule d'auteurs qui ont traité cette matière , et il est aisé de les consulter. Cette légère et faible esquisse des usages de quelques peuples ou civilisés ou barbares doit suffire pour le but que je me suis proposé , puisque je n'avais en vue que de prouver que le respect pour les morts date de la plus haute antiquité ; qu'il a eu lieu chez tous les peuples ; quoique pratiqué sous des formes différentes, et que s'il s'est perpétué jusqu'à nous , c'est l'effet d'une pieuse et respectable tradition.

En effet nous voyons que les peuples modernes ne sont pas moins zélés que ceux qui les ont précédés dans cette vénération religieuse pour la dépouille mortelle de l'humanité. Les nations qui sont parvenues à un haut degré de civilisation , ont modifié cette vénération d'après leurs usages, leurs mœurs et le culte qu'ils observent, en y mêlant peut-être quelques abus aisés à réformer.

Le christianisme a fait disparaître les barbaries, les atrocités qui n'ont souillé que trop long-temps les funérailles des anciens. Quant aux peuples moins civilisés ou restés dans la barbarie , le tableau que la plupart nous présente de leurs obsèques fait toujours gémir la raison, et quelquefois affligent l'humanité ; cependant leurs cérémonies, je le repète, sont fondées sur un principe louable en lui-même, mais obscurci par l'ignorance et la brutalité.

Les anciens chrétiens, ayant d'autres maximes, ne regardaient la mort que comme la porte de l'éternité. Ainsi, vivant bien la plupart, ils la souhaitaient plus qu'ils ne la craignaient, et ils s'affligeaient moins de la perte sensible de leurs parens et de leurs amis, qu'ils ne se réjouissaient de leur bonheur éternel et de l'espérance de les revoir dans le ciel. Ils ne compartaient leur mort que comme un sommeil, suivant le langage

de l'écriture, et de là vient le mot *cimetière*, qui, en grec, ne signifie qu'un dortoir.

Pour mieux témoigner la foi de la résurrection, ils avaient grand soin des sépultures, ils ne brûlaient pas les corps comme les Grecs et les Romains, ils n'approuvaient pas non plus la curiosité superstitieuse des Égyptiens, qui les gardaient embaumés et exposés à la vue sur des lits dans leurs maisons.

Les anciens chrétiens enterraient les corps comme les Juifs; après les avoir lavés ils les embaumaient, et y employaient plus de parfums, dit Tertulien, que les païens à leurs sacrifices. Ils les enveloppaient de linges très-fins ou d'étoffe de soie; quelquefois ils les revêtaient d'habits précieux: ils les laissaient exposés trois jours, ayant grand soin de les garder, cependant, et de veiller auprès en prières.

Ensuite, ils les portaient au tombeau accompagnant le corps avec quantité de cierges et de flambeaux, et chantant des psaumes et des hymnes pour louer Dieu et marquer l'espérance de la résurrection. On priait aussi pour eux; on offrait le sacrifice, et l'on donnait aux pauvres le festin que l'on nommait *Agapes*; et d'autres aumônes. On en renouvelait la mémoire au bout de l'an, et on continuait d'année en année; outre la commémoration que l'on en faisait tous les jours au saint sacrifice.

L'église avait des officiers destinés pour les enterremens, que l'on nommait *fossoyeurs* ou *travailleurs*, et qui se trouvent quelquefois comptés entre le clergé. On enterrait souvent avec les corps diverses choses pour honorer les défunts ou en conserver la mémoire, comme les marques de leurs dignités, les instrumens de leur martyre, des fioles ou des éponges pleines de leur sang, les actes de leur martyre, leur épitaphe, ou du moins leur nom; des médailles, des feuilles de laurier, ou de quelque autre arbre toujours vert, des croix, l'évangile. On observait de poser le corps sur le dos; le visage tourné vers l'Orient. Les païens, pour garder

les cendres des morts, bâtissaient des sépulcres magnifiques le long des grands chemins, et partout ailleurs dans la campagne. Les chrétiens, au contraire, cachaient les corps, les enterraient simplement ou les rangeaient dans des caves, comme étaient auprès de Rome les tombes ou catacombes, dont nous parlerons ci-après.

Les cérémonies usitées parmi les chrétiens sont différentes selon leurs communions. Nous ne pouvons donner une description plus exacte de celles des catholiques romains, que celle que nous offre le Rituel.

Nos lecteurs voudront bien observer que nous ne parlons ici que des cérémonies généralement suivies avant le temps où la sépulture est devenue en France du ressort de l'autorité civile.

En général, lorsqu'il est temps d'aller chercher le corps du défunt pour le porter à l'église, on avertit au son de la cloche les prêtres et les autres ecclésiastiques qui doivent assister aux funérailles, afin qu'ils s'assemblent revêtus de leurs surplis et en bonnet carré, dans l'église paroissiale, ou dans quelque autre église, où ils feront leur prière; ensuite le curé prend le surplis et l'étole noire. Ils partent pour aller chercher le corps. L'exorciste qui porte le bénitier marche le premier, puis le porte-croix, les autres membres du clergé ensuite, et le célébrant le dernier. Ils se rendent dans cet ordre à la maison du défunt, dont le corps doit être à la porte ou dans quelque appartement voisin, les pieds tournés vers la rue. Le cercueil est environné de quatre ou même de six cierges allumés, ordinairement de cire blanche. Lorsque le clergé est arrivé à l'endroit où le corps est déposé, le porte-croix se place derrière sa tête, et le célébrant aux pieds, ayant un peu derrière sa main droite, celui qui porte l'eau bénite. Les autres ecclésiastiques se rangent des deux côtés, pendant qu'on allume des cierges qu'on distribue au clergé. Le célébrant étant en face de la croix, le clerc qui porte l'eau bénite, lui présente l'aspersoir. Il le prend, et jette trois fois de l'eau bénite sur le

corps en un même endroit, sans prier. Après avoir rendu l'aspersoir, il commence une antienne, et deux chantres entonnent aussitôt le *De profundis*, que les deux parties du chœur achèvent alternativement. A la fin on prononce ces paroles : *Requiem aeternam dona ei domine, et lux perpetua luceat ei.* Ensuite on répète l'antienne *Si iniquitates, etc.*, et tout de suite un chantre entonne le *Libera me, etc.*, et l'on se met en marche vers l'église, le cercueil paraît immédiatement après le clergé. Les parens et les amis du mort suivent en habits de deuil, les premiers couverts de longs manteaux qu'on nomme *pleureuses*.

Lorsque le convoi est arrivé à l'église, on pose le cercueil dans la nef, si c'est un laïque, et dans le chœur, si c'est un prêtre. On met autour au moins quatre cierges allumés. Après avoir récité l'office des morts, en tout ou en partie, on dit la messe, si c'est le matin, pendant laquelle les assistans vont à l'offrande. Lorsqu'elle est achevée, le célébrant précédé du thuriféraire, du clerc qui porte le bénitier, du porte-croix, des céroféraires, et du chœur, se rend auprès du cercueil. D'abord, il lit la prière qui commence par les paroles, *Nos intres in judicium, etc.* ; ensuite les chantres commencent le *De profundis*, et le chœur le continue. Après cela, le célébrant dit à haute voix *Pater noster*, et le clergé l'achève à voix basse. Alors le diacre présente l'aspersoir au célébrant qui asperge par trois fois le corps du défunt, aux pieds, au milieu, à la tête, en commençant par sa droite. Il rend l'aspersoir au diacre qui lui donne l'encensoir. Il encense trois fois le corps de chaque côté, ainsi qu'il l'a aspergé. L'encensement est suivi d'une courte prière, après laquelle on porte le corps à la sépulture, dans le même ordre qu'on a gardé en allant de sa maison à l'église. Les chantres commencent une antienne que le clergé continue lentement pendant le chemin ; on y ajoute quelques psaumes en cas d'éloignement. Quand on est arrivé vers la fosse, on se découvre, et l'on se range à peu près comme à l'église. Après que le cercueil a été posé sur le bord

de la fosse, le célébrant la bénit par une prière dans laquelle il fait une commémoration générale des morts qui reposent dans cet endroit. Cette prière achevée, il asperge et encense encore trois fois le corps, et la fosse autant de fois. Ensuite, il commence l'antienne *Ego sum resurrectio et vita*, et on finit par le *Requiem*. Alors le célébrant fait pour la troisième fois la triple aspersion d'eau bénite sur le corps, sans y ajouter l'encensement : cette cérémonie est suivie d'une autre oraison, de l'antienne *Si iniquitates, etc.*, et du *De profundis*. Ensuite on descend le cercueil dans la fosse. Quand il y est descendu, le célébrant y jette de la terre à trois reprises ; et les parens et autres personnes du cortège s'approchent pour jeter, chacun à leur tour, de l'eau bénite sur la fosse.

Quand on fait les funérailles en un temps qui ne permet pas de célébrer la messe, la cérémonie est beaucoup plus simple ; elle ne consiste que dans l'aspersion et l'encensement du corps par un prêtre en surplis et revêtu d'une étole noire, et accompagné de deux clercs, dont l'un porte la croix, et l'autre le bénitier et l'encensoir.

Les cérémonies des Grecs modernes diffèrent peu, quant au fond, de celles des catholiques romains. Cependant, l'état de pauvreté où ils languissent, les empêchent d'y mettre beaucoup d'appareil. Avant de quitter le mort sur le bord de la fosse où il a été porté dans un cercueil découvert, ses parens le baisent à la bouche ; c'est un devoir indispensable ; fût-il mort de la peste.

Pour faire connaître à nos lecteurs le cérémonial observé par l'église grecque dans les funérailles, nous ne pouvons mieux faire que de leur mettre sous les yeux celui qui est en usage chez les Russes. Dès qu'un malade est décédé, on envoie chercher ses parens et ses amis. Ceux-ci se rangent autour du corps et pleurent. Des femmes qui se trouvent là lui demandent les raisons qu'il a eues de mourir. Comme il ne répond point, on commence par faire un présent de bière, d'eau-de-vie et d'hydromel au pope, ou prêtre, pour

l'engager à prier pour le repos de l'ame du mort. On lave bien le corps ; et après l'avoir revêtu d'une chemise blanche, ou enveloppé d'un suaire, on lui met des souliers de cuir de Russie, et on l'étend dans le cercueil, les bras posés sur l'estomac en forme de croix. On couvre le cercueil d'un drap, ou bien du vêtement du mort ; mais on ne le porte à l'église qu'après l'avoir gardé huit ou dix jours. Le prêtre lui donne de l'encens et de l'eau bénite jusqu'au jour de l'enterrement.

Le convoi se fait dans l'ordre suivant : à la tête marche un pope qui porte l'image du saint que le mort a reçu pour patron dans son baptême. Il est suivi de quatre filles, proches parentes du défunt, ou de quelques femmes payées pour pleurer. Elles sont suivies de six hommes qui portent le corps sur leurs épaules. D'autres prêtres, qui marchent de chaque côté, l'encensent en chantant pour éloigner les mauvais esprits. Après eux viennent les parens et les amis, chacun un cierge à la main ; lorsqu'on est arrivé à la fosse, on découvre le cercueil, et on tient l'image du saint sur le mort, tandis que le prêtre fait les prières prescrites par la liturgie. Lorsqu'il a fini, les personnes qui composent le cortège disent adieu au défunt en baisant son cercueil. Le pope s'approche et lui met un passe-port dans la main. Ce passe-port est signé du métropolitain et du confesseur, qui le vendent plus ou moins cher, selon les facultés et la condition des personnes qui l'achètent. Il contient un témoignage de la bonne vie, ou du moins du repentir du mort. Quand un mourant a reçu la dernière bénédiction du prêtre, et qu'après sa mort il a son certificat dans sa main, on ne doute plus que saint Nicolas, à qui le pope l'a adressé, ne l'ait introduit dans le ciel. Enfin on ferme le cercueil, on le descend dans la fosse, et on prend en pleurant congé du mort pour toujours. On distribue souvent des vivres et de l'argent aux pauvres qui se trouvent près de la fosse ; mais un usage plus commun, c'est de boyer son affliction dans l'hydromel et dans l'eau-de-vie. On sait que les Russes et plusieurs nations, principalement du nord,

ont conservé la coutume des repas après les funérailles ; mais il arrive trop souvent qu'on s'enivre dans cette triste circonstance en l'honneur des morts. Bien des Français même méritent le reproche de se livrer à une telle inconvenance : au moins, devraient-ils attendre quelques jours, et s'éloigner des endroits où sont inhumées les personnes dont la perte doit leur causer des regrets. Pendant le deuil, qui dure quarante jours, les Russes font trois festins funèbres, savoir : le troisième, le neuvième et le vingtième jour après la sépulture. Un prêtre, payé pour le soulagement de l'âme du mort, doit employer les quarante jours à prier pour lui soir et matin dans une tente dressée exprès sur son tombeau. On doit penser qu'on ne cherche pas tant de façons pour les funérailles des pauvres, qui, en tous pays, et dans tous les siècles, ont été enterrés sans nulle cérémonie.

Quant aux protestans, les cérémonies de leurs funérailles diffèrent suivant les sectes et les pays où cette religion est suivie, et sont beaucoup plus simples que celles des catholiques romains. Mais partout c'est un appareil lugubre, une marche imposante, et l'apparence d'une piété touchante, fondée sur la foi en une autre vie, et l'espérance de la résurrection. En plusieurs endroits, les ministres de la religion sont les ministres des obsèques; et en d'autres, c'est le magistrat, surtout dans les pays où toutes les sectes sont tolérées. Dans ce cas chacune d'elles peut observer dans ses temples respectifs, ou au domicile du défunt, les rites de sa croyance, ainsi que cela se pratique aujourd'hui parmi nous. Il est vraisemblable que, dans quelques contrées protestantes du nord, on s'imagine que les morts prennent part aux plaisirs des vivans, puisque l'on y termine souvent les funérailles par des orgies qui finissent toujours par l'ivresse complète des parens et amis invités à la cérémonie, et que l'on diffère quelquefois de plusieurs mois pour pouvoir y rassembler de fort loin un grand nombre d'assistans. La rigueur du climat

permet de conserver les cadavres sans courir les risques de la putréfaction.

Quoiqu'il existe beaucoup de sectes chrétiennes, autres que celles dont j'ai parlé, je m'abstiendrai de les citer, car elles se ressemblent presque toutes sur les principales circonstances de leurs obsèques.

Cependant je présume que l'on apprendra avec quelque intérêt que, dans certains cantons du Milanais, il régnait et règne peut-être encore un usage qui peut toucher les âmes sensibles. Quand un cadavre est consommé en terre, la famille à laquelle il appartient en fait laver les ossemens, les nettoie avec soin, et les dépose dans un lieu commun, emballés avec des rubans, et ornés de papier doré ou colorié. Chaque famille a sa layette pour y placer ce précieux dépôt qu'une inscription aide à reconnaître, et qu'elle visite tous les ans le jour de la fête des trépassés.

C'est ici le lieu de décrire les cérémonies funèbres pratiquées aujourd'hui parmi nous, et telles qu'elles sont prescrites, ou par les diverses lois, ou pour les usages des différentes communions établies en France.

Lorsqu'une personne est décédée, ses plus proches parens se rendent à la mairie de son arrondissement ou de sa commune, pour y faire la déclaration de son décès. L'officier public prend acte de cette déclaration, et envoie à la maison du défunt un chirurgien pour constater sa mort, et examiner le genre de maladie à laquelle il a succombé. On garde le corps près de vingt-quatre heures sur son lit de mort avant de l'ensevelir. Pendant cet intervalle, un des parens se transporte au chef-lieu de l'administration des convois pour prendre les arrangemens relatifs à la sépulture, et l'on envoie des billets d'invitation aux parens et aux amis du défunt. Si celui-ci est d'une condition aisée, on envoie un corbillard peint en noir, et surmonté d'un dais orné de franges et de plumets aux quatre coins, et attelé de deux, de quatre et même de six chevaux; ce corbillard est suivi

de plusieurs voitures peintes en noir, destinées aux parens et autres personnes du cortége. Les vingt-quatre heures écoulées, on vient prendre le cercueil placé sous la principale porte de la maison, ou à l'entrée des appartemens, et on le porte sur le corbillard. Le cortége se met en mouvement; un commissaire des convois marche immédiatement après le corbillard, tenant à la main une baguette d'ébène, à une extrémité de laquelle est un pommeau d'ivoire. Les quatre porteurs marchent de chaque côté du corbillard. Le commissaire est suivi des proches parens qui ouvrent le deuil, et de tous ceux qu'on a invités à la cérémonie. Si le mort est de la religion catholique, on le transporte à l'église de sa paroisse, où l'on observe à son égard les cérémonies que nous avons décrites plus haut, après que le clergé est venu le recevoir à la porte. S'il est protestant, on le porte au temple de son arrondissement, où le ministre prononce son éloge funèbre, et adresse en même temps aux assistans des réflexions qui lui sont dictées par la circonstance. Les cérémonies religieuses achevées, tout le cortége prend le chemin du cimetière où le mort doit être enterré. Il est aujourd'hui assez ordinaire qu'une partie du clergé et le confesseur du mort l'accompagnent jusqu'à sa dernière demeure, si toutefois ses héritiers veulent faire cette dépense.

Lorsque le convoi est arrivé au cimetière, on dépose aussitôt le cercueil dans la fosse qui a été creusée pour lui, si les parens en ont fait l'acquisition de la préfecture du département. Le célébrant lui jette de l'eau bénite, et prononce quelques oraisons; ensuite un parent ou un ami rappelle aux assistans, dans un discours, les bonnes actions et les vertus du mort. Les cérémonies terminées, les fossoyeurs couvrent le cercueil de terre, comblent la fosse, et chacun se retire chez soi. Le plus souvent les morts sont inhumés dans la fosse commune, sans prêtre et sans oraison funèbre; et la tristesse des assistans est la seule chose qui indique qu'ils ont appartenu à l'humanité et au christianisme.

Avant l'année 1789, on enterrait les morts dans les églises, ou dans les cimetières situés dans l'enceinte des villes, malgré le danger reconnu qui en résultait pour la santé des vivans. Enfin, cet abus, contraire à l'usage qui se pratiquait anciennement, a été aboli, et des cimetières ont été établis dans la campagne. Déjà la capitale en compte deux du côté de la rive droite de la Seine : l'un au nord, celui de Montmartre ; et l'autre à l'est, celui de Mont-Louis. Il en est deux autres qui malheureusement se trouvent encore en dedans des barrières, et dont la situation doit être un sujet d'effroi pour tous ceux qui observent que presque aucun courant d'air ne vient dissiper les miasmes putrides qui s'en élèvent continuellement, surtout dans les chaleurs de l'été. Pourquoi ne ferme-t-on pas celui de Vaugirard, et n'a-t-on pas continué les travaux entrepris hors de la barrière du Mont-Parnasse, pour l'établissement de celui dont on a déjà tracé l'enceinte ? ou plutôt, pourquoi n'a-t-on pas choisi un autre emplacement plus à l'occident dans la belle plaine de Mont-Rouge ?

Ne pourrait-on pas trouver sur la hauteur, où les guinguettes se sont accumulées, un terrain assez vaste pour en former un champ de sépulture, où les convois se rendraient par la barrière de Saint-Victor, afin de remplacer les cimetières de Clamart et de Sainte-Catherine ? Ce nouveau cimetière serait en regard de celui de Mont-Louis, et la disposition du terrain permettrait aux familles d'y élever un grand nombre de monumens, et d'y faire construire des caveaux.

Puisque nous en sommes aux monumens funéraires, nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur faire part des recherches que nous avons faites à ce sujet, avant de passer à ce que nous avons à dire sur ceux que l'on a élevés depuis quelques années dans les quatre cimetières de Paris, et dans d'autres endroits.

Par monumens funéraires, on entend les tombeaux, les sépultures, les mausolées, les sarcophages, les cénotaphes, les urnes, les colonnes tronquées, les pyramides, les obé-

lisques, les cippes, les tables, élevés sur l'emplacement où un mort a été enterré. Dans les temps les plus reculés, un tombeau, en latin *tumulus*, n'était autre chose qu'une élévation de terre ou de gazon, un tertre formé au-dessus de la fosse où le mort avait été placé, et autour duquel on plantait des arbrisseaux et même des bosquets. Quelquefois c'était un amas de pierres au lieu de terre et de gazon. Dans la suite, on remplaça ce *tumulus* par un sépulcre où le corps était renfermé; et ce sépulcre, qui d'abord eut la forme d'un coffre, devint ensuite un monument embelli par l'architecture et la sculpture. Les plus anciens monumens de ce genre sont les pyramides d'Égypte, le tombeau d'Achille, et celui que la reine Artémise éleva à Mausole, son époux. Ce magnifique sépulcre, qui passait pour une des sept merveilles du monde, fut l'ouvrage des quatre plus habiles architectes de la Grèce. Il avait quatre cent onze pieds de circuit, et cent quarante de hauteur, y compris une pyramide d'une égale élévation. On le nomma *Mausolée*, nom qui depuis a passé à tous les sépulcres d'une magnifique structure. Un autre monument de cette espèce est celui qu'Auguste fit ériger entre la voie Flaminia et le Tibre, pour sa sépulture et celle de sa famille. C'était un tertre élevé sur une base de marbre blanc, et couvert jusqu'au sommet d'arbres toujours verts. Sur la cime de ce tertre, il y avait une statue de bronze de cet empereur. En bas, on voyait son tombeau et ceux de ses parens; derrière l'édifice, il y avait un vaste bosquet, avec de superbes promenades.

Les ornemens des tombeaux des Grecs ne consistaient ordinairement qu'en un fût de colonne, sur laquelle on gravait une inscription funèbre, nommée *épitaphe*. On sculptait ordinairement sur les tombeaux des filles une jeune vierge portant un vase rempli d'eau. On y gravait aussi des couronnes, si ceux qui y étaient renfermés en avaient remporté dans les jeux, ou en avaient obtenu des villes ou des peuples. Au lieu d'inscription, on gravait quelquefois les instrumens de l'art que le mort avait exercé; souvent aussi des

emblèmes qui désignaient leur caractère, ou enfin les symboles des choses qu'ils avaient le plus affectionnées.

Les Romains avaient trois sortes de tombeaux : le sépulcre, le monument, et le cénotaphe. Le sépulcre était le tombeau ordinaire où l'on avait placé le corps ou les cendres et ossements du mort.

Le monument était un édifice plus ou moins élevé, construit pour perpétuer le souvenir d'une personne. On pouvait lui élever plusieurs monumens, mais elle n'avait qu'un sépulcre.

Le cénotaphe était un tombeau vide auprès duquel on faisait les funérailles de quelqu'un qui n'avait pu être enterré. Les citoyens qui avaient péri dans une bataille, dans un naufrage, ou dans une contrée éloignée, étaient l'objet ordinaire de ce simulacre des funérailles. On voit dans l'*Histoire de l'expédition de Cyrus*, par Xénophon, que les Grecs élevèrent un cénotaphe à ceux de leurs camarades qui avaient péri pendant la fameuse retraite des dix mille; et Tacite nous apprend, dans ses *Annales*, que Germanicus rendit le même honneur aux légions de Varus, six ans après leur désastre en Germanie. On avait coutume d'appeler trois fois l'ame ou les mânes de celui à qui on consacrait un cénotaphe, pour l'engager à en venir prendre possession. On voit au cimetière de Mont-Louis un monument de cette espèce élevé par une tendre mère en l'honneur de son fils, jeune guerrier, tué dans les plaines de la Pologne, en 1807. C'est un cippe élevé d'un peu plus de cinq pieds (voy. la gravure), au sommet duquel on a placé dans une niche le buste de ce jeune héros.

Non-seulement la place occupée par le tombeau était consacrée par la religion, mais encore un certain espace à l'entour, ainsi que le chemin qui y conduisait. Si quelqu'un avait osé emporter des matériaux d'un tombeau, comme des colonnes ou des tables de marbre pour les employer à des édifices profanes, la loi le condamnait à une amende de dix

livres d'or, applicables au trésor public, et l'édifice était confisqué.

Les Romains ornaient quelquefois leurs tombeaux de bandelottes de laine et de festons de fleurs ; mais surtout ils avaient soin d'y faire graver des ornemens qui servissent à les distinguer, tels que des figures d'animaux, des trophées militaires, des emblèmes, des instrumens, etc.

On plaçait les sépulcres dans les champs, dans les maisons, dans les jardins, au sommet ou au pied des collines, dans les temples, dans la ville, sur les chemins. C'était un crime que de vendre ou d'aliéner un tombeau, et c'était aussi un sacrilège d'usurper celui d'une autre famille, ou de s'en servir. Ces tombeaux étaient ordinairement de petits édifices bâtis en briques ou en pierres. Dans tout le pourtour intérieur étaient pratiquées des niches, dans chacune desquelles on pouvait placer deux ou trois urnes où l'on gravait des épitaphes. Lorsque le luxe se fut introduit à Rome, on construisit des bâtimens souterrains, composés de plusieurs appartemens dans lesquels il y avait aussi des niches pour placer les urnes sépulcrales. Ces chambres souterraines étaient ornées de peintures à fresque, de mosaïques, de reliefs en marbre, etc.

Pour les pauvres, les esclaves et les malfaiteurs, on les enterrait dans un endroit voisin de Rome, nommé *les Esquities*.

Les premiers chrétiens, obligés de fuir les persécutions et de se cacher, et d'ailleurs menant une vie humble et détachée de ce monde, se gardaient bien d'élever des tombeaux ; c'était dans des grottes souterraines situées à neuf milles de Rome, et qu'on nomme *Catacombes*, qu'ils se faisaient enterrer. C'était là souvent leur asile pendant leur vie, et leur lieu de sépulture après la mort. Un grand nombre de martyrs y furent inhumés. Voici un extrait de ce qu'en dit le Père Mabillon dans son *Itinerarium italicum*. « Ces catacombes ont deux à trois pieds de large, et ordinairement huit à dix piéds de haut. Ce sont comme des rues qui

se communiquent, et dont plusieurs s'étendent jusqu'à une lieue de Rome, dans un espace de plus de six milles. Il n'y a ni maçonnerie, ni voûte, la terre étant assez compacte pour se soutenir d'elle-même. De temps en temps on rencontre de petites chambres pratiquées comme le reste des catacombes, sans jour et sans ouverture par le haut. Dans les deux côtés de ces rues, on plaçait les corps morts de haut en bas. Pour cela on faisait un trou de la longueur, de la largeur et à peu près de l'épaisseur des corps qu'on y plaçait. Comme les catacombes n'ont guère que huit à dix pieds de hauteur tout au plus, il n'y a presque partout que trois ou quatre rangs de ces tombeaux les uns au-dessus des autres. On les fermait avec des briques de terre cuite fort larges, fort épaisses, et quelquefois avec des morceaux de marbre cimentés d'une manière qu'on aurait peine à imiter de nos jours. Le nom du mort s'y trouve rarement. L'ouverture de ces catacombes se trouve dans le cimetière de Calliste, sur la voie Appienne. Tous ceux qui y sont enterrés ne sont pas, comme le croit le vulgaire, des saints et des martyrs. Il n'est pas même certain qu'on n'y ait pas enterré des payens. Les signes d'après lesquels on croit distinguer les premiers sont assez équivoques. La croix, la palme, le monogramme de Jésus-Christ, les figures d'un bon pasteur et d'un agneau, que l'on trouve gravées sur les pierres des tombeaux, prouvent bien qu'elles ont servi à des chrétiens, mais non pas que ces chrétiens soient des saints ou des martyrs. » Ceux qui désireront à ce sujet des détails plus étendus, pourront consulter le *Voyage dans les catacombes de Rome, par M. Artaud.*

Outre ces catacombes, il en existe d'autres auprès de Naples. Il faut lire ce qu'en dit M. de Lalande dans son *Voyage d'Italie.*

Comme la coutume des Gaulois était de brûler les corps, tous les anciens tombeaux qu'on a trouvés en France, et qu'on y trouve encore de temps en temps, ne remontent pas à plus de treize ou quatorze siècles, époque de l'invasion des

Gaules par les Francs. Ces tombeaux, qui sont de pierre, ont presque tous la forme d'un long coffre, comme on peut s'en assurer par celui de sainte Geneviève, et par d'autres qu'on voit en divers lieux. Ce ne fut que vers les douzième et treizième siècles que la coutume s'étant introduite assez généralement d'enterrer les morts dans les églises, on y éleva des sépulcres que la sculpture grossière de ce temps-là s'efforça d'embellir. Alors on vit paraître dans les chapelles et sur les murs, des emblèmes funèbres, les statues des morts ou couchées, ou agenouillées sur leurs tombeaux. Ceux qui ont vu les monumens de ce genre au Musée des Petits-Augustins, peuvent se faire une idée de tous ceux qui appartenaient à des familles distinguées. Comme ces monumens étaient fort coûteux, les morts dont la fortune ne permettait pas qu'on rendit ces honneurs à leur dépouille, mais qui pouvait suffire à leur procurer une sépulture particulière, étaient inhumés dans l'enceinte de l'église, dans une fosse que leur famille avait achetée, et que l'on couvrait d'une pierre sur laquelle on gravait leur épitaphe : ce qui s'est pratiqué jusque vers la fin du dix-huitième siècle, dans un grand nombre d'églises.

A mesure que l'architecture et la sculpture se perfectionnèrent, les monumens funèbres des princes et des grands devinrent plus pompeux. Les voûtes sépulcrales de l'abbaye de Saint-Denis offrirent alors aux curieux de vrais chefs-d'œuvre, ainsi que plusieurs églises de la capitale et des autres villes du royaume. Ceux qui l'emportent par la beauté de leur exécution se voyaient au Musée dont nous venons de parler. Qui pouvait contempler sans admiration ceux de François I<sup>er</sup>, de Diane de Poitiers, et du cardinal de Richelieu (1) !

---

(1) Les monumens qui formaient le Musée des Petits-Augustins viennent d'être rendus, pour la plupart, aux différentes églises d'où ils avaient été tirés, et les autres placés dans le cimetière de Mont-Louis.

L'emplacement qu'ils occupaient nous rappelle ce temps désastreux où une fureur sacrilège porta un certain nombre de Français à violer les asiles des morts, à disperser leurs ossemens, à briser leurs tombeaux, à détruire enfin tous les monumens élevés par la piété des familles à la mémoire des personnes qu'elles avaient chéries. Alors on vit une guerre d'une espèce toute nouvelle se déclarer contre ces objets vénérables, que leur destination aurait dû soustraire à la rapacité des méchans : alors on vit un spectacle qui n'avait jamais paru dans le monde, même chez les peuples les plus sauvages, une multitude acharnée contre de froides dépouilles, descendre le marteau à la main dans les retraites sépulcrales, ouvrir les tombes des rois et des grands hommes, insulter à leurs cadavres, et s'en faire un jouet, comme les bêtes féroces de leur proie lorsqu'elles en ont dévoré les chairs. Dès ce moment la religion des tombeaux disparut de la France, et peu s'en fallut que la doctrine aussi barbare qu'insensée de l'athéisme n'enlevât aux morts l'antique asile des cimetières, pour leur faire partager la sépulture des bêtes de somme. Au moins changea-t-on cette dénomination de cimetière, parce qu'elle signifie un endroit où l'on dort, pour adopter celle de *champ du repos*, dont la signification se rapproche de l'opinion contraire à la croyance d'une résurrection générale des corps. Dans l'embarras où se trouvaient les familles de se procurer des sépultures particulières où elles pussent consigner, par des monumens, leurs regrets pour les pertes qu'elles éprouvaient, elles introduisirent l'usage profane d'enterrer leurs morts dans des jardins, et autres endroits, ou exposés aux insultes publiques et particulières, ou dérobés à la surveillance du gouvernement.

Enfin arriva le moment où tous les souvenirs se portèrent avec horreur sur les profanations des tombeaux, où tous les vœux réclamèrent et des cérémonies funèbres, et des cimetières d'une étendue et d'une situation convenables, et la liberté d'élever des monumens. Dans la capitale, le chef du

département, attentif à ce vœu, sollicita les lumières des hommes instruits et vertueux. Deux vastes émplacemens furent achetés, l'un à *Montmartre*, et l'autre à *Mont-Louis* ; une administration spéciale fut établie pour régler tout ce qui était relatif aux sépultures, et les familles purent se procurer des fosses particulières, et construire des sépulcres.

Depuis cette époque, la religion des tombeaux n'a pas cessé de faire des progrès, et les cimetières se sont embellis de monumens qui prouvent que les excès dont nous avons parlé plus haut ne doivent être attribués qu'à une multitude égarée par quelques hommes aussi étrangers à l'humanité qu'à la religion.

Si le spectacle des tombeaux, plus ou moins somptueux, que l'on élève chaque jour dans nos cimetières, donne une idée avantageuse de la piété des familles et de leur respectueux attachement pour la mémoire des morts, nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de dire qu'il se glisse des abus jusque dans ces enceintes vénérables, où tout doit porter à la tristesse et commander la réflexion. Que les parens et les amis des morts y soient admis à visiter leurs tombeaux, rien n'est plus juste ; mais qu'aux cimetières de *Montmartre* et de *Mont-Louis*, on laisse errer, parmi les sépulcres, des personnes qui ne s'y rendent que par le motif d'une pure curiosité, qui y font, en se promenant, un objet de plaisanterie des inscriptions gravées sur les tombes, qui s'y permettent de rire aux éclats, en un mot qui s'y comportent comme dans une promenade toute profane ; rien sans doute n'est plus indécent. Pour empêcher cet abus, surtout au cimetière de *Mont-Louis*, il me semble qu'un inspecteur devrait être chargé, les dimanches, de surveiller les personnes qui en visitent les monumens.

Nous terminerons ce premier volume par la *Fête des morts*, dans une campagne, et nous continuerons, au second, le Coup d'œil historique sur les funérailles.

## LA FÊTE DES MORTS, DANS UNE CAMPAGNE.

---

**D**ÉJA, du haut des cieux, le cruel sagittaire  
 Avait tendu son arc, et ravageait la terre;  
 Les coteaux et les champs, et les prés défleuris,  
 N'offraient de toutes parts que de vastes débris.  
 Novembre avait compté sa première journée.  
 Seul alors, et témoin du déclin de l'année,  
 Heureux de mon repos, je vivais dans les champs.  
 Et quel poëte, épris de leurs tableaux touchans,  
 Quel sensible mortel, des scènes de l'automne  
 N'a chéri quelquefois la beauté monotone!  
 Oh! comme avec plaisir la rêveuse douleur,  
 Le soir, foule à pas lents ces vallons sans couleur,  
 Cherche les bois jaunis, et se plaît au murmure  
 Du vent qui fait tomber leur dernière verdure.  
 Ce murmure a pour moi je ne sais quel attrait.  
 Tout à coup si j'entends s'agiter la forêt,  
 D'un ami qui n'est plus, la voix long-temps chérie  
 Me semble murmurer dans la feuille flétrie.  
 Aussi, c'est dans ce temps que tout marche au cercueil,  
 Que la religion prend un habit de deuil;  
 Elle en est plus auguste, et sa grandeur divine  
 Croît encore à l'aspect de ce monde en ruine.  
 Aujourd'hui, rarement un usage pieux,  
 Sa voix rouvrait l'asile où dorment nos aïeux.  
 Hélas! ce souvenir frappe ençor ma pensée.

L'aurore paraissait : la cloche balancée,  
 Mêlant un son lugubre aux sifflemens du Nord,  
 Annonçait dans les airs la fête de la Mort.  
 Vieillards, femmes, enfans, accouraient vers le temple.  
 Là, préside un mortel dont la voix et l'exemple  
 Maintiennent dans la paix ses heureuses tribus,  
 Un prêtre, ami des lois et zélé sans abus,  
 Qui, peu jaloux d'un nom, d'une orgueilleuse mitre,  
 Aimé de son troupeau, ne veut point d'autre titre ;  
 Et des apôtres saints fidèle imitateur,  
 A mérité comme eux ce doux nom de pasteur.  
 Jamais dans ses discours une fausse sagesse  
 Des fêtes du hameau n'attrista l'allégresse.  
 Il est pauvre, et nourrit le pauvre consolé.  
 Près du lit des vieillards quelquefois appelé ;  
 Il accourt, et sa voix, pour calmer leur souffrance,  
 Fait descendre auprès d'eux la paisible espérance :  
 « Mon frère, de la mort ne craignez point les coups ;  
 « Vous remontez vers Dieu, Dieu s'avance vers vous. »  
 Le mourant se console, et sans terreur expire.

Lorsque de ses travaux l'homme des champs respire,  
 Qu'il laisse avec le bœuf reposer le sillon,  
 Ce pontife sans art, rustique Fénelon ;  
 Nous lit du Dieu qu'il sert les touchantes paroles.  
 Il ne réveille pas ces combats des écoles,  
 Ces tristes questions qu'agitèrent en vain  
 Et Thomas, et Prosper, et Pélage, et Calvin.  
 Toutefois, en ce jour de grâce et de vengeance,  
 A ses enfans chéris, que charmait sa présence,  
 Il rappela l'objet qui les rassemblait tous ;  
 Et loin d'armer contre eux le céleste courroux,  
 Il sut par l'espérance adoucir la tristesse.

« Hier, dit-il, nos champs, nos hymnes d'allégresse  
 « Célébraient à l'envi ces morts victorieux,  
 « Dont le zèle enflammé sut conquérir les cieux.

- « Pour les mânes plaintifs, à la douleur en proie,
- « Nous pleurons aujourd'hui; notre deuil est leur joie.
- « La puissante prière a droit de soulager
- « Tous ceux qu'éprouve encore un tourment passager.
- « Allons donc visiter leur funèbre demeure.
- « L'homme, hélas! s'en approche, y descend à toute heure.
- « Consolons-nous pourtant; un céleste rayon
- « Percera des tombeaux la sombre région.
- « Oui, tous ses habitans, sous leur forme première,
- « S'éveilleront surpris de revoir la lumière;
- « Et moi, puissé-je alors, vers un monde nouveau,
- « En triomphe, à mon Dieu, ramener mon troupeau ! »

Il dit, et prépara l'auguste sacrifice.

Tantôt ses bras tendus montraient le ciel propice;

Tantôt il adorait, humblement incliné.

O moment solennel ! ce peuple proterné,

Ce temple, dont la mousse a couvert les portiques,

Ses vieux murs, son jour sombre, et ses vitraux gothiques,

Cette lampe d'airain, qui, dans l'antiquité,

Symbole du soleil et de l'éternité,

Luit devant le Très-Haut, jour et nuit suspendue,

La majesté d'un Dieu, parmi nous descendue,

Les pleurs, les vœux, l'encens, qui montait vers l'autel,

Et de jeunes beautés, qui, sous l'œil maternel,

Adoucissent encor, par leur voix innocente,

De la religion la pompe attendrissante;

Cet orgue qui se tait, ce silence pieux;

L'invisible union de la terre et des cieux,

Tout enflamme, aggrandit, émeut l'homme sensible;

Il croit avoir franchi ce monde inaccessible,

Où, sur des harpes d'or, l'immortel Séraphin

Aux pieds de Jéhova chante l'hymne sans fin.

C'est alors que sans peine un Dieu se fait entendre;

Il se cache au savant, se révèle au cœur tendre;

Il doit moins se prouver qu'il ne doit se sentir.

Mais du temple, à grands flots, se hâta de sortir  
La foule, qui déjà, par groupes séparée,  
Vers le séjour des morts s'avancait éplorée.  
L'étendard de la croix marchait devant nos pas.  
Nos chants majestueux, consacrés au trépas,  
Se mêlaient à ce bruit précurseur des tempêtes ;  
Des nuages obscurs s'étendaient sur nos têtes ;  
Et nos fronts attristés, nos funèbres concerts,  
Se conformaient au deuil et des champs et des airs.

Pendant, du trépas on atteignait l'asile.  
L'if et le buis lugubre, et le lierre stérile,  
Et la ronce, à l'entour, croissent de toutes parts ;  
On y voit s'élever quelques tilleuls épars :  
Le vent court en sifflant sur leur cime flétrie.  
Non loin s'égare un fleuve, et mon ame attendrie,  
Vit, dans le double aspect des tombes et des flots,  
L'éternel mouvement et l'éternel repos.

Avec quel saint transport tout ce peuple champêtre  
Honorant ses aïeux, aimait à reconnaître  
La pierre ou le gazon qui cachait leurs débris !  
Il nomme, il croit revoir tous ceux qu'il a chéris.  
Mais, hélas ! dans nos murs, de l'ami le plus tendre  
On peut, l'œil incertain, redemander la cendre !  
Les morts en sont bannis, leurs droits sont violés,  
Et leurs restes sans gloire au hasard sont mêlés.  
Ah ! déjà contre nous j'entends frémir leurs mânes.  
Tremblons : malheur aux temps, aux nations profanes,  
Chez qui, dans tous les cœurs, affaibli par degré,  
Le culte des tombeaux cesse d'être sacré !

Les morts, ici, du moins, n'ont pas reçu d'outrage ;  
Ils conservent en paix leur antique héritage.  
Leurs noms ne chargent point des marbres fastueux ;  
Un pâtre, un laboureur, un fermier vertueux,  
Sous ces pierres sans art, tranquillement sommeille.  
Elles couvrent peut-être un Turenne, un Corneille,

Qui dans l'ombre a vécu de lui-même ignoré.  
 Eh bien ! si de la foule autrefois séparé,  
 Illustre dans les camps, ou sublime au théâtre,  
 Son nom charmaient encor l'univers idolâtre,  
 Aujourd'hui son sommeil en serait-il plus doux ?

De ce nom, de ce bruit, dont l'homme est si jaloux,  
 Combien auprès des morts j'oubliais les chimères !

Ils réveillaient en moi des pensées plus austères.

Quel spectacle ! d'abord, un sourd gémissement  
 Sur le fatal enclos erra confusément.

Bientôt les vœux, les cris, les sanglots retentissent ;  
 Tous les yeux sont en pleurs, toutes les voix gémissent.  
 Seulement j'aperçois une jeune beauté

Dont la douleur se tait, et veut fuir la clarté :

Ses larmes, cependant, coulent en dépit d'elle ;

Son œil est égaré, son pied tremble et chancelle ;

Hélas ! elle a perdu l'amant qu'elle adorait,

Que son cœur, pour époux, se choisit en secret ;

Son cœur promet encor de n'être point parjure.

Une veuve, non loin de ce tronc sans verdure,

Regrettait un époux, tandis qu'à ses côtés

Un enfant qui n'a vu qu'à peine trois étés,

Ignorant son malheur, pleurait aussi comme elle.

Là, d'un fils qui mourut en suçant la mamelle ;

Une mère au destin reprochait le trépas,

Et sur la pierre étroite elle attachait ses bras.

Ici, des laboureurs au front chargé de rides,

Tremblans, agenouillés sur des feuilles arides,

Venaient encor prier, s'attendrir dans ces lieux

Où les redemandait la voix de leurs aïeux.

Quelques vieillards surtout, d'une voix languissante.

Embrassaient tour à tour une tombe récente ;

C'était celle d'Humbert, d'un mortel respecté,

Qui depuis neuf soleils en ces lieux fut porté.

Il a vécu cent ans, il fut cent ans utile.

Des fermes d'alentour le sol rendu fertile,  
 Les arbres qu'il planta, les heureux qu'il a faits,  
 A ses derniers neveux conteront ses bienfaits.  
 Souvent on les vantait dans nos longues soirées.

Lorsqu'un hiver fameux désolait nos contrées,  
 Et que le grand Louis, dans son palais en deuil,  
 Vaincu, pleurait trop tard les fautes de l'orgueil,  
 Humbert, dans l'âge heureux qu'embellit l'espérance,  
 Déjà d'un premier fils bénissait la naissance.  
 Le rigoureux janvier, ramenant l'aquilon,  
 Détruit tous les trésors qu'attendait le sillon :  
 Sur les champs dévastés la mort seule domine ;  
 Deux mois, dans nos climats, la hideuse famine  
 Courut seule et muette, en dévorant toujours.  
 Humbert désespéré, sa femme sans secours,  
 Voyaient le monstre affreux menacer leur asile :  
 Ils pleuraient sur leur fils, leur fils dormait tranquille.  
 O courage ! ô vertu ! renfermant ses douleurs,  
 Humbert, pour la sauver, fuit une épouse en pleurs.  
 Soldat, il prend le glaive, il s'exile loin d'elle ;  
 Mais du milieu des camps, sa tendresse fidelle  
 A sa femme, à son fils se hâta d'envoyer  
 Ce salaire indigent, noble fruit du guerrier.  
 On dit que de Villars il mérita l'estime ;  
 Et même sous les yeux de ce chef magnanime,  
 Aux bataillons d'Eugène il ravit un drapeau.  
 La paix revint ; alors il revit son hameau,  
 Et pour le soc paisible oublia son armure.

Son exemple, éclairant une aveugle culture,  
 Apprit à féconder ces domaines ingrats ;  
 Ce rempart tutélaire, élevé par son bras,  
 Du fleuve débordé contint les eaux rebelles.  
 Que de fois il calma les naissantes querelles !  
 Lui seul para ces monts de leurs premiers raisins,  
 Et même il transplanta sur les mûriers voisins

Ce ver laborieux qui s'entoure en silence  
Des fragiles réseaux filés pour l'opulence.

Tu méritais sans doute, ô vieillard généreux,  
Les honneurs de ce jour, nos regrets et nos vœux !  
Aussi le prêtre saint, guidant la pompe auguste,  
S'arrêta tout à coup près des cendres du juste.  
Là retentit le chant qui délivre les morts.  
C'en est fait ! et trois fois, dans ces pieux transports,  
Le peuple a parcouru l'enceinte sépulcrale !  
L'homme sacré, trois fois y jeta l'eau lustrale,  
Et l'écho de la tombe, aux mânes satisfaits,  
Répéta sourdement : *Qu'ils reposent en paix.*  
Tout se tut : et soudain, ô fortuné présage !  
Le ciel vit s'éloigner les fureurs de l'orage ;  
Et brillant, au milieu des brouillards entr'ouverts,  
Le soleil, jusqu'au soir, consola l'univers.

Par M. FONTANES.

FIN DU TOME PREMIER.

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

### PREMIÈRE LIVRAISON.

|                                                                        | Pag. |
|------------------------------------------------------------------------|------|
| <i>Tombeau de J. Delille, planche 1, et description.</i>               | 1    |
| <i>Tombeau de monsieur Minel, pl. 2, et description.</i>               | 2    |
| <i>Tombeau de madame de Durfort, pl. 3, et description.</i>            | ib.  |
| <i>Tombeau de monsieur le baron de Crouzet, pl. 4, et description.</i> | 3    |
| <i>Vers sur la mort de J. Delille.</i>                                 | 4    |
| <i>Discours prononcé aux obsèques de J. Delille.</i>                   | 5    |

### SECONDE LIVRAISON.

|                                                                                                     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Tombeau de madame Hocquart, pl. 5</i>                                                            | 7   |
| <i>Tombeau de monsieur Nardot et de madame Deschennes, pl. 6, description et discours</i>           | 10  |
| <i>Tombeau de madame d'Héricy, pl. 7, et description</i>                                            | 12  |
| <i>Tombeau de madame Allard, pl. 8, et description</i>                                              | ib. |
| <i>Suite du Discours prononcé aux obsèques de J. Delille</i>                                        | 13  |
| <i>Vers écrits au crayon sur une des encoignures du mur de terrasse du cimetière de Mont-Louis.</i> |     |

### TROISIÈME LIVRAISON.

|                                                                                               |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Tombeau de madame la duchesse de Valmy, pl. 9, et description.</i>                         | 17  |
| <i>Tombeau de madame Rose Féra, pl. 10.</i>                                                   | 18  |
| <i>Tombeau de madame Atrof, pl. 11.</i>                                                       | ib. |
| <i>Épitaphe de madame Atrof et de ses deux enfans.</i>                                        | 19  |
| <i>Épitaphe de madame Convers, mère de madame Atrof et de Théodore Maury, son petit-fils.</i> | 20  |

|                                                                               | Pag. |
|-------------------------------------------------------------------------------|------|
| <i>Discours sur madame Atrof et sur madame Convers.</i> . . . . .             | 21   |
| <i>Tombeau de monsieur et madame Dagnet, pl. 12.</i> . . . . .                | 23   |
| <i>Discours aux mânes de messieurs Lagrange, Delille et Grétry.</i> . . . . . | ib.  |
| <i>Inscription latine, traduction.</i> . . . . .                              | 24   |
| <i>Élégie, pièce détachée de l'ouvrage.</i> . . . . .                         | ib.  |

## QUATRIÈME LIVRAISON.

|                                                                                            |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Tombeau de monsieur Renouard, pl. 13, et description.</i>                               | 25  |
| <i>Discours sur monsieur Renouard.</i> . . . . .                                           | 26  |
| <i>Tombeau de Vestris, pl. 14.</i> . . . . .                                               | ib. |
| <i>Discours sur Vestris.</i> . . . . .                                                     | 27  |
| <i>Tombeau de monsieur Rotatié, pl. 15.</i> . . . . .                                      | 28  |
| <i>Tombeau de mademoiselle Julie Duvaldoir, pl. 16, description et discours.</i> . . . . . | 29  |
| <i>Suite de l'Élégie de monsieur Depierriis.</i> . . . . .                                 | 30  |

## CINQUIÈME LIVRAISON.

|                                                                                         |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Tombeau de monsieur Lagrange, pl. 17, et description.</i>                            | 33  |
| <i>Tombeau de madame Mathon, pl. 18, description et réflexion.</i> . . . . .            | 36  |
| <i>Tombeau de mademoiselle Amélie Paye, pl. 19, description et réflexion.</i> . . . . . | 37  |
| <i>Tombeau de monsieur Brunet et de sa fille, pl. 20, description.</i> . . . . .        | 38  |
| <i>Suite du discours prononcé par M... sur la tombe de J. Delille.</i> . . . . .        | ib. |

## SIXIÈME LIVRAISON.

|                                                                                                    |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Tombeau de la famille Fieffé, pl. 21, description et réflexion.</i> . . . . .                   | 41 |
| <i>Tombeau de monsieur Bontemps de Saint-Cornin, pl. 22, description, et traduction.</i> . . . . . | 44 |
| <i>À la mémoire d'Adolphe de Saint-Cornin.</i> . . . . .                                           | 45 |

TABLE DES MATIÈRES.

147

|                                                                                                                                                                                            | Pag. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <i>Tombeau de monsieur Gagnage, pl. 23, et description.</i>                                                                                                                                | 43   |
| <i>Tombeau de madame Gregnetu, pl. 24, et description.</i>                                                                                                                                 | 46   |
| <i>Suite du Discours, prononcé par M... sur la tombe de<br/>J. Delille. (Voyez les 1<sup>re</sup>, 2<sup>de</sup>, 3<sup>de</sup>, 4<sup>de</sup> et 5<sup>de</sup> li-<br/>vraisons).</i> | ib.  |
| <i>Le Vain usage de la vie, Ode.</i>                                                                                                                                                       | 48   |

SEPTIÈME LIVRAISON.

|                                                                                                |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Tombeau d'Alexandre-Hector Lemaire, pl. 25, des-<br/>cription, traduction, et discours.</i> | 49 |
| <i>Tombeau de J. P. Naudet, pl. 26, et description.</i>                                        | 53 |
| <i>Tombeau de monsieur Coigny, pl. 27, description, et<br/>discours.</i>                       | 54 |
| <i>Tombeau de mademoiselle Hortense, pl. 28, descrip-<br/>tion, et discours.</i>               | 56 |

HUITIÈME LIVRAISON.

|                                                                                                                          |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Tombeau de monsieur de Londres, pl. 29, description,<br/>et réflexion.</i>                                            | 58  |
| <i>Tombeau de monsieur Darbonne, et élévation latérale<br/>du tombeau de monsieur de Londres, pl. 30.</i>                | 59  |
| <i>Tombeau de Louis-Auguste de Soye, pl. 31, description,<br/>et réflexion.</i>                                          | 60  |
| <i>Deuxième monument placé au pied du tombeau de<br/>mademoiselle Hortense, pl. 32, description, et ré-<br/>flexion.</i> | 61  |
| <i>Suite de l'Ode sur le Vain usage de la vie.</i>                                                                       | ib. |

NEUVIÈME LIVRAISON.

|                                                                                      |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Tombeau de madame Guyot, pl. 33, 34 et 35, inscrip-<br/>tion, et description.</i> | 65—66 |
| <i>Épithaphe et description du tombeau de madame de<br/>Londres.</i>                 | 67    |
| <i>Tombeau de madame Lafond, pl. 36.</i>                                             | ib.   |

|                                                                             | Pag. |
|-----------------------------------------------------------------------------|------|
| <i>Épithaphe et description du tombeau de monsieur Jean Cocu.</i> . . . . . | 68   |
| <i>Fin de l'Ode sur le Vain usage de la vie.</i> . . . . .                  | 69   |
| <i>Sur l'immortalité de l'ame,</i> . . . . .                                | 70   |
| <i>Mettez tous les biens en un tas.</i> . . . . .                           | 71   |
| <i>Dans un enclos, le pauvre est religieux.</i> . . . . .                   | 72   |

## DIXIÈME LIVRAISON.

|                                                                                            |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Tombeau de madame Vernier.</i> . . . . .                                                | 73    |
| <i>Tombeau de mademoiselle Eliza, description, et réflexion.</i> . . . . .                 | 73—75 |
| <i>Tombeau de monsieur Chaudet, description, et éloge par monsieur J. Brulk.</i> . . . . . | 75    |
| <i>Tombeau de madame Jacques, et description.</i> . . . . .                                | 76    |
| <i>Épître de monsieur J. Delille à madame Delille.</i> . . . . .                           | 77—80 |

---

|                                                                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Description du cimetière de Mont-Louis, dit Maison du Père Lachaise.</i> . . . . .                                                           | 81  |
| <i>Description du cimetière sous Montmartre.</i> . . . . .                                                                                      | 91  |
| <i>Description des cimetières de Vaugirard et de Sainte-Catherine.</i> . . . . .                                                                | 94  |
| <i>Coup d'œil historique sur les Funérailles, Sépultures, Tombeaux et autres Monumens funéraires des peuples anciens et modernes.</i> . . . . . | 97  |
| <i>La Fête des Morts, dans une campagne.</i> . . . . .                                                                                          | 133 |

FIN DE LA TABLE.























